



Photo PC
 M. Pierre MacDonald a prêté serment hier.

De Bourassa à Bourassa
Voici les intendants tranquilles...

ANALYSE

GILLES LESAGE

Il y aura sûrement des pleurs discrets et des grimaces de dents, cet après-midi, au Salon rouge, quand le premier ministre présentera son conseil des ministres, entouré de ses députés, de leurs familles et de nombreux invités. Car, selon le mot d'un confrère, il y a beaucoup d'élus, mais peu d'appelés au saint des saints ministériel.

Voir page 14: Intendants

Toyota choisit Cambridge en Ontario

TORONTO (PC) — C'est bien à Cambridge, dans le sud de l'Ontario, que la compagnie japonaise Toyota, deuxième plus gros fabricant de voitures au monde après General Motors, construira sa première usine d'assemblage au Canada, ont confirmé hier des sources industrielles et gouvernementales.

La direction de la compagnie et le ministre ontarien de l'Industrie Hugh O'Neil annonceront officiellement aujourd'hui, à Toronto, cette décision qui aura un impact considérable sur l'économie de la région, où le chômage est de trois points plus élevé à la moyenne ontarienne.

L'installation de l'usine coûtera \$300 millions, et selon certaines sources, le gouvernement ontarien aurait offert quelque \$30 millions.

Voir page 14: Toyota

Mulroney: les Acadiens ont droit au même statut que les Québécois

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — À moins de vouloir faire deux classes de francophones au Canada, ceux du Québec et ceux des autres provinces, les Acadiens ont pleinement le droit d'obtenir le même statut que le Québec au prochain sommet des pays francophones prévu pour le début du mois de février.

Telle est la réplique qu'a opposée hier le premier ministre Brian Mulroney au premier ministre sortant du Québec, Pierre Marc Johnson, qui mardi s'est plaint d'une entente intervenue la semaine dernière entre Ottawa et Frédéricton donnant au Nouveau-Brunswick le statut de gouvernement participant à ce sommet.

Surpris et déçu par les propos de M. Johnson, le premier ministre conservateur a vigoureusement mis les points sur les « i », déclarant que les propos du premier ministre sortant du Québec sont inacceptables. Tous les fran-

cophones du Canada seront égaux lors de ce sommet, a-t-il prévenu. On n'est pas pour dire: « Vous les francophones du Nouveau-Brunswick vous n'êtes pas des vrais francophones. Il y a des francophones supérieurs et ce sont les francophones du Québec », a-t-il lancé à l'intention de M. Johnson.

Cette réplique de M. Mulroney était soigneusement préparée et se voulait une réponse non seulement à M. Johnson, mais à tous ceux qui croyaient que le gouvernement fédéral avait accordé un statut particulier au Québec en lui reconnaissant le 8 novembre un statut de gouvernement participant au sommet des pays francophones.

Les déclarations de M. Johnson mardi posaient en effet clairement cette question du statut particulier que pour sa part il estimait avoir gagné. Selon lui, l'entente signée entre Québec et Ottawa sur le sommet des pays francophones se basait sur le fait que le Canada allait avoir deux sièges au sommet de la francophonie. L'un pour Québec, l'autre pour Ottawa qui lui représenterait les francophones des autres provinces.

Accorder au Nouveau-Brunswick le statut de gouvernement participant à ce sommet place le Québec sur le même pied que le Nouveau-Brunswick alors que le Québec est le seul pays en Amé-

rique du Nord où les francophones sont majoritaires et contrôlent leurs institutions. On pourrait alors aussi bien demander un siège pour le Manitoba ou l'Île-du-Prince-Édouard, a-t-il dit mardi, voyant dans le geste d'Ottawa une tentative évidente de « diluer la présence du Québec sur le plan international ».

M. Mulroney croit pour sa part que M. Johnson ne peut surtout pas plaider l'ignorance. Durant la négociation qui a eu lieu entre Québec et Ottawa, les porte-parole québécois ont été prévenus à maintes reprises de l'intention fédérale de négocier une entente similaire avec Frédéricton. Et de rappeler M. Mulroney, lui-même en fait état publiquement le 8 novembre lors d'une conférence de presse.

Le premier ministre fédéral explique que l'octroi d'un statut de gouvernement participant au Nouveau-Brunswick est fondé. Cette

Johnson ne s'oppose pas à la participation du Nouveau-Brunswick

— page 14

Les élections aux Philippines

Une opposition unifiée contre Marcos

MANILLE (Reuter) — Les deux principaux chefs de file de l'opposition aux Philippines, Mme Corazon Aquino et l'ex-senateur Salvador Laurel, ont conclu hier un accord de dernière minute pour présenter un « ticket » unique contre le président, M. Ferdinand Marcos, aux élections présidentielles du 7 février prochain.

En effet, parce que c'est là la seule chance de battre M. Marcos, au pouvoir depuis 20 ans, M. Laurel a accepté de prendre la seconde place sur le « ticket » de Mme Corazon Aquino, veuve de M. Benigno Aquino, chef assassiné de l'opposition philippine. Mme Aquino a 52 ans.

La réconciliation des deux chefs de file de l'opposition, aussi soudaine que leur rupture dimanche, a été clairement provoquée par la surprenante désignation, quelques heures plus tôt de l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Arturo Tolentino, très populaire dans le pays et notamment à Manille, comme candidat à la vice-présidence sur la liste de M. Marcos.

M. Tolentino, âgé de 75 ans, revient ainsi sur le devant de la scène après avoir été démis de ses fonctions ministérielles par le président Marcos il y a neuf mois.

M. Laurel, qui refusait dimanche de se contenter d'être candidat à la vice-présidence, s'y est maintenant résigné. « Je subordonne mon intérêt propre à l'intérêt national », a-t-il déclaré à la presse.

« L'unité est essentielle pour vaincre la dictature », a-t-il ajouté.

Finalement, le dernier obstacle a été levé lorsque Mme Aquino a accepté d'être la candidate du parti de l'ex-senateur, l'UNIDO (Organisation démocratique nationale unie), le plus important bloc d'opposition, et seulement de ce parti.

Jusqu'alors, Mme Aquino demandait que M. Laurel et elle-même se battent sous la bannière du Laban ng Bayan (LNB, Combat populaire), une coalition récemment créée regroupant des mouvements modérés et de gauche.

Mais Mme Aquino et M. Laurel se présenteront sous les couleurs de l'organisation nationaliste démocratique unie (UNIDO), le parti de M. Laurel.

Les deux se sont présentés à la Commission électorale peu avant minuit, hier, heure limite de présentation des candidatures, pour y soumettre leur liste.

Interrogée pour sa part sur les raisons de ce bouleversement de dernière minute, Mme Aquino a répondu: « Le peuple philippin est venu nous trouver (pour nous demander de changer d'avis...) et nous avons demandé à beaucoup de gens de faire des sacrifices. L'unité est difficile à atteindre, mais le plus important est d'avoir conclu un accord ». Cet accord est survenu quatre heures avant l'heure limite de présentation de candidatures.

Interrogée sur le rôle du cardinal Jaime Sin, archevêque de

Voir page 14: Opposition



Photo AP
 Mme Corazon Aquino est acclamée, à sa sortie du bureau de la Commission électorale, où elle seule a déposé sa candidature à la présidence aux élections philippines du 7 février prochain. « Cory » et l'ex-senateur Salvador Laurel en sont finalement arrivés à une entente et sont désormais unis contre M. Ferdinand Marcos.

LE MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

96 PAGES
 D'ENTREVUES ET
 D'ANALYSES FOUILLES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 1986

INCLUS DANS L'ÉDITION DE

DEMAIN

AU SOMMAIRE



QUOI METTRE SOUS L'ARBRE ?

Dans moins de 15 jours, Noël aura sonné à nos portes. Pour aider nos lecteurs à faire leur choix, nous publions quelques pages de suggestions de cadeaux. Pages 22 à 27

JJSS À MONTRÉAL

La jeunesse « enlèvera les Bastilles » de ces élites ignorantes qui bloquent la voie d'une seconde Renaissance. C'est la conviction de Jean-Jacques Servan-Schreiber, venu à Montréal pour le lancement de la série télévisée adaptée de son livre: *Le défi mondial*. Radio-Canada et Antenne 2 ont coproduit la série animée par Peter Ustinov et qui sera diffusée en janvier au réseau français de Radio-Canada. Page 2

LES ACCORDS DU GATT NE SUFFISENT PAS

Dans un discours prononcé hier à New York, le ministre canadien du commerce extérieur, M. James Kelleher, a déclaré que les accords internationaux du Gatt sont insuffisants pour répondre aux exigences spécifiques des relations commerciales entre les États-Unis et le Canada. Page 13

ÉCONOMIE

SATISFACTION PLUS ÉLEVÉE AU QUÉBEC

Une vaste enquête menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès de 20,000 chefs de PME dans tout le Canada révèle de manière éclatante que le taux de satisfaction envers les services offerts par les institutions financières est plus élevé au Québec que partout ailleurs au pays. Page 15

LA CROIX BLEUE SE DIVERSIFIE

La Croix Bleue/Mutuelle-vie du Québec a annoncé hier sa diversification dans le domaine des assurances I.A.R.D. Page 15

SELON LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES

Le synode a confirmé la collégialité de l'Église



Mgr Bernard Hubert

MARIE LAURIER

OTTAWA — Les conférences épiscopales sont là pour rester et il n'est nullement question de remettre leur existence en cause. Au contraire, elles sont essentielles à la vie d'une Église collégiale et les évêques ont été unanimes à exprimer leur volonté d'en renforcer la dynamique dans leur milieu respectif.

C'est ce qu'a affirmé hier en substance Mgr Bernard Hubert, président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) qui tenait à rencontrer la presse à Ottawa dès son retour de Rome où il a dirigé la délégation au Synode extraordinaire qui étudiait les retombées du Concile Vatican II, vingt ans après. Il était accompagné de Mgr James Hayes et du père William Ryan, s.j., respectivement vice-président et secrétaire général anglophone de la CÉCC.

« Loin d'avoir donné lieu aux af-

frontements ou aux tensions que l'on prévoyait entre des membres aux sensibilités différentes, les quinze jours du synode se sont déroulés dans un climat d'intense communion, les 165 évêques participants étant tous imbus de l'importance des enjeux à discuter pour tracer l'avenir de l'Église et du peuple de Dieu », a souligné Mgr Hubert. Il a reconnu que des divergences d'opinion se sont exprimées dans les ateliers de travail mais qu'elles n'ont pas altéré le message final qui fut accepté à l'unanimité, après avoir subi trois versions différentes.

L'épiscopat canadien a joué un rôle déterminant dans les travaux du synode en présentant six communications officielles qui ont suscité beaucoup d'intérêt dans la presse internationale — il y avait 400 journalistes — notamment celle de Mgr Maxim Harmaniuk, métropolitain des Ukrainiens catholiques du Canada qui a réclamé la tenue d'un Sy-

node permanent, celle également de Mgr Hayes sur les communautés religieuses féminines ainsi que les trois interventions de Mgr Hubert sur la justice, les ministères dans une Église communion et sur l'orientation du synode dont il a proposé un ajournement pour en reprendre plus tard une étude plus approfondie des lignes de force.

En ce qui a trait à la place des femmes dans l'Église, Mgr Hubert a remarqué ce qui suit: « Le synode est allé beaucoup plus loin que je n'aurais cru qu'il serait capable de le faire sur la place des femmes dans l'Église. Il s'agit là d'une question qui est vécue de façon très variée à travers le monde. Dans certains pays elle n'est nullement un enjeu alors qu'en Amérique du nord et en Europe, on en fait un des points tournants de l'avenir de l'Église. » Il n'était pas indiqué de discuter de l'accessibilité des femmes au sacerdoce puisque les évêques connaissent déjà

l'opinion de l'Église universelle qui s'appuie sur l'histoire pour s'y opposer. « Beaucoup de pasteurs croient cependant que nous devons manifester beaucoup d'ouverture à la place des femmes dans l'Église et continuer d'approfondir le sens de leur collaboration en tenant compte de leur charisme, de leur expérience et de leur tempérament. » Mgr Hubert se dit convaincu que dans cet esprit, l'épiscopat canadien a déjà ouvert le dialogue avec les femmes et que cela est plus utile que de se braquer sur la discussion, stérile pour l'instant, du sacerdoce féminin et de risquer de donner lieu à des conflits douloureux. Il espère pour sa part qu'un jour cette question soit réglée « avec harmonie et bonheur ».

Des évêques ont réclamé la publication d'un catéchisme ou « compendium » de toute la doctrine catholique sur la foi et la morale, ce qui a donné lieu à diverses interprétations

Voir page 14: Synode

LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE
 Georges Mathews
 204 pages, 13,95\$

SANTÉ et SÉCURITÉ
 Alain Pontaut
 249 pages, 14,95\$

L'ÉDUCATION DES ADULTES
 Jean-Paul Lefebvre
 Comment relever les défis
 170 pages, 11,95\$

Boréal Express

Pour ceux et celles qui s'intéressent aux affaires publiques...

Georges Mathews
LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE
 204 pages, 13,95\$

Alain Pontaut
SANTÉ ET SÉCURITÉ
 249 pages, 14,95\$

Jean-Paul Lefebvre
L'ÉDUCATION DES ADULTES
 Comment relever les défis
 170 pages, 11,95\$

Boréal Express

Publicité confuse dans le NY Times

JOCELYN COULON

OTTAWA — Le jour même où le président Reagan notifiât au Congrès son intention d'ouvrir des négociations avec le Canada sur les échanges commerciaux entre les deux pays, le New York Times publiait dans son édition de mardi un encart publicitaire, pour le moins confus, sur le Canada.

Les quatre pages de publicité contiennent des textes du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, du premier ministre ontarien, M. David Peterson et du président de la Commission royale sur l'économie, M. Donald MacDonald ainsi que des annonces publicitaires.

Le texte de M. Clark sur les relations commerciales entre les deux pays est tiré d'un discours qu'il a prononcé le mois dernier au US Foreign Policy Association. Celui de M. Peterson, est son discours prononcé lors de la conférence des premiers ministres à Halifax le 28 novembre. Les deux textes sont présentés comme des publicités.

Un porte-parole du bureau de M. Clark a déclaré que le ministère n'avait pas versé un sou pour la publication de ce discours. Même réponse au bureau de M. Peterson.

M. Len Harris, du bureau de la publicité du New York Times, a déclaré que le supplément sur le Canada était une initiative du journal et qu'il avait été entièrement payé par les annonceurs privés. « Les gouvernements n'ont pas payés pour la publication des discours. » « Nous avons voulu souligner le premier anniversaire de la visite de M. Mulroney à New York. C'est la raison d'être de ce supplément », a-t-il déclaré.

Le texte de M. Peterson contient de nombreuses critiques sur les négociations sur le libre-échange. M. Harris a justifié le choix de ce texte en déclarant qu'il était sain que toutes les opinions soient exprimées sur ce sujet.

Les pêches de la Basse Côte-Nord et la Raffinerie de sucre du Québec

Garon lègue deux projets à ses successeurs qui devront prendre des décisions rapidement

MARIE-AGNES THELLIER

QUÉBEC — Les nouveaux ministres de l'Agriculture et des Pêcheries, qui vont prêter serment cet après-midi, devront rapidement décider s'ils mènent à terme deux projets légués par leur prédécesseur, M. Jean Garon, pour réorganiser les pêches de la Basse Côte-Nord et pour moderniser la Raffinerie de sucre du Québec (RSQ), projets qui nécessiteront environ \$70 millions d'investissements.

En agriculture, celui qui chaussera les bottes de M. Garon devra aussi prendre immédiatement position sur la « stabilisation tripartite » des revenus agricoles, projet fédéral que le Québec rejette jusqu'ici. Tous les jours sur le plan des relations Québec-Ottawa, il devra poursuivre la lutte contre le fameux tarif du « Nid-de-Corbeau », qui désavantage les producteurs québécois.

Tel est du moins l'avis de M. Garon qui donnait hier sa dernière conférence de presse en tant que ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, poste qu'il a occupé pendant neuf ans.

Il faudrait d'abord injecter une trentaine de millions supplémentaires dans la raffinerie de sucre installée à Saint-Hilaire. Selon M. Garon, « ce serait une erreur de fermer la Raffinerie de sucre ». Les gouvernements Lévesque et Johnson n'ayant pris aucune décision, même s'il y a eu des débats à ce sujet en conseil des ministres, le gouvernement Bourassa devra prendre rapidement une décision sur le dossier présenté par la RSQ, « dans les prochaines semaines », selon M. Garon.

Ensuite, il faudrait investir \$38,2 millions pour bâtir quatre petites usines polyvalentes et trois unités de salaison et pour normaliser les cinq usines de salaison existantes sur la Basse Côte-Nord. Cependant, selon le plan que vient de soumettre M. Garon au Conseil du Trésor, il y au-

rait une certaine participation financière des dix communautés locales.

Rendu public hier à Bonaventure, ce plan vise à ce que la Basse Côte-Nord puisse obtenir sa part de la nouvelle répartition des ressources, notamment en ce qui concerne le crabe, la crevette et la pétoncle. Cela pourrait ajouter 600 nouveaux emplois directs dans cette région, s'ajoutant aux 314 emplois existants dans le secteur des pêches.

M. Garon vidait ses tiroirs hier. Il a rendu public un « Etat de la situation du financement agricole au Québec », document qui devait normalement précéder la tenue d'une conférence socio-économique sur le crédit agricole, initialement prévue pour cet automne.

Outre le plan de restructuration des pêches sur la Basse Côte-Nord, M. Garon a aussi confirmé hier que le gouvernement du Québec vient d'accorder \$6,3 millions de subventions pour poursuivre la modernisation des pêches aux Iles-de-la-Madeleine.

Le conseil des ministres a récem-

ment donné définitivement le feu vert à deux nouveaux investissements à Etang-du-Nord et à Cap-aux-Meules et à un dépassement de coûts à Havre-Aubert, totalisant près de \$10 millions. Pour permettre la réalisation de ces projets, Québec a accepté d'acquiescer près de \$2,5 millions d'actions supplémentaires de Madelipêche, ce qui porte à \$7,5 millions son investissement dans Madelipêche et dans sa filiale Crustacés des Iles.

En ce qui concerne le crédit agricole, le document d'analyse suggère quelques options possibles, qui devraient être discutées par tous les intervenants. Ainsi, on pourrait soit maintenir l'Office de crédit agricole du Québec, soit le supprimer à condition que les institutions financières existantes s'impliquent activement dans le prêt agricole, soit créer une véritable banque agricole.

Pour élargir les sources de fonds disponibles aux agriculteurs, le document réalisé par le MAPAQ suggère deux options: les obligations agricoles et le financement entre

acheteur et vendeur. Le document étudie aussi d'autres aspects comme la subvention d'intérêt, les quotas de production et l'aide à la relève. Il suggère quelques amendements aux lois de financement agricole.

Le successeur de M. Garon ne trouvera pas seulement que ce document de 150 pages sur son bureau. Il trouvera aussi un projet de réglementation sur le crédit aquacole, un avant-projet de règlement sur les encans agricoles, un règlement sur la pomme de terre « prêt à être signé » et un brouillon de règlement sur la commercialisation de la truite mouche...

« J'en ai gardé la liste », avertit M. Garon. Comme critique de l'opposition, il sera particulièrement vigilant au maintien du régime d'assurance-stabilisation (le meilleur régime d'assurance collective agricole au monde, dit-il), au maintien des mécanismes de protection du territoire agricole et à la croissance des nouveaux secteurs de production développés sous sa houlette.



Jean Garon

Photo CP

JJSS: « la jeunesse d'aujourd'hui a les moyens de forger un monde créateur »

CLÉMENT TRUDEL

« La jeunesse n'est absolument pas disposée à se laisser faire par les bureaucraties dirigeantes, elle enlèvera les Bastilles de ces élites ignorantes, elle sera le vecteur d'une nouvelle Renaissance » dont quelques universités pourront devenir les phares. Cette conviction, ce soulèvement à venir, Jean-Jacques Servan-Schreiber l'exprime avec feu: « La jeunesse de 1968 n'avait pas à sa disposition les moyens pour forger un monde créateur... celle d'aujourd'hui a les moyens et elle s'en est saisie », proclame celui qui, après *Le défi américain* a publié *Le défi mondial* dont le message principal est que « les technologies de l'informatique personnelle permettent l'ambition imminente de développement des pays du Tiers-Monde parallèlement » avec les pays industrialisés.

Le défi mondial, coproduit par Radio-Canada et par Antenne 2 (France), passera en six épisodes télévisés, du 5 au 10 janvier prochain, en français, à Radio-Canada. CBC pourrait diffuser l'adaptation anglaise plus tard, les coanimateurs étant Peter Ustinov et Patrick Watson. Le Brésil se serait dit intéressé à cette production qui doit à tout prix « sortir du Québec, du Canada », du continent américain pour mieux répondre au désir de celui que les Français reconnaissent à ses initiales: JJSS. Cette série a drainé environ \$2,5 millions de fonds en trois ans de tournage: Téléfilms Canada en a été le principal banquier et Via Le Monde Inc., maison que préside Bertolino, pense pouvoir rentrer assez rapidement dans ses frais. La série passera à une heure très prisée par les commanditaires: 21h.

L'animateur de la série *Le Défi mondial* est l'auteur et comédien britannique Peter Ustinov, que JJSS comparait hier, devant un public d'hommes d'affaires, à Danton (Dieu fasse qu'il n'en perde pas la tête!). Le réalisateur Daniel Bertolino est assimilé, dans la même logique, à Mirabeau et Radio-Canada au Tiers-Etat! C'est Daniel Bertolino qui a conçu le projet de transposer à l'écran *Le Défi mondial*, la recherche ayant été confiée à Victor Levant. Même si *Le Défi mondial* a déjà réalisé des



Photo Jacques Grenier

Le livre de Jean-Jacques Servan-Schreiber, *Le défi mondial*, fait l'objet d'une série de six émissions qui seront diffusées à Radio-Canada du 5 au 10 janvier.

ventes de 5 millions d'exemplaires en plusieurs langues, M. Servan-Schreiber confiait hier au DEVOIR son souhait que « si le message est transmis de façon exacte », un très large public pourra maintenant participer à un débat qui s'ouvre profondément.

L'auteur a insisté pour que la série télévisée s'amorce par un chapitre d'espoir, par un épisode sur les vrais enjeux que pose l'informatique personnelle. Conscient que

la technologie n'est pas neutre (elle peut servir à centraliser davantage les prises de décision et corroborer les thèses orwelliennes de Big Brother), JJSS dit lutter pour la décentraliser, la personnaliser, l'individualiser de sorte que rien ni personne n'empêche l'individu de s'épanouir, d'atteindre à son propre développement. Il a fondé et dirigé jusqu'à récemment à Paris le Centre mondial sur l'informatisation qu'il a mis en liaison avec l'univer-

sité américaine la plus avancée dans l'utilisation de l'informatique: l'université Carnegie-Mellon, de Pittsburgh.

L'auteur de *Le défi mondial* a fait confiance aux professionnels du métier quant à l'adaptation télévisuelle mais c'est lui qui a fixé l'ordre de diffusion des six épisodes. Il ne voulait pas que la crise du pétrole, par exemple, même si elle est très bien étayée par les archives compulsées, passe pour l'élément majeur de la série. On insiste sur les retards que les peuples industrialisés ont pris par rapport à l'Asie, sur les rendez-vous ratés avec l'Histoire, sur l'ardeur que des pays comme le Japon ont mis à s'emparer des progrès de la technologie (« ceux qui s'acharnent à vouloir détruire l'image d'un Japon en pleine concurrence sont des gens qui préféreraient rester dans leur paresse »).

Pour ce qui est des projets et réalisations dans des pays en développement (Inde, Sénégal, Algérie, Colombie, etc.), JJSS retient qu'ils s'attaquent aux priorités les plus urgentes: l'agriculture, la santé, l'éducation, dans des formules s'adaptant aux réalités concrètes de chaque pays.

Jadis accusé en France d'avoir porté atteinte au moral de l'armée par son livre « Lieutenant en Algérie » (il fut acquitté sur un non-lieu), JJSS pense-t-il que les jeunes devraient aujourd'hui adopter une attitude critique intense vis-à-vis des causes pour lesquelles on voudrait les consacrer? Oui, répond-il sans hésiter car « les bureaucraties colonisent nos propres pays » comme autrefois nous avons fait envers des pays qui ont connu la décolonisation. « Voilà où nous en sommes: nous vivons l'épisode ultime du drame colonial ».

Dans sa causerie d'hier midi devant la Chambre de commerce de Montréal, M. Servan-Schreiber avait rendu compte d'un « éveil de la création, de la capacité à prendre, de cet appétit de la jeunesse à l'excellence » sous toutes les latitudes. Et si aujourd'hui il appelle à une quasi subversion, c'est que « nulle part je n'ai vu les élites au pouvoir cultiver, organiser, nourrir cette chance unique et précieuse d'une nouvelle Renaissance ».

La Cour suprême tranche en faveur d'un chômeur contre le gouvernement

JEAN-CLAUDE LECLERC

La Cours suprême du Canada a jugé que la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (CEIC) avait agi illégalement en retenant, sans l'autorisation du tribunal de faillite, des prestations d'assurance-chômage auxquelles un bénéficiaire avait droit pendant sa faillite.

La décision tranche un litige né en 1978 entre M. André Vachon, de Sherbrooke, et la CEIC (l'ex-Commission d'assurance-chômage). En raison de problèmes financiers insurmontables, M. Vachon s'était résolu à faire une faillite personnelle en juillet 1978. Parmi ses dettes, la Commission détenait une créance de \$922 représentant des prestations versées en trop, par erreur.

Dès qu'il y a faillite personnelle, tous les créanciers, en vertu de la loi, doivent cesser toute forme de procédure visant à percevoir leur créance, et produire leur réclamation au syndic de faillite, qui voit à la distribution, s'il y a lieu, à la fin de son administration.

Or la CEIC, interprétant une disposition de la loi sur l'assurance-chômage, s'est remboursée elle-même en retenant tout simplement les prestations qu'elle devait normalement faire parvenir au prestataire, toujours sans emploi.

M. Vachon se retrouvait sans aucun revenu et la Commission se remboursait toute sa dette, contraire-

ment aux autres créanciers, soumis à la loi sur la faillite.

M. Vachon pris des procédures contre la CEIC, afin de faire déclarer illégale cette façon de procéder. Il prétendait que la Commission ne pouvait ainsi le priver de sa seule source de subsistance ni se faire justice à elle-même en se remboursant d'une dette qui aurait dû être traitée comme toutes les autres.

L'action fut rejetée par la Cour fédérale, en première instance puis en appel. La Cour suprême a tranché, au contraire, en faveur du failli.

Le jugement, unanime, a été rendu le 21 novembre par le juge Beetz au nom de six collègues.

Ce mode de recouvrement du trop-perçu par voie de retenue sur les prestations subséquentes est une technique qu'on retrouve dans plusieurs lois sociales, tant fédérales que provinciales, note le juge Beetz, citant les lois sur les pensions, la sécurité de la vieillesse, l'aide sociale, le régime de rentes.

En cas de faillite personnelle, le gouvernement ne pourra plus s'en prévaloir, sauf avec l'autorisation du tribunal de faillite. Le juge cite la jurisprudence qui a donné tort aux compagnies de gaz ou de téléphone, qui tentaient de se payer elles-mêmes en menaçant de couper le service.

Les prestations d'assurance-chômage sont insaisissables, prétendait la CEIC, et donc les autres créanciers n'étaient pas lésés par la soustraction de cette créance.

La désindexation des allocations familiales

L'opposition au projet de loi C-70 prend de l'ampleur

RENÉE ROWAN

Le regroupement contre le projet de loi C-70 qui désindexe les allocations familiales a pris, au cours des dernières semaines, l'ampleur d'un vaste mouvement pan-canadien qui regroupe des millions de femmes et

de familles qui ont charge d'enfants au Canada.

Des représentants de ce « regroupement extraordinaire », comme ils le qualifient eux-mêmes, ont tenu hier et tiendront aujourd'hui des conférences de presse dans plusieurs villes canadiennes, notamment à Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver, Winnipeg, Sidney et Regina.

Ce regroupement non partisan regroupe, fait assez peu fréquent, des représentant(e)s de tous les milieux, de tous les âges, de toutes les allégeances: représentant(e)s de groupes de femmes, de familles, de per-

sonnes âgées, de centrales syndicales, de groupes ou associations ethniques, communautaires, professionnelles ou religieuses.

Le projet de loi qui désindexe les allocations familiales doit franchir l'étape de la troisième lecture et tout laisse croire que le gouvernement veut limiter la durée des débats pour forcer l'adoption avant la fin de la présente session, ont indiqué les porte-parole de groupes montréalais en conférence de presse, hier. « Drôle de cadeau de Noël aux femmes et aux familles! », déplore le regroupement.

Avec ce projet de loi, constate-t-il, le gouvernement de M. Mulroney renie deux principes fondamentaux qui doivent guider les politiques d'une société en regard de la naissance, de l'entretien et des soins aux enfants. D'abord et avant tout une société doit affirmer et respecter le caractè-

re absolument privé de toute décision de mettre ou non des enfants au monde et, en second lieu, cette société doit reconnaître concrètement que les enfants représentent un apport positif pour son propre développement.

guérin l'éditeur qui édite

Vivre son corps à la maternelle

par les activités rythmiques

Guide d'éveil musical chez les 5-6 ans

Michèle T. Baril, Hélène C. Richard, Janine F. Poltras

ISBN-2-7601-0159-2 (113 p.) 4,95\$

Vivre son corps à la maternelle

par les activités rythmiques

Guide d'éveil musical chez les 5-6 ans

guérin

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis	Station Métro-Longueuil	168 est, rue Sainte-Catherine	4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec	Longueuil, Québec	Montréal, Québec	Montréal, Québec
Tél: (514) 849-1112	Tél: (514) 677-6525	Tél: (514) 861-5647	Tél: (514) 843-6241

guérin éditeur limitée

4501 Drolet

Montréal H2T 2G2

Tél.: (514) 842-3481

Ce document présente le fruit d'une recherche en rythmique dans le cadre d'un cours en psychomotricité. Les auteurs ont élaboré une série d'exercices qui pourront guider les éducatrices qui ont à cœur l'éveil musical des tout-petits de nos classes maternelles. Les exercices visent tout à la fois l'éveil du sens auditif, du sens rythmique ou du sens mélodique sont gradués et adaptés aux enfants de 5-6 ans. Les références de disques d'accompagnement de ces fiches seront sûrement d'un précieux secours pour l'expérimentation.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

27 Ste-Angèle Québec 692-3835

PRÉPÔSÉ AU STATIONNEMENT ou STATIONNEMENT GRATUIT RUE STE-ANGÈLE

- La pissaladière niçoise
- Le velouté à la novarese
- Le saumon au foie gras en croûte ou Le shaslick, sauce Beaugency
- Les endives à la meunière
- Le flan aux poireaux
- Le riz au safran
- Le chariot des mille douceurs

Le café 17,95\$

Le vendredi, samedi et dimanche soir

EPSON

UNE VALEUR ÉQUITABLE

EQUITY I

L'ORDINATEUR EQUITY I VOUS PERMET D'UTILISER TOUS LES LOGICIELS MD/DOS POPULAIRE POUR AUSSI PEU QUE

\$1995⁰⁰*

* COMPRENANT: — 1 LECTEUR DE DISQUE 360 K.O. — ECRAN MONOCHROME — CLAVIER STYLE A.T. AMOVIBLE — MÉMOIRE RAM DE 256 K.O. — MS/DOS et GW BASIC — 1 AN DE GARANTIE

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ

CANADAC

Les professionnels en bureautique

7035, av. du Parc, Montréal, Qué. H3N 1X7 (514) 270-1141

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC., en affaires depuis 1917

AFFAIRES SOCIALES

Un acquis à conserver

À la veille de la formation du nouveau cabinet libéral, la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) insiste auprès du chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, sur la nécessité de nommer un ministre d'État à la politique familiale. « La politique familiale étant un dossier essentiellement horizontal, il va de soi qu'un ministre sectoriel constituerait un illogisme et une régression des acquis politiques que les familles détiennent présentement », soutient Mme Denise Laporte-Dubuc, secrétaire générale, dans un télégramme adressé à M. Bourassa.

Des bureaux régionaux de l'OPHQ

L'Office des personnes handicapées du Québec annonce l'ouverture de bureaux régionaux à Québec, Rimouski, Trois-Rivières, Sherbrooke et Chicoutimi. Les services offerts à partir des bureaux régionaux sont l'aide individuelle pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de services, l'octroi d'aide matérielle et l'aide à la promotion et à la coordination des ressources, des programmes et services pour les personnes handicapées. Les programmes de centre de travail adapté, contrat d'intégration au travail ainsi que les subventions aux organismes de promotion continuent à être administrés à partir du siège social à Drummondville. « L'OPHQ n'est pas en région pour prendre la place des divers organismes, mais bien pour collaborer avec ces derniers afin que les personnes handicapées obtiennent une réponse adéquate à leurs besoins », précise l'Office dans un communiqué.

Le Comité des malades s'inquiète

Maintenant que les libéraux ont été reportés au pouvoir par un vote massif, il ne faudrait pas qu'ils négligent leurs engagements électoraux ou qu'ils les reportent aux calendes grecques, s'inquiète le Comité provincial des malades. « Il faut agir, et agir dans les plus brefs délais, soutient M. Claude Brunet. Rappelant le besoin urgent d'hôpitaux de soins de longue durée, le président du Comité constate que « psychologiquement et socialement, les cas de soins prolongés ont un meilleur milieu dans les centres pour malades chroniques ». Actuellement, plus de 2,000 de ces malades occupent « bien involontairement » un lit dans les hôpitaux généraux de la région de Montréal privant ainsi de lits les malades nécessitant des soins de courte durée: « Chacun de ces lits pourrait accueillir 35 malades par année au lieu de servir à un seul malade chronique pendant plusieurs années, comme c'est actuellement le cas », précise-t-il.

À la ville de Montréal

La ville de Montréal entreprend une campagne de sensibilisation auprès de ses employés pour les informer des possibilités et des besoins des personnes handicapées en milieu de travail. Cette campagne s'inscrit dans le programme d'embauche des personnes handicapées élaboré par le service du personnel de la ville et sanctionné par l'Office des personnes handicapées du Québec en janvier dernier. Depuis le mois de juin, M. Marcel Cajalait, lui-même un handicapé visuel, assure la coordination du programme. D'ici la période des fêtes, affiches et dépliants seront distribués dans les différents services. En outre, le journal des employés « Les Montréalités », publiera un article de fond sur les modalités et les caractéristiques du programme. La campagne de sensibilisation est un des 36 éléments du programme d'embauche dont le principe directeur est de donner aux personnes handicapées une chance égale de trouver un emploi et de se faire valoir sur le plan professionnel. Le processus de recrutement sera le même, à la différence que le postulant handicapé pourra compter sur l'assistance d'une personne ressource à qui il exprimera ses besoins. De plus, le formulaire d'engagement sera légèrement modifié de façon à ce que le candidat puisse y mentionner la nature de son handicap.

Le transport adapté

Depuis hier, la table de concertation des organismes sur le transport des personnes handicapées de la Communauté urbaine de Montréal distribue des tracts dans diverses stations de métro affichant ainsi publiquement son mécontentement. La table de concertation regroupe une quinzaine d'organismes de la région métropolitaine. Les usagers du transport adapté revendiquent des solutions concrètes aux problèmes qu'ils rencontrent fréquemment: le manque de transport, les retards, l'attente téléphonique, les modes de réservation, l'attitude du personnel et des véhicules adéquats. Les usagers considèrent qu'après cinq ans de revendications et de promesses, il ne s'agit plus d'une situation de mise en service, mais purement et simplement d'un problème de mauvaise gestion. Parallèlement à la distribution de tracts, les usagers du transport adapté entreprennent une campagne d'information auprès des députés et élus municipalités.

Renée Rowan

Un budget de dépenses de \$249.1 millions

Laval impose à ses contribuables une taxe foncière à l'assainissement des eaux

ALAIN DUHAMEL

Dans le compte des taxes municipales qu'ils recevront l'an prochain, les contribuables lavallois remarqueront l'imposition d'une nouvelle taxe foncière, au taux de \$0.08 le \$100 d'évaluation, dite taxe à l'assainissement des eaux.

Cette nouvelle taxe municipale, instituée pour financer l'exploitation du système d'épuration des eaux usées de l'île Jésus, tient pour beaucoup dans le relèvement de 4.5 % du taux combiné des taxes foncières lavalloises. Le taux combiné des taxes foncières passe de \$2.20 en 1985 à \$2.30 en 1986.

« Nos concitoyens doivent comprendre que l'assainissement des eaux n'est pas un service gratuit et que notre conscience collective face à la pollution de nos rivières doit se refléter par un coût si nous voulons vraiment réparer la situation déastreuse de cette pollution que nous avons fait sciemment pendant 30 ans », a déclaré le maire de la ville, M. Claude Lefebvre, en présentant son budget, hier.

Pour la première fois depuis qu'il a été élu pour un premier mandat à la mairie, en 1981, M. Lefebvre doit annoncer aux contribuables une hausse du taux des taxes foncières, un exercice qui l'oblige, parfois sur un ton agacé, à défendre ses choix budgétaires. « Il ne s'agit plus d'annoncer un budget, il s'agit de défendre un budget. Si je ne pouvais vous fournir d'explications substantielles, ce taux d'augmentation apparaîtrait extravagant, sinon proprement inacceptable. »

Au cours de l'année 1986, l'administration municipale se propose de dépenser \$249.1 millions, en hausse de \$33.8 millions.

Le service de la dette augmente de \$12.6 millions et passe à \$79.2 millions. L'essentiel de l'augmentation (\$11.1 millions) provient du programme accéléré de construction du système d'épuration pour lequel l'administration municipale touche un remboursement de \$9.5 millions du gouvernement québécois.

L'exploitation du système d'épuration des eaux usées, entièrement à la charge de Laval, représente un nouveau service municipal qui col-



Claude Lefebvre

tera aux contribuables \$5.1 millions.

L'administration municipale doit en outre inscrire dans ses livres une augmentation de \$5.5 millions au titre du transport en commun imputable en bonne part à la prise en

compte des écarts entre les trop perçus et les déficits d'exploitation de la Société de transport de Laval (STL) pour les années 1983 (surplus de \$2 millions utilisés en 1985), et 1984 (déficit accru de \$3.1 millions, comptabilisable au cours de l'exercice 1986). Au total, la STL réclame de l'administration municipale l'an prochain une somme de \$15.7 millions.

Déductions faites de la partie de l'accroissement de la dette remboursable par le gouvernement québécois et des particularités de la comptabilité de la STL, le maire Lefebvre établit à 8.75 %, ou \$19 millions, au lieu de 15.7 %, la croissance réelle des dépenses municipales.

Le rôle des valeurs imposables est estimé à \$5,9 milliards et celui des valeurs non imposables, pour lesquelles, en quasi totalité, l'administration municipale touche des compensations fiscales, à \$807 millions, portant ainsi la richesse foncière lavalloise à \$6.8 milliards.

Outre le relèvement du taux d'imposition combiné des taxes foncières, l'administration municipale augmente la taxe d'eau de \$6 par année, la portant de \$144 à \$150, en hausse de 4.1 %, et relève le taux d'imposition de la taxe d'affaires de 11.5 % à 12.5 %. Les taxes devraient rapporter \$184.2 millions.

Les autres recettes municipales proviennent des compensations fiscales (\$21.3 millions), du surplus d'exercice (\$8.7 millions), du solde non utilisé de divers règlements d'emprunt (\$1.4 million) et de diverses autres sources tels les droits, redevances, permis, intérêts, tarifs, amendes, etc. (19.7 millions).

Pour une maison unifamiliale évaluée à \$50,000 en 1985, le compte des taxes devrait augmenter de \$107.

Le seul élu d'opposition, M. Gaston Clermont, ne retrouve pas dans ce budget le discours électoral de cet automne puisque le fardeau fiscal s'accroît de près de 10 %, beaucoup plus rapidement que l'indice des prix à la consommation.

Le président de la Chambre de commerce, M. Paul Vaillancourt, demeure satisfait puisque l'augmentation de la taxe d'affaires correspond à une augmentation des investissements dans le développement économique. La Corporation de développement économique de Laval, instituée le printemps dernier, se mettra véritablement en marche en 1986.

Le CRAPO développera des logiciels adaptés à l'enseignement

PIERRE CAYOUILLE

L'Alliance des professeurs de Montréal a inauguré hier son Centre de recherche appliquée pour l'ordinateur, le CRAPO. Logé dans des locaux prêtés par la polyvalente Louis-Joseph Papineau de la CECM, ce centre a pour mission de développer des logiciels adaptés à l'enseignement.

Créé en décembre 1983, le centre rassemble sous le curieux acronyme « CRAPO » un non moins curieux ménage à trois entre un syndicat, une PME québécoise et une société géante d'informatique.

Le CRAPO a en effet été mis sur pied conjointement par l'Alliance des professeurs de Montréal, la société de bureautique et d'informatique intégrées (SBI) — la PME québécoise — et le fabricant d'ordinateurs Sperry.

Il s'agissait hier d'une étrange « ouverture officielle » comme le soulignait M. Rodrigue Dubé, ex-président de l'Alliance des professeurs de Montréal et président du CRAPO, puisque l'organisme fonctionne depuis février 1985 et possède déjà six logiciels sur le marché.

Quatre d'entre eux ont été conçus dans le cadre du projet Sources d'aide à la recherche d'emploi par micro-ordinateur (SAREMO). Ces

logiciels s'adressent aux étudiants, nouveaux diplômés, décrocheurs, chômeurs et femmes retournant sur le marché du travail. Un premier logiciel contient 1 200 titres d'occupation et sert d'outil de référence. Un second porte sur le curriculum vitae ; un troisième sur l'entrevue d'emploi. Un dernier fournit enfin toute l'information nécessaire aux sans-emploi sur l'aide financière disponible. Le CRAPO distribue également deux logiciels de jeux ayant comme objectif de stimuler les habiletés intellectuelles de l'enfant.

À ce jour, le centre de recherche appliquée pour l'ordinateur a créé 12 emplois. Il fonctionne comme une véritable entreprise privée dont les profits et dividendes sont cependant entièrement réinvestis dans la recherche. L'Alliance des professeurs participe à 50 %, les deux autres partenaires participent à 25 % chacun. Le ministère de l'Éducation du Québec a également collaboré au projet depuis deux ans en prêtant au CRAPO cinq enseignants.

Il existe sur l'île de Montréal trois autres centres dont la vocation est analogue à celle du CRAPO. Tous trois sont voués à la recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur.

En janvier dernier, la CECM créait son Centre de développement

en micro-informatique, situé à la polyvalente Jeanne-Mance. Le centre fut inauguré cet automne. Le conseil scolaire de l'île de Montréal se doit en février dernier d'un centre semblable qui réunit toutes les autres commissions scolaires de l'île : le Centre de développement des applications de l'informatique à des fins éducatives.

En mai dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie mettrait enfin sur pied son Centre québécois de recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur.

Présente à l'inauguration officielle du CRAPO, la présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, Mme Lorraine Pagé, a souligné l'importance du CRAPO, « surtout dans un contexte où les enseignants se plaignent du peu de logiciels adéquats disponibles ».

Noël

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

La fête de Noël est un jour férié.

En vertu de la Loi sur les normes du travail, le jour de Noël est un jour férié pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec. Toutefois, si votre convention collective ou votre décret prévoit 6 jours fériés en plus de la Fête nationale, ce sont les dispositions de la convention ou du décret qui s'appliquent.

Les conditions d'admissibilité

Que vous travailliez à temps complet ou à temps partiel, vous êtes admissible au congé si :

- vous travaillez habituellement le mercredi;
- vous êtes au service de la même entreprise depuis 60 jours;
- vous êtes présent au travail la veille et le lendemain de la fête ou absent avec autorisation ou pour une raison valable.

Une indemnité ou un congé compensatoire

Vous avez droit, pour cette journée de congé, à une indemnité correspondant à la moyenne du salaire quotidien gagné au cours des deux semaines précédant Noël.

Toutefois, si vous devez travailler le jour de Noël, l'employeur doit :

- vous payer le salaire correspondant au travail que vous effectuez; et
- vous verser l'indemnité prévue ci-haut ou vous accorder un congé dans les trois semaines qui précèdent ou qui suivent cette fête.

Renseignements

Vous pouvez obtenir plus de renseignements ou porter plainte en vous adressant au bureau de la Commission des normes du travail de votre région.

BAIE-COMEAU	(418) 589-9931	MONTRÉAL	(514) 873-7061
HULL	(819) 771-6259	QUÉBEC	(418) 643-4940
JONQUIÈRE	(418) 547-6689	ROUYN	(819) 762-0867
LÉVIS	(418) 833-6194	SHERBROOKE	(819) 565-0441
MATANE	(418) 562-2010	TROIS-RIVIÈRES	(819) 374-4661

Québec

SONY et RADIO LORENZ VOUS PROPOSENT POUR NOËL



SONY CDP-70
— avec programmation de 16 mémoires
— prise de casque avec volume
— télécommande optionnelle

PRIX SPÉCIAL DE RADIO LORENZ

OFFRE SPÉCIALE

Avec chaque lecteur audio-numérique, 3 disques Polygram parmi un choix de 20 titres et ce à \$8.99 chacun.

Veuillez noter que du 12 au 23 décembre nous serons ouvert jusqu'à 21 h, exception faite des samedis 14 et 21 décembre où nous fermerons à 5 h.

LORENZ WALKMAN DE SONY

SFR-20W
— Récepteur FM stéréo
— Sélecteur de sensibilité pour une réception optimale
— Casque d'écoute MDR ultra-léger
— Indicateur DEL de syntonisation
— Antenne FM incorporée
\$39⁹⁹



SONY D5A

— le plus petit lecteur de disques numériques
— étui de transport avec batteries rechargeables disponibles
— adaptateur CA fourni
— câble de raccord pour votre chaîne stéréo inclus



NOTRE PRIX

\$369

RADIO LORENZ

849-8229

115, rue Ste-Catherine ouest (Place des Arts)
(Stationnement gratuit dans le bâtiment de la Place des Arts)

30^e SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

OUVERT

DU 6 AU 22 DÉCEMBRE 1985

PLACE BONAVENTURE
HALL D'EXPOSITION OUEST

Expo-vente ouvert de midi à 22 h sauf le dimanche 22 déc., fermeture à 18 heures

310 EXPOSANTS

NOUVEAU Six secteurs thématiques

- bijoux
- mode
- cuirs
- enfants
- maison
- multidisciplinaire

RECHERCHE 85 exposition prestigieuse au cœur du Salon avec la collaboration du Ministère des Affaires culturelles du Québec et de La Presse.



Consultez le calendrier des activités dans LA PRESSE.

Animation et ateliers de démonstration

- Défilés de mode
- Activité-jeunesse 14 déc.
- Garderie
- Guide gratuit à l'entrée

Remise du Prix Jean-Marie-Gauvreau-Molson le mardi 10 déc.

2 voyages offerts par Québecair et Tours Mont-Royal

- Guadeloupe • West Palm Beach
- valeur de 3 250 \$

Grâce à la collaboration des employés, des cadres et des médecins L'hôpital Notre-Dame est « guéri »

RENÉE ROWAN

Après sept ans de compression budgétaire et de rationalisation de ses activités, l'hôpital Notre-Dame a enfin atteint, depuis le mois d'octobre, l'équilibre budgétaire souhaité par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

C'est ce qu'a annoncé, hier, le directeur général de l'hôpital, M. Marcel-H. L'Abbé aux employés, aux cadres et aux médecins de ce centre hospitalier.

En termes concrets, précise-t-il dans une entrevue accordée au DEVOIR, cela représente une réduction de 1.1 millions d'heures rémunérées, soit une baisse de 18%. À raison de \$16 l'heure — la moyenne des coûts de salaire à l'hôpital Notre-Dame — cela équivaut à une diminution de \$17 millions en dollars actuels.

« S'il y a eu déplacement de certaines activités, globalement le volume de services a été maintenu malgré la réduction de 18% des heures rémunérées », soutient M. L'Abbé.

Le budget de l'hôpital Notre-Dame est de \$106 millions pour 1985-1986. Pour les six premiers mois de l'exercice financier, l'hôpital Notre-Dame a encouru un déficit de \$2.5 millions, déficit qui a été accepté par le MSSS. Le dernier plan de redressement entré en vigueur à la fin de l'été a permis d'atteindre l'équilibre budgétaire où, pour la première fois en octobre, les dépenses n'excèdent pas les ressources financières fixées par le gouvernement.

« Ces années ont été difficiles, l'équilibre demeure précaire, mais quand on voit les résultats, nous sommes fiers », constate le d.g. Cela nous a forcé à remettre en question nos objectifs et les services offerts à la population, à faire des choix souvent douloureux. »

Sous certains aspects — efficacité, économies réalisées pour les payeurs de taxes — le processus toutefois a été positif, indique M. L'Abbé. Mais c'est surtout en regard de l'évolution des mentalités, à l'intérieur même de l'hôpital, que les gains sont les plus importants: il s'est développé au sein des employés, des cadres et des médecins de l'établissement un sens de collaboration, un esprit d'appartenance et de solidarité, un désir d'excellence que M. L'Abbé qualifie d'extraordinaire.

Le processus de redressement ne s'est pas déroulé sans sacrifices ni déchirements, note le directeur

général. Pour y arriver, le centre hospitalier a dû fermer le centre maternel, le centre d'hébergement, l'unité d'hospitalisation de la pédiatrie, l'hôpital de jour en psychiatrie et 36 lits de soins aigus.

Le directeur général espère qu'éventuellement, la direction pourra rouvrir l'hôpital de jour en psychiatrie d'une partie des activités sont présentement assumées par la clinique externe de psychiatrie. Pour cela, cependant, il faudra un budget additionnel.

Dans l'immédiat, la direction de l'hôpital a demandé au ministère de la Santé et des Services sociaux un budget supplémentaire de \$3.5 millions dans le but d'ouvrir 82 lits, ce qui permettrait de soulager le service de l'urgence: « 50% de nos malades arrivent par cette voie », précise M. L'Abbé. Le taux d'occupation des lits à l'hôpital Notre-Dame était, hier, de 96%.

En plus des 36 lits de soins aigus qui ont été fermés au cours de l'été, on parle ici de six nouveaux lits de soins intensifs et de 40 lits qui étaient autrefois réservés pour les enfants et qu'on pourrait rouvrir pour la clientèle adulte.

« L'espace est là et nous avons besoin de ces 82 lits pour désengorger le service de l'urgence. Nous

avons fait notre grande part. C'est maintenant au tour du gouvernement de faire la sienne », soutient le d.g.

Au cours des sept dernières années, l'hôpital Notre-Dame a non seulement dû démontrer, mais il a dû « vivre » l'échec du système de financement des hôpitaux. « Nous en avons porté non seulement le fardeau, mais cela a aussi nui à notre réputation », constate non sans une certaine amertume M. L'Abbé.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a déclaré à quelques occasions au cours de l'automne que la méthode de révision de la base budgétaire (MRBB), comme on le dit dans le jargon, n'était pas une méthode appropriée et adéquate pour la budgétisation des hôpitaux. Cette méthode, indique le d.g., ne tient pas compte, entre autres, de la nature des activités, de leur volume et de leur évolution.

Ainsi, par exemple, à l'hôpital Notre-Dame, on a noté au cours des dernières années, une augmentation « phénoménale » des cas de cancer et des cas d'hémophilie. « On ne peut ignorer la variation du volume des activités sans fausser tous les calculs », estime M. L'Abbé.

Les enfants d'aujourd'hui sont-ils meilleurs en math que ceux d'hier ?

(LE DEVOIR) — Malgré l'importance stratégique que revêt la réussite en mathématiques au primaire, l'absence de données, constate le Conseil supérieur de l'éducation, ne permet pas de dire « si les élèves apprennent bien ou médiocrement, plus ou moins, mieux ou moins bien que les générations qui les ont précédés ».

Aussi recommande-t-il, dans un avis rendu public hier, « que les mathématiques soient désignées comme un des champs prioritaires visés par un éventuel dispositif national d'évaluation systématique de la maîtrise des apprentissages de base ».

« L'absence d'examen uniformes au primaire », constate-t-il, « ne permet pas d'y voir clair (...) Ce qui manque surtout ici, c'est la réalisation de coups de sonde systématiques et périodiques auprès de groupes d'élèves scientifiquement échantillonnés ».

Les mathématiques, rappelle le Conseil, constitue une « clé pour l'avenir ». Les « résultats en mathématiques deviennent, dès le primaire, un indicateur du cheminement ultérieur de l'élève, puisque cette discipline est largement considérée dans le

classement futur. Les règles de sanction des études traduisent les mêmes priorités ».

Pour ce qui est de la qualité du programme de mathématique du primaire — question controversée, s'il en est —, le Conseil conclut qu'il est « avantageusement comparable à la plupart des autres programmes nord-américains datant de la même époque » mais qu'il demeure « possible et souhaitable de l'améliorer ». Le programme « véhicule une conception féconde des mathématiques, selon laquelle les mathématiques sont un instrument permettant de résoudre des problèmes » (plutôt qu'une théorie pure) mais ses objectifs ne sont pas toujours cohérents avec cette conception.

Le Conseil insiste enfin sur la place importante que jouent les parents face à leurs enfants dans l'apprentissage des mathématiques. Il recommande que l'on mette au point des « outils de sensibilisation destinés à aider la prise de conscience d'attitudes négatives fréquentes, souvent même sexistes, à l'égard des mathématiques, et à favoriser le développement d'attitudes positives et affranchies des stéréotypes sexistes ».

CINEMA

ASTRE II: (327-5001) — "Opération beurre de pain" 7 h, 9 h
ASTRE III: — "Le manoir de l'horreur" 8 h 45, "Portés disparus" 7 h
ASTRE III: — "E.T., l'extra-terrestre" 9 h 10, "Last starfighter" 7 h 15
ASTRE IV: — "Death Wish # 3" 7 h 15, 9 h
BERRI I: (288-2115) — "Opération beurre de pain" 11 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — "Escalier C" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20
BERRI III: — "Santa Claus, le film" 12 h, 2 h 15, 4 h 45, 7 h, 9 h
BERRI IV: — "Le Matou" 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
BERRI V: — "Les anges se fendent la gueule" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
ONAVENTURE I: (861-2725) — "White Nights" 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30

adventure 10 h
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "Santa Claus, le film" 1 h, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "Good hot stuff" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h 00
CINEMA THÉÂTRE QUÉBÉCOIS: (842-9768) — "Asphalt" 18 h 35 — "Le journal d'une fille perdue" 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "La tentation d'Isabelle" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX II: — "St-Elmo's fire" 1 h 15, 3 h, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — "War and Love" 7 h, "Teen Wolf" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05
CINÉPLEX IV: — "Remo Williams, the adventure begins" 1 h 05, 5 h 15, 9 h 30, "Invasion U.S.A." 3 h 15, 7 h 30
CINÉPLEX V: — "Kiss of the Spider Woman" 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — "Back to the Future" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — "Peanut Butter Solution" 12 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — "Carmen" 2 h, 5 h, 8 h
CINEMA MONTREAL I: (521-7870) — "Rambo # 2, la mission" 2 h 10, 5 h 45, 9 h 25 — "L'enfer de la violence" 12 h 30, 4 h 05, 7 h 45
CINEMA MONTREAL II: — "Opérations beurre de pain" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — "Amadeus" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Le fil de Beverly Hills" 12 h 15, 16 h 30, 21 h 45
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Indiana Jones, et le temple maudit" 14 h 20, 18 h 35
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Rêves sensuels d'un auteur" 13 h 20, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 35 — "L'initiation de Virginie" 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS V: — "La rose pourpre du Caïre" 12 h 30, 14 h 15, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — "Complices" — "Les enfants de la télévision" 7 h, 9 h
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — "Sans anesthésie" 19 h — "Camera buff" 21 h 15
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Trois hommes, un couffin" 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6760) — "Santa Claus, le film" 7 h, 9 h 15
DAUPHIN II: — "Partir et revenir" 7 h 15, 9 h 30
DORVAL I: (831-8587) — "Rocky # 4" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
DORVAL II: — "Jewel of the Nile" 7 h, 9 h
DORVAL III: — "That was then this is now" 7 h, 9 h
DECARIE I: (341-3190) — "White Nights" 7 h, 9 h 30
DECARIE II: — "Jagged Edge" 7 h, 9 h, 9 h 30
ELYSÉE I: (842-6053) — "Camilla" 6 h 50, 9 h
ELYSÉE II: — "Péril en la demeure" 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — "One magic christmas" 6 h, 7 h 15, 9 h 30
FAIRVIEW II: — "Spies like us" 7 h 15, 9 h
GREENFIELD I: (671-6129) — "Rocky # 4" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 2: — "Elvis Gratton" 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
GREENFIELD 3: — "Hold up" 7 h, 9 h 20
IMPERIAL: (288-7102) — "Young Sherlock Holmes" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20
JEAN-TALON: (725-7000) — "Retour vers le futur" 7 h 15, 9 h 40
KENT I: (489-9707) — "Jewel of the Nile" 7 h, 9 h
KENT II: — "One magic Christmas" 6 h, 7 h 45, 9 h 30
CINEMA DU PARC I: (844-9470) — "Rocky # 4" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
CINEMA DU PARC II: — "Spies like us" 7 h 15, 9 h 30
CINEMA DU PARC III: — "Spies like us" 6 h 10, 8 h 10
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Recherche Susan, désespérément" 7 h — "Le vieillard et l'enfant" 7 h 30 — "Le lit au haricot" 9 h 15 — "Mystère Alexina" 9 h 30 (6 au 12 déc)
LAVAL I: (888-7776) — "Rocky # 4" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
LAVAL II: — "Spies like us" 7 h 15, 9 h 30
LAVAL III: — "Elvis Gratton" 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
LAVAL IV: — "Hold up" 7 h, 9 h 20
LAVAL V: — "Jewel of the Nile" 7 h, 9 h 15
LAVAL-ODEON I: (687-5207) — "Retour vers le futur" 7 h 15, 20 h, 9 h 40
LAVAL-ODEON II: — "Santa Claus" 7 h, 9 h 15
LOEW'S I: (861-7437) — "Jewel of the Nile" 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
LOEW'S II: — "This was then this is now" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 20
LOEW'S III: — "Nightmare on Elm St. part 2" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35
LOEW'S IV: — "Commando" 1 h 30, 3 h 25,

SUR SCENE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10h, 11h, 30 et 00h 45 — Les dim. lun. et mar. — Le Quartet Guy Nadon — avec Guy Nadon, batterie, Jean-Clément, basse, Claude Doyotte, guitare, et Ron Dilauro, trompette, spectacles à 10h, 11h, 30 et 00h 45
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Jazz tous les soirs — Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu. au dim. à compter de 22h
BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Mt — John and Mary — avec Love Reaction — 12-13-14 déc.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: 1700 St-Denis, Mt — Ensemble de jazz, classe de Nick Ayoub, le 12 déc. à 20h
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mt — « La jaccasse rit » — théâtre de et avec Raymond Lévesque, Sophie Stanke et M. Bovin, 12 au 22 déc. du jeu. au dim. à 20h 30 — Chansons et monologues avec Raymond Lévesque et Céline Arsenault, 12 au 22 déc. jeu. au dim. 22h
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée — « Trois femmes pour un homme » production du Café-Concert, m. en s. Philippe Grenier, à compter du 25 oct. du jeu. au sam. 21h
CAFÉ DE LA PLACE: (Place des arts, 842-2112) — « A cinquante ans, elle découvrait la mer » de Denise Chalem, m. en s. Monique Dupeçon, du 13 nov. au 14 déc. et les 26-27-28 déc. et 2-3-4 janv. du mar. au sam. à 20h
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mt (843-4384) — « Tranzat » spectacle de Jean Gauthier, Philippe Noreault et Clotilde, du 20 nov. au 15 déc. du mar. au dim. à 22h
CHRIST CHURCH CATHEDRAL: Ste-Catherine et Université, Mt — Récital-midi, Gerald Wheeler à l'orgue, le 12 déc. à 12h 30
CLUB BALLET: 4372 St-Laurent, Mt (845-5447) — Tous les ven. et ven. sam. musique populaire africaine, de 11h à 03h
CLUB MILES: 1209 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Lager, à 17h 30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTREAL: 100 est Notre-Dame, Mt — Salle Gabriel Cusson: Récital de percussion, classe de Guy Lachapelle, le 12 déc. à 20h
L'ESKALE: 1235 rue Sanguinet, Mt (849-7164) — « Air froid » après l'oeuvre de Howard Philip Lovecraft, m. en s. par Mario Bovin, du 15 nov. au 15 déc. du mar. au dim. 20h 30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fulum, Mt (521-4191) — Omnibus présente « 2 contes parmi tant d'autres pour une tribu perdue » de René-Daniel Dubois, du mar. au sam. 20h 30, dim. 15h, en prolongation jusqu'au 15 déc.
FACE À FACE: 951 rue Ste-Catherine, Mt — Événement multidisciplinaire regroupant peinture, sculpture, vidéo, installation, performance, etc. conception et réalisation d'une vingtaine d'artistes, tous les jours jusqu'au 15 déc., de 12h à 20h
LES POUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mt — « Cowboy Junkies » 12 déc. à 21h
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Mt (849-8955) — Le groupe Alain Caron avec Don Alias, percussions, Jean Saint-Jacques, claviers, Mario Parent, clavier et Alain Caron, basse, 11 au 14 déc., trois spectacles par soir, de 21h 30 à 02h 30
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette: Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h à 20h — Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h à 24h
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h à 21h — Carol Parisien, mer. au sam. 21h, à 01h
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370) — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h 00 à 00 00 — Diner-Théâtre « Hats » écrit et m. en s. de Roger Peace, du 5 sept. au 31 déc. Dinor et Théâtre: merc.-jeu. 19h, sam. dim. 15h 30, Fin de soirée sam. 23h 30, Théâtre uniquement, mer. jeu. au dim. 21h, (878-1370 loc. 3024)
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Qui a vendu la mèche? spectacle de

THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Mt (288-3161) — « The Zen of an intelligent machine » de William Kuhns, du 7 nov. au 22 déc., mar. au sam. 20h, dim. 19h, matinée le sam. 14h
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Mt (861-0563) — « La cuisine d'Arnold Wesker », m. en s. Guillermo De Andrea, à compter du 21 nov.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Mt (253-8974) — « Le seigneur des anneaux », m. en s. André Viana, (supplémentaires du 26 au 29 déc)
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — « Le port de Québec » de Michel Tremblay, sous la dir. de Gilbert Lapage, du 20 oct. au 7 déc. du mar. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h (supplémentaires les 12-13-14 déc. à 20h, 14 déc. à 17h, et 21h)
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mt (845-7277) — « Being at home with Claude » création québécoise de René-Daniel Dubois, m. en s. Daniel Roussel, du 13 nov. au 15 déc., du mar. au sam. 20h, le dim. à 17h
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mt (844-1793) — « Avant la nuit », Offenbach » de Michel Garneau, m. en s. Michèle Rossignol, du 19 nov. au 22 déc., mar. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h, dim. 15h
UNIVERSITÉ DE MONTREAL: Salle Claude Champagne, 220 Vincent d'Indy, Mt — Concert de L'Atelier de musique contemporaine, dir. Lorraine Vallancourt, le 12 déc. à 20h
VALENTIN DE QUÉBEC: Québec — « Les Petites Fêtes » de Tom Selbeck, Roger E. Mosley et Katherine Cannon, — Un congé de Noël mouillé pour Magnus qui doit retrouver une enseignante dont la disparition a été signalée par cinq de ses élèves, (1h)
HOKEY Les Bruins de Québec reçoivent les Nordiques de Boston (3h, appr.)
THE WAY WE ARE ARE THERE ANY FARMERS LEFT? — Un cultivateur, poursuivi par ses créanciers, risque de perdre la ferme familiale.
FAMILY TIES CJOH-TV NEWS SPECIAL ALCOHOL: THE DEADLIEST DRUG.
ALANSON'S COMEDY CLASSICS CTV SPECIAL RUMPLESTILTSKIN. Narr.: Christopher Plummer. Film d'animation.
MOND-SUD Anim.: André Poyette. En reprise lundi suivant, 17h 30
THE BENNY HILL SHOW SPECIAL ELECTION
THE COMPUTER CHRONICLES 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW DENISE'S FRIEND avec Phylcia AyersAllen et Bill Cosby. — Lorsque son amie de l'école cherche conseil auprès de Clair, Clair et son mari se demandent si leurs enfants leur confient vraiment tous leurs problèmes.
PROFANE A PORTRAIT (2e de 2). Portrait du pianiste Glenn Gould. (1h)
SHADOW CHASERS 20h00
MAGNUM P.I. (3) (7) MAGNUM P.I.
THE COSBY SHOW

Loi du Cinéma

Les provinces ont besoin d'une intervention d'Ottawa (Masse)

NATHALIE PÉROWSKI

Loin d'être affligé par la capitulation du Québec devant les pressions des Américains, le ministre fédéral des Communications, M. Marcel Masse, croit au contraire que l'incident démontre à quel point les provinces ont besoin d'une intervention du gouvernement canadien en matière de cinéma.

C'est en substance ce qu'il a déclaré au DEVOIR hier lors d'un entretien téléphonique depuis son bureau d'Ottawa, reconnaissant ouvertement que la coïncidence entre la déposition du rapport sur le cinéma et les révélations de pressions de la part des majors sur le Québec, « faisaient son affaire ».

Le ministre a toutefois ajouté: « Il est certain que si le règlement 105 avait été adopté par le gouvernement québécois, cela aurait aidé la conférence fédérale-provinciale qui doit se tenir à Montréal en février. Nous aurions eu à ce moment-là devant nous un cas pratique et réel sur lequel les provinces auraient pu se pencher. Le bon côté de l'affaire c'est que l'incident démontre à quel point les provinces ont besoin du gouvernement canadien dans ce dossier-là. »

Le ministre des Communications ne nie pas à quel point il était d'accord avec le règlement 105, à quel point cela lui semble tout à fait normal que le Canada contrôle la distribution des films américains et étrangers à l'intérieur du pays.

Il a rencontré le ministre Clément Richard cet été pour lui en faire part. « Notre gouvernement avait un intérêt évident à voir faire le Québec et nous leur avons apporté tout notre appui, nous avons agi de façon positive. Cela dit, il n'appartient pas au gouvernement fédéral d'intervenir dans un dossier qui est de juridiction provinciale. »

Le ministre a refusé de commenter les allégations du ministre des Affaires culturelles sortant Gérard Godin et celles par la suite du premier ministre sortant Pierre Marc Johnson, parce qu'elles lui semblent contradictoires. Quant à la lettre de Jack Valenti, président de la Motion Pictures Association of America

adressée au premier ministre René Lévesque, il ne peut rien dire tant qu'il n'aura pas vu la lettre. Il n'empêche que le ministre ne semble pas s'offusquer de telles tactiques.

Essayant presque de dédramatiser l'incident, il a déclaré: « Jack Valenti défend les intérêts économiques et financiers de ses clients, il est payé pour ça et il est normal qu'il essaie de faire pression. Tout dépend de la forme et de la norme. »

Il affirme par ailleurs qu'il n'a jamais reçu de lettre de protestation de la part de Jack Valenti ni de personne d'autre, mais reconnaît dans un même souffle que Jack Valenti est un homme très puissant ainsi qu'un bon ami du président Reagan. Il refute l'éventualité de pressions américaines du même ordre auprès du gouvernement Mulroney. « Je ne crois pas qu'ils oseraient aller si loin, dit-il. »

Mais au-delà des pressions politiques des lobbyistes américains qui disposent de moyens considérables pour défendre leurs intérêts à Ottawa, il existe des formes de pressions détournées. Les équipes de productions américaines qui viennent tourner au Québec, en Nouvelle Écosse ou en Colombie Britannique, exercent une influence certaine sur les équipes de film en chômage qu'ils font travailler. Ces mêmes producteurs américains pourraient fort bien acheter le silence des provinces concernées lors de la conférence fédérale-provinciale sur le cinéma et l'édition.

Le ministre Marcel Masse reconnaît le danger. Il en appelle au bon sens et à la lucidité des provinces. « Il ne faut pas se faire d'illusions, si les Américains produisent au Canada, ce n'est certainement pas pour nos beaux yeux. Ils le font par mesures économiques, parce qu'ils gagnent 20% sur notre dollar. Dans le cas de co-productions pour la télévision, cela leur permet de s'insérer à l'in-



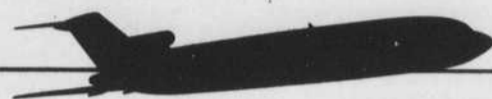
Marcel Masse Photo CP

térieur des contenus canadiens. Il n'en reste pas moins que j'espère que les provinces vont envisager les choses dans le long terme plutôt que dans le court terme. »

Bien qu'il se garde de se lancer dans une attaque en règle contre l'impérialisme culturel américain, bien qu'il considère les Américains comme des gens réalistes, le ministre des Communications sait aussi à l'occasion durcir ses propos à l'endroit du voisin. En déclarant que le marché canadien est le deuxième marché le plus important pour les Américains, il sous-entend que le Canada est en position de négociation et qu'il dispose de moyens de pressions lui aussi.

« Traditionnellement, les Américains ont toujours distribué leurs films eux-mêmes ici, fait-il remarquer. Cela dit, ce n'est pas aux Américains de décider, mais aux Canadiens de décider dans le meilleur de leurs intérêts. » Cette dernière phrase laisse entendre que les distributeurs américains qui demandent le statut quo en matière de distribution risquent bientôt de se buter sur un adversaire de taille.

NOUS NOUS ARRÊTONS À NEW YORK. MAIS NOS BAS PRIX NE S'ARRÊTENT PAS LÀ.



4 ENVOLÉES SANS ESCALE VERS NEW YORK/NEWARK '53/'80

DE MONTRÉAL-MIRABEL VERS:	ALLER SEULEMENT
ALBANY	\$80/\$121
ATLANTA	\$135/\$162
BALTIMORE	\$80/\$121
BIRMINGHAM	\$135/\$162
BOSTON	\$80/\$121
CHARLOTTE	\$107/\$135
CHICAGO	\$135/\$162
CINCINNATI	\$107/\$135
CLEVELAND	\$107/\$135
COLUMBIA, SC	\$121/\$148
COLUMBUS	\$107/\$135
DALLAS/FT. WORTH	\$148/\$203
DAYTON	\$121/\$148
DENVER	\$148/\$203
DETROIT	\$121/\$148
FT. LAUDERDALE	\$162/\$203
FT. MYERS	\$162/\$203
GREENSBORO	\$107/\$135
HARTFORD/SPRINGFIELD	\$80/\$121
HOUSTON-HOBBY	\$148/\$203
JACKSONVILLE	\$135/\$162
MELBOURNE, FL	\$162/\$203
MIAMI	\$162/\$203
MINNEAPOLIS/ST. PAUL	\$148/\$203
NASHVILLE	\$135/\$162
NEW ORLEANS	\$148/\$203
NORFOLK/VIRGINIA BEACH	\$80/\$121
ORLANDO	\$162/\$203
PITTSBURGH	\$107/\$135
PROVIDENCE	\$80/\$121
RALEIGH/DURHAM	\$107/\$135
SAN DIEGO	\$189/\$244
SARASOTA/BRADENTON	\$162/\$203
ST. LOUIS	\$135/\$162
ST. PETERSBURG/TAMPA	\$162/\$203
WASHINGTON-DULLES INT'L	\$53/\$80
WASHINGTON-NATIONAL	\$80/\$121
WEST PALM BEACH	\$162/\$203
SAN FRANCISCO	ÉCONOMIE \$230/\$298 PREMIÈRE \$476
LOS ANGELES	ÉCONOMIE \$230/\$298 PREMIÈRE \$476
LONDRES, ANGLETERRE	ÉCONOMIE \$324/\$351 PREMIÈRE \$665/\$692
BRUXELLES, BELGIQUE	ÉCONOMIE \$256/\$283 PREMIÈRE \$665/\$692

Ces horaires et ces prix sont en vigueur jusqu'au 10/02/86. Ces tarifs sont convertis en dollars canadiens et sujets à approbation gouvernementale. Tous les vols arrivent au terminal C de l'aéroport international Newark.

PEOPLEExpress

Pour le voyageur avisé

People Express pour réservations téléphoniques à Montréal (514) 875-6787
Burlington (802) 863-2509 ou appelez votre agent de voyages.

©1985 PEOPLE EXPRESS AIRLINES

COMÈTE / CARL SAGAN • ANN DRUYAN

416 pages, 200 illustrations couleurs — 49,95\$

Almann-Lévy

Distribution en librairie: Diffusion Dimedia

Quel plaisir de recevoir chez soi!!!

Pour Noël ANJOU QUÉBEC

a préparé pour votre table de succulentes surprises culinaires

A VOUS DE LES DÉCOUVRIR

en surveillant bien LE DEVOIR de samedi, le 14 décembre

de l'entrée au dessert ce sera la Fête!

Notre Chef cuisinier, quel talent... à vous d'en profiter

1953 1985
Anjou QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier

1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086



Club 402-HOMMES et Elle

FANTASTIQUE SOLDE D'AVANT-NOËL

50% DE RABAIS

Toute la mode féminine importée de France et d'Italie.
Lella Mode, Liliane Burty, Simon Chang, Canasport, Creola, Marinella Ferrazzi, Raffaello, Roberta Ruffo, Teem Club, Women's Club, etc. etc...

2160, rue de la Montagne, bureau 402
Montréal, Québec H3G 1Z7

Heures d'ouverture:
lundi-vendredi: 9h30 à 18h00
samedi: 10h00 à 18h00

849-9151

Vous cherchez les meilleurs prix pour vos vacances de janvier?

Ne manquez pas

LE DEVOIR ... À LOISIR

samedi le 14 décembre

Pour réserver votre espace publicitaire contacter Louise Hébert
844-4021

LE DEVOIR ESSENTIEL!

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892

Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272,
Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESION URGENTS?

SCRIBEC

45 rue Jarry est — 387-2486
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

Samson Bélair

Comptables agréés

75 ANS

Montréal Bureau 3100
Tour de la Bourse
422 118
(871-1515)

Laval Bureau 510
2 Place Laval
HTN 586
(568-8910)

Longueuil Bureau 300
125, Boul. Ste-Foy
J4J 1W7
(870-4270)

Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada

Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

Que nous réserve l'économie en 1986?

Le MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE y répond:
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 1986
96 pages d'entrevues exclusives et d'analyses fouillées
GRATUIT DANS L'ÉDITION DE DEMAIN

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Argentine :
Les parties
vont en appel

BUENOS AIRES (AFP) — Les défenseurs du général Jorge Videla, de l'amiral Eduardo Massera et du général Roberto Viola, condamnés lundi à la réclusion à perpétuité, pour les deux premiers, et à 17 ans de prison, ont fait savoir qu'ils allaient faire appel du jugement devant la Cour suprême de Justice.

Le procureur de la république, M. Julio Strassera, a pour sa part commencé à étudier l'intégralité des attendus du jugement prononcé par le tribunal fédéral de Buenos Aires à l'encontre des neuf commandants des trois juntas qui ont dirigé l'Argentine de 1976 à 1983, également dans l'intention de faire appel devant la Cour Suprême. Au cours de cette période, 9.000 personnes ont disparu.

Alors qu'il avait sollicité cinq peines de réclusion à perpétuité et quatre autres allant de 10 à 15 ans d'emprisonnement, deux des accusés ont été condamnés à perpétuité, trois à des peines allant de quatre ans et demi à 17 ans de prison, et quatre ont été acquittés.

La majeure partie des dirigeants politiques argentins ont toutefois apporté leur soutien au pouvoir judiciaire.

LE MONDE EN BREF

■ Clark dit oui à Euréka

BRUXELLES (AFP) — Le Canada souhaite être associé au projet de recherche technologique européenne Euréka, a déclaré, hier, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, lors d'un entretien à Bruxelles avec son homologue belge, M. Léo Tindemans, a-t-on appris de source diplomatique belge. Le Canada à lui tout seul n'a pas les forces nécessaires pour se lancer dans la recherche technologique avancée, face au Japon ou aux États-Unis, a fait valoir M. Clark.

■ Guatemala : l'armée coopérerait

GUATEMALA (AFP) — Le président sortant du Guatemala, le général Oscar Humberto Mejias Victores, a assuré que les Forces armées étaient tout à fait disposées à obéir au nouveau régime civil issu des élections de dimanche et qu'elles n'opposeraient « aucun type de résistance ». Le général a aussi réfuté les accusations de violations des droits de l'Homme fréquemment lancées, au cours des dernières années, contre les gouvernements militaires et il a nié que les militaires se soient rendus coupables d'assassinats. Il a également nié l'existence de prisons secrètes à l'intérieur des casernes. Le général Mejias avait pris le pouvoir par un coup d'Etat en août 1983.

■ Demi-rétractation en Pologne

VARSOVIE (AFP) — Les médias officiels polonais ont présenté hier une version modifiée, et plus nuancée, des propos tenus la veille par le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, au sujet d'une éventuelle venue du leader de Solidarité de M. Lech Walesa en France. Mardi, M. Urban avait dit que « Lech Walesa faisait l'objet d'une enquête judiciaire, ce qui constituait un sérieux obstacle pour obtenir un passeport » (visa de sortie de Pologne). Or, le texte remanié, reproduit hier par la presse polonaise, fait simplement dire au porte-parole que « si Lech Walesa dépose (la police) une demande de passeport, sa demande sera examinée par les autorités compétentes ».

Les négociations prochaines sur le désarmement

Moscou parle d'ignorer SALT-II

MOSCOU (AFP) — La Pravda a donné à entendre hier que l'URSS pourrait ne pas respecter le traité SALT-II si les États-Unis les violent comme Moscou les en accuse.

Dans un long article non signé, ce qui en souligne la portée, l'organe du PC soviétique fait en effet état de violations de cette sorte par Washington pour affirmer : « C'est pourquoi l'Union soviétique a le droit d'agir comme elle le considère nécessaire pour maintenir sa capacité de défense dans le domaine des ICBM (missiles balistiques) mobiles et en riposte aux actions des États-Unis ».

Actuellement toutefois, souligne la Pravda, l'URSS « observe scrupuleusement les obligations » découlant de cet accord sur la limitation des armements stratégiques, signé en juin 1979 à Vienne par MM Leonid Brejnev et Jimmy Carter.

Intitulé « Où Caspar Weinberger conduit-il les choses », le texte de la Pravda constitue un long réquisitoire contre le secrétaire américain à la Défense. Le chef du Pentagone est accusé de « saboter » les résultats du sommet soviéto-américain de Genève, tout comme il l'avait fait dès avant la réunion, selon Moscou, dans une lettre au président américain, M.

Ronald Reagan, pour l'exhorter à ne pas prendre d'engagements en matière de désarmement.

Au lendemain d'un texte au vitriol du commentateur militaire de l'agence Tass qui avait accusé Washington de violer SALT-II en dépassant les plafonds agréés de missiles par le transfert de l'excédent à la Grande Bretagne, la mise en garde de la Pravda traduit dans l'analyse de diplomates occidentaux une certaine nervosité du Kremlin à l'approche de l'expiration du traité.

SALT-II n'a pas été ratifié par le sénat américain, mais les deux superpuissances se sont tacitement entendues pour en respecter les dispositions. L'accord expire le 31 décembre et ni Washington ni Moscou n'ont encore fait savoir, en public tout au moins, quelle serait leur attitude.

L'article de la Pravda semble confirmer que le Kremlin veut imiter la Maison-Blanche qui a donné à entendre qu'elle respecterait SALT-II autant ou aussi peu que les Soviétiques.

Le numéro soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, dans un discours prononcé le 27 novembre devant le Soviet suprême (Parlement), avait appelé à « un respect strict et honnête du traité ABM (sur les systèmes

anti-balistiques) et des dispositions pertinentes de SALT-II ».

Aux termes de l'accord, chacune des deux parties n'a le droit de développer qu'un seul nouveau missile qui est, pour l'URSS, le SSX-24. Dans l'analyse américaine, le SS-25 est une seconde nouvelle ogive, donc interdite.

Pour Moscou, en revanche, le SS-25 n'est qu'une modernisation, autorisée par SALT-II, d'un missile plus ancien, le SS-13. Comme pour bien souligner la filiation entre les deux vecteurs, la nomenclature soviétique leur a assigné les désignations de RS-12 et RS-12M.

D'autre part, à Bruxelles, les alliés de l'OTAN ont annoncé, hier, leur plein soutien aux propositions américaines à l'Union soviétique en vue de plafonner le nombre de fusées nucléaires à portée intermédiaire (eurromissiles).

Ce soutien a été rendu public au siège de l'OTAN, à la veille de la réunion, aujourd'hui et demain, des ministres des Affaires étrangères de l'alliance, par Allen Holmes, directeur des affaires politico-militaires au département d'Etat américain, qui venait de présider le groupe consultatif spécial de l'OTAN.

Ce groupe est chargé de suivre les négociations sur les fusées à portée intermédiaire.

La nouvelle proposition américaine, approuvée désormais par les Alliés, vise à un accord sur des plafonds égaux et globaux sur les têtes nucléaires américaines et soviétiques déployées sur les missiles à portée intermédiaire, a indiqué M. Holmes au cours d'une conférence de presse.

Le petit Noël
du contra

WASHINGTON (AFP) — Que peut-on offrir à un contra (guérillero nicaraguayen) qui possède déjà des armes dernier cri? L'organisation conservatrice féminine américaine Eagle Forum a trouvé la réponse : la musette de l'amitié pour le combattant de la liberté.

Plusieurs dames de la haute société se sont ainsi retrouvées cette semaine dans une banlieue huppée de Saint-Louis (Missouri) pour remplir des musettes confectionnées en tissu léopard pour les combattants hostiles au régime de Managua.

L'une des responsables, Mme Elaine Middendorf, 53 ans, a expliqué à l'AFP que cette initiative pourrait s'étendre à tous les États-Unis.

Chaque musette contient une bible en espagnol et le message suivant : « cher frère nicaraguayen. La section de Saint-Louis d'Eagle Forum a confectionné et rempli pour vous ces musettes avec amour et attention. Béni soit le Nicaragua ».

Outre le spirituel, la musette pourvoit aux besoins des guérilleros tels qu'ils sont perçus par les dames. « Nous y avons mis un nécessaire de couture avec du fil résistant et des aiguilles », explique ainsi Mme Middendorf. Je suppose que ce sont les choses dont les hommes ont besoin dans la bataille.

La musette contient une brosse à dent, du dentifrice, de l'aspirine, du produit anti-insectes, des comprimés pour purifier l'eau, des bonbons de marque Life Savers, des chewing-gums, de la crème à raser, des rasoirs jetables et un miroir en aluminium. Le miroir est incassable.

Le nécessaire du guérillero comporte aussi un peigne de poche, une pommade contre les douleurs musculaires et un morceau de savon. Ce sont des choses importantes, a déclaré Mme Middendorf à la presse. Cela fait partie de la dignité de l'homme que de savoir conserver un semblant de civilisation pendant la bataille.

Le guérillero aura la surprise de trouver dans cette musette une poudre pour les pieds. Quand leurs petits pieds dans leurs petites bottes commenceront à leur faire mal, je crois que cela les soulagera un peu, a-t-elle ajouté.

Violence
à Belfast

BELFAST (AFP) — Trente-sept policiers et un nombre non précisé de manifestants ont été blessés hier à Belfast lors de violents affrontements avec des protestants unionistes qui ont cessé le travail et manifesté par milliers contre la première réunion de la Conférence inter-gouvernementale sur l'avenir de l'Ulster, a-t-on appris de source policière.

Six des policiers blessés ont été hospitalisés à l'issue de ces bagarres qui ont éclaté à Maryfield, dans la banlieue est de Belfast, devant le bâtiment qui doit abriter prochainement le secrétariat permanent de la Conférence anglo-irlandaise.

À l'annonce de l'ouverture des travaux, la majorité des ouvriers des chantiers navals et des usines aéronautiques ont cessé le travail pour aller manifester contre l'initiative, ressentie par la majorité protestante de la province britannique comme une dangereuse étape vers la réunification de l'Irlande.

Environ 500 policiers ont été bombardés de pierres et de bouteilles vides alors qu'ils protégeaient le bâtiment, selon la police.

En affaires,
il faut faire
attention
à sa ligne

Si votre entreprise est en pleine croissance, il est parfaitement normal que le volume de vos appels interurbains grossisse, lui aussi.

Et vous avez, fort heureusement, un « entraîneur » tout désigné pour vous aider à contrôler cet embonpoint: votre conseiller de Bell Canada.

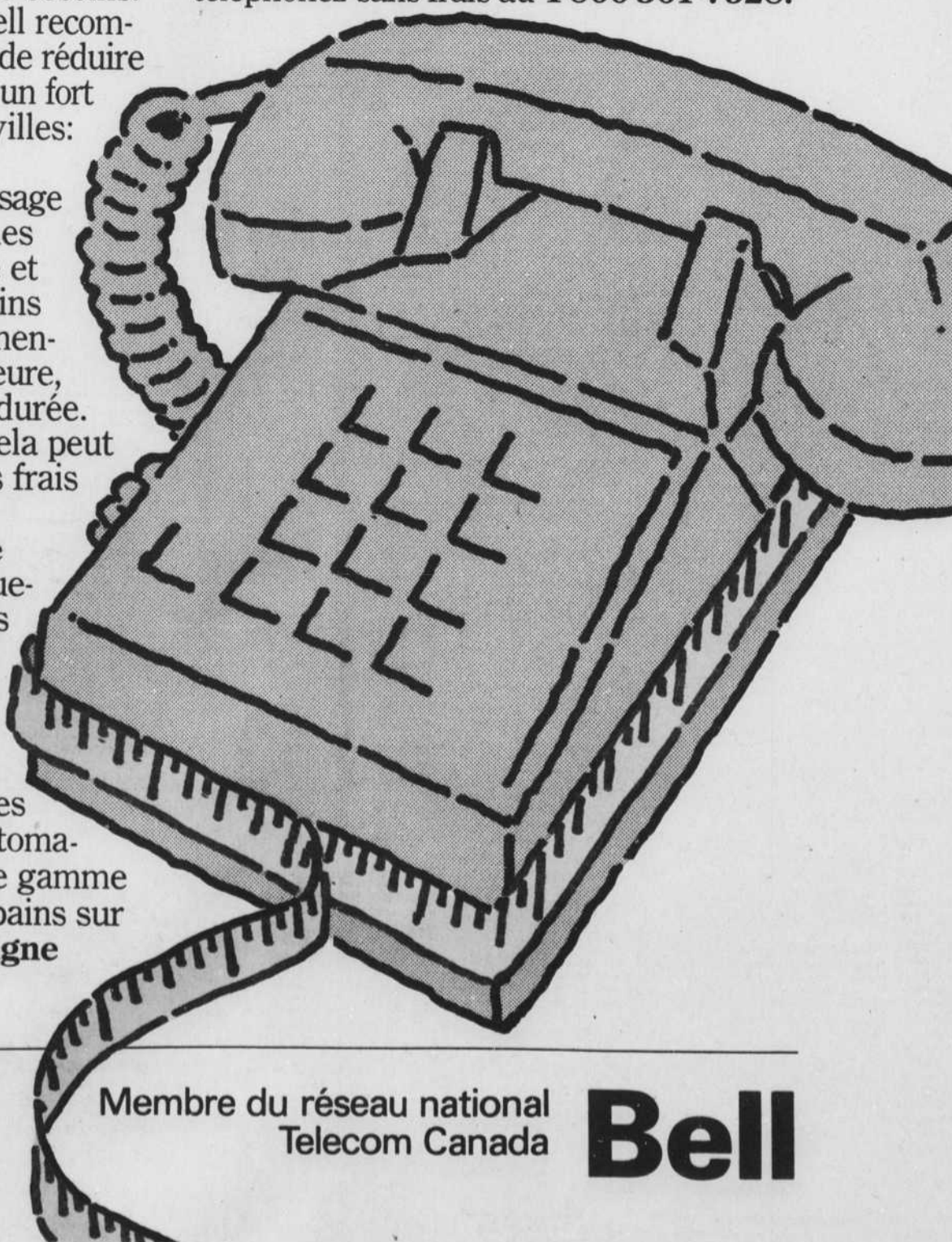
Il suffit de faire appel à lui pour obtenir une analyse précise de votre situation et pour déterminer quel genre de service répond le mieux à vos besoins.

Souvent, le conseiller Bell recommande un moyen très simple de réduire vos frais si votre entreprise a un fort volume d'appels entre deux villes: la ligne spécialisée.

On réserve alors à votre usage exclusif une ou plusieurs lignes qui vous permettront de faire et recevoir des appels interurbains entre deux points, pour des mensualités fixes. Et ce, à toute heure, tous les jours, sans limite de durée. Rapidement, efficacement. Cela peut réduire considérablement vos frais d'interurbain.

Mieux encore: une ligne spécialisée donne automatiquement accès à tous les services disponibles à chacune de ses extrémités. Par exemple, si vous disposez d'un PBX, vous profiterez à distance de toutes ses fonctions ou services — appel en attente, rappel automatique, etc. Bell vous offre une gamme complète de services interurbains sur mesure: la ligne privée, la ligne hors circonscription et la ligne de jonction.

L'efficacité
passe par Bell



Membre du réseau national
Telecom Canada

Bell

ARTS ET SPECTACLES

Prix Jean-Marie-Gauvreau-Molson

ANGELE DAGENAIS

Le prix Jean-Marie-Gauvreau-Molson, d'une valeur de \$ 5,000, couronnant l'excellence dans le domaine des métiers d'art, a été attribué mardi à une joaillière de 27 ans, Lise Fortin, participant pour la deuxième fois seulement au salon annuel des métiers d'art du Québec, la place Bonaventure.

Lise Fortin, constituée cette année de l'écrivain Jean-Claude Germain, du relieur d'art Pierre Ouvrard, de la journaliste Iona Monahan (*The Gazette*), de l'artiste Christiane Lemire et du ferronnier d'art Jean Michel, a également décerné trois mentions spéciales pour l'originalité et la qualité de leur travail à Louise Desautels, peintre sur soie, Daniel Hamelin et Pierre Tassé, concepteurs.

Lise Fortin fabrique, dans son atelier de la rue Saint-Laurent, des bijoux d'argent, de niobium, d'acier inoxydable qu'elle marie à des branches de corail noir poli, des perles, de l'ébène, etc. Ses pièces uniques sont souvent un amalgame de matériaux futuristes et de matières naturelles. Le niobium, par exemple (extrait près de Chicoutimi et exporté aux USA pour être racheté des Américains), est utilisé en aéronautique et change de couleur à la chaleur. Lise Fortin réussit des dégradés de bleus, magenta, jaunes, verts, orange qu'elle moule en de magnifiques broches et boucles d'oreilles.

Beauceronne, Lise Fortin a étudié avec deux joailliers émérites du Québec : Armand Brochard et Madeleine Dansereau, et parfait ses connaissances techniques au *George Brown College* de Toronto. Les \$ 5,000 de son prix seront peut-être consacrés à ouvrir une boutique pour « faire connaître la joaillerie moderne », explique-t-elle.

Agnès Varda à Montréal

CINÉMA

NATHALIE PETROWSKI

La réalisatrice Agnès Varda sera de passage à Montréal du 17 au 19 décembre, dans le cadre d'une rétrospective de ses films au Conservatoire d'art cinématographique. La rétrospective aura lieu du 14 au 20 décembre et débutera avec *La Pointe courte*, son premier métrage réalisé en 1957. En tout, une dizaine de longs métrages, dont son plus récent, *Sans toit ni loi*, seront présentés, sans compter un nombre égal de courts métrages et de documentaires.

Après des débuts dans la photographie, Agnès Varda devait, dès la fin des années 50, s'imposer, avec *La Pointe courte*, comme une des pionnières de la « nouvelle vague ». Ses films sont caractérisés par une vision personnelle et aiguë des gens et des choses, ainsi qu'un sens de l'humour et du sarcasme où se mêle une inépuisable tendresse. Le public est invité à venir la rencontrer entre les 17 et 19 décembre lors de la projection de ses films.

Un peu plus de tuques, un peu moins de beurre de pinottes. Aux dernières nouvelles, *Opération beurre de pinottes*, film montréalais produit par Roch Demers et



Agnès Varda.

réalisé par Michael Rubbo, marche bien mais un peu moins bien que *La Guerre des tuques* à la même époque. En effet, le film a été lancé dans 7 salles à travers le Québec le week-end dernier et a récolté \$ 26,000 en recettes, soit un montant légèrement inférieur aux premières recettes de *La Guerre des tuques*.

Le film a également été lancé simultanément, en version anglaise, à Vancouver et Toronto et même s'il n'a fracassé aucun score canadien, les cinémas Odéon ont décidé de le garder à l'affiche pendant la période des Fêtes.

Même si tout le monde souhaite voir la petite souris montréalaise déloger les éléphants américains du temps des Fêtes, l'éventualité est peu probable. En effet, le film, tourné à Montréal en anglais puis doublé en français, présente certains défauts dont un début beaucoup trop lent et un doublage français qui laisse à désirer. Certaines scènes prêtent à confusion, dont la scène autour de la table alors que la petite sœur sert à la famille un bol de « *Toronto soup* » (?).

Si les anglophones de Montréal et de Toronto comprennent le jeu de mots, les francophones, pour leur part, n'y voient qu'une allusion à la ville où le film semble se dérouler. Il n'en est rien puisque le film a bel et bien été tourné à Montréal et que certaines affiches de magasins et de restaurants en français témoignent que nous sommes manifestement en territoire culturel connu. Il n'en reste pas moins qu'*Opération beurre de pinottes* apparaît comme un produit culturel un peu hybride, à mi-chemin entre les deux solitudes qui ne s'y reconnaissent pas tout le temps. Cela explique peut-être pourquoi le film marche un peu moins bien que prévu.

Tony fait des petits. *Tony de Peltrie*, film d'animation entièrement réalisé par ordinateur, sera présenté en version française pour la première fois à Montréal, le 16 décembre à 19 h au cinéma Élysée.

Rappelons que ce petit film, réalisé par un groupe indépendant, est en train de faire des ravages dans l'imaginaire collectif des animateurs et informaticiens de la planète. Le 5 août dernier, le magazine *Time* écrivait à son sujet : « En réalisant *De Peltrie*, l'équipe montréalaise a probablement créé un précédent : un personnage digitalisé avec lequel des spectateurs humains peuvent s'identifier. » Depuis, le film a été présenté dans plusieurs festivals où il a systématiquement raflé des prix. Parmi ces prix, mentionnons celui d'*Eurographics 85* à Nice, de la *First Los Angeles International Animation Celebration* et de *Computer Graphics 85*. Ne manquez plus, pour compléter le bonheur de Tony, qu'une mise en nomination aux Oscars.

Le Thé au harem d'Archimède

Le film d'un inconnu qui démasque le racisme

FRANCINE LAURENDEAU

LE DÉBUT est sobre et poignant. C'est l'aube. Dans la banlieue parisienne, Josette (Laure Dutilleul) se hâte d'une « cité » à l'autre, son petit garçon mal réveillé sous le bras. C'est qu'elle doit aller le confier à Malika, une industrielle mère de famille algérienne qui le lui garde, avant d'aller occuper son usine en grève.

Peu à peu, un monde se révèle. Un

monde de chômeurs, de femmes abandonnées, de drogués, de prostituées. Deux tout jeunes gens y font leur vie, même si le grand rêve de Pat (Rémi Martin) est d'être un jour le gigolo d'une femme riche et si Madjid (Kader Boukhanef) est secrètement amoureux de la sœur de Pat dont il finira par découvrir le douloureux secret.

Né en France, Madjid n'a pas adopté la citoyenneté française : sa mère Malika le lui interdit, elle qui s'acharne à garder les coutumes al-

gériennes dans son appartement envahi par la télévision... Il est donc au chômage, tout comme Pat qui, lui, le serait plutôt par choix.

Alors, jour après jour, seuls ou avec les copains, ils font les quatre cents coups ; tous les moyens sont bons pour se procurer de l'argent et de petits plaisirs. Ils utilisent même le racisme ambiant pour voler dans le métro : c'est Pat qui a dérobé le portefeuille mais c'est automatiquement sur le jeune Arabe que se porteront les soupçons...

Le réalisateur du *Thé au harem d'Archimède* (version caner du « théorème d'Archimède ») est un Algérien de 32 ans, Mehdi Charef, né en Afrique du Nord mais qui a grandi en France, dans le monde qu'il décrit. Désespérant de trouver un réalisateur ou à tout le moins un producteur pour son scénario, il suivit le conseil de Georges Conchon et en fit un roman.

Le roman eut du succès, de bonnes critiques et un passage à *Apostrophes*. C'est à la productrice Michèle Ray-Gavras que revient le mérite d'avoir concrétisé le projet : Costa-Gavras à son côté comme conseiller technique, il réalisa lui-même son premier film.

Avec la bonne fortune que l'on sait : un accueil chaleureux en salle, des projections à Cannes et le prix Jean-Vigo. C'est encourageant. Encourageant parce que c'est le film

d'un inconnu, et sans vedettes. Encourageant parce que c'est un excellent film. Encourageant encore parce que, sans thèse ni préchi-précha, *Le Thé au harem d'Archimède* est la meilleure réponse qui se puisse donner aux flambées de racisme qui déshonorent la France ces temps-ci.

L'univers raconté par Mehdi Charef est montré sans complaisance ni misérabilisme. Les HLM, vus de loin, en arrivent même à être beaux. Les personnages sont dépeints avec sympathie et vraisemblance. Mais l'essentiel, c'est l'amitié qui unit le Français et l'Arabe.

Pat est un peu plus révolté, peut-être parce que pauvre et analphabète ; il sait qu'il n'ira jamais très loin dans ce monde où l'instruction et l'argent sont les clés de la réussite. Plus sensible, plus tendre, Madjid a des scènes intenses et émouvantes — quand il trouve l'argument qui sauvera Josette, et surtout quand il connaît son premier vrai chagrin d'amour. Un film sincère et chaleureux. (À l'Autre Cinéma.)



Rémi Martin et Kader Boukhanef dans *Le Thé au harem d'Archimède*.

QUELQUES FILMS À VOIR À MONTRÉAL CETTE SEMAINE

- au cinéma OUTREMONT, 277-4145 / 277-2001
- ce soir 6h30 BIRDY (AVEC S.-T. FR.) DOLBY STÉRÉO (14 ans)
- ce soir 9h00 VA ET REGARDE 7e Semaine du Film Soviétique (14 ans)
- ...et à L'AUTRE CINÉMA, 722-1451
- ce soir 7h00 RECHERCHE SUSAN, DÉSPÉRÉMENT avec Madonna (G)
- ce soir 7h30 LE VIEILLARD ET L'ENFANT avec Jean Duceppe (G)
- ce soir 9h15 LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE Prix Jean Vigo 1985 (14 ans)
- ce soir 9h30 MYSTÈRE ALEXINA de René Feret avec Vuillemin et Valérie Stroh (G)

85 CKVL et la Maisonnée présentent **le Vrai LÉVAINNEUR**

Quel crime inqualifiable a-t-on commis derrière la fenêtre du troisième ?

Seule Agnes le sait.

Et le Dr Martha Livingston est la seule personne qui puisse éclaircir le mystère.

14 ANS

Agnès de Dieu

VERSION FRANÇAISE DE *Agnes of God* UN FILM DE NORMAN JEWISON

AVEC JANE FONDA ANNE BANCROFT MEG TILLY

Dès aujourd'hui

Smittage

Jeu. et Ven. 7:00 - 9:00
Sam. et Dim. 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00

LES CONCERTS Grand Marnier

Ce soir

12 décembre

CLAUDIO Arrau

piano

BEETHOVEN: Sonate no 7 en re majeur, op. 10 no 3
Sonate no 21 en do majeur, op. 53 «Waldstein»
Sonate no 26 en mi bémol majeur, op. 81a «Les adieux»
Sonate no 23 en la mineur, op. 57 «Appassionata»

Prix des billets: 22,50\$, 16\$, 11\$

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

Reservations téléphoniques: 514 842 2112 Frais de service
Redevance de 1\$ sur tout billet de plus de 7\$

Fumer, c'est gaspiller Argent et santé

Orchestre Métropolitain du Grand-Montréal

Série Concerts Pop

Marc Bélanger
Chef d'orchestre

Guy Bélanger
Ténor

Yolande Parent
Soprano

Ensemble Vocal

Claude Létoimeau
«Concert Noël»

12, 50\$, 10\$, 5\$ (Étudiants & âge d'or)

SAMEDI, 14h30

14 DEC. 1985

Salle Le Plateau
3700, rue Calixa-Lavallée, Montréal

Abonnez-vous dès maintenant à l'autre orchestre et obtenez 20% de réduction

Série Maisonnée
Théâtre Maisonnée, Place des Arts
4 concerts — 48\$/32\$

Série Concerts-Pops
Salle Le Plateau
4 concerts — 40\$/32\$

Série Contemporaine
Salle Claude-Champagne
3 concerts — 36\$/24\$

Hors-Série
Salle Claude-Champagne
3 concerts — 36\$/24\$

Magnifique Cadeau de Noël

Orchestre Métropolitain du Grand-Montréal

Abonnements: (514) 483-3440

Une aventure qui en valait la peine pour trois jeunes pianistes

CAROL BERGERON

Eric Trudel : Liszt, *Invocation et Mazzeppa*; Schumann, *Sonate no 3*, op. 14; Luc Roussel, *Greffes sur hybrides*; Scriabine, *Sonate no 7*, op. 64; Prokofiev, *Sonate no 7*, op. 83.
Alain Lefèvre : Mozart, *Sonate K.330*; Schumann, *Carnaval* op. 9; Liszt, *Méphisto-valse*; Franck, *Prélude, choral et fugue*; Ravel, *Sonatine et La Valse*; Prokofiev, *Toccata (en bis)*.
Claude Webster : Bach/Busoni, *Choral no 5*; Beethoven, *Sonate op. 57*; Debussy, *La Terrasse des audiances et Reflets dans l'eau*; Clermont Pâpin, *Danse Irénétique*; Chopin, *Polonaise-fantaisie* op. 51, *Nocturne op. 27 no 2*, *Fantaisie-impromptu*, *Polonaise op. 53 et Étude op. 25 no 1 (en bis)*. Les 3, 4 et 9 décembre, au théâtre Félix-Leclerc.

Ce n'est pas tout de former des pianistes pour le concert, encore faut-il leur fournir de nombreuses occasions de jouer en public. Et c'est précisément là où le bât blesse. Personne, en dehors des sociétés de concerts subventionnées, n'ose prendre le risque d'un investissement hasardeux. La location de la salle et du piano, la publicité et le cachet (si modeste soit-il), présenter un musicien dans de bonnes conditions, cela coûte cher.

Gauchement, il est vrai, mais avec audace, les Productions internationales se sont lancées dans la folle mais sympathique aventure de présenter, non pas un mais trois jeunes pianistes québécois dans un lieu de concert inhabituel. On avait loué le théâtre Félix-Leclerc dont l'acoustique est un peu sèche et la climatisation vraiment trop bruyante.

Parce qu'on avait signé un contrat d'exclusivité, les trois pianistes ont dû se contenter de trois mauvais Yamaha qui n'avaient du piano à queue

que la forme. Pour rompre avec l'éclairage ordinaire d'un plateau de récital, on avait, en outre, voulu innover et les deux premiers récitalistes en ont malheureusement fait les frais. Ce n'est qu'à la troisième soirée qu'on a pu se rendre compte que l'idée (sans être nouvelle) valait sans doute la peine d'être creusée.

En dépit de tout cela, l'aventure valait d'autant plus la peine d'être réalisée qu'elle répondait, pour ces trois jeunes pianistes, à l'impérieuse nécessité de jouer en public. Peu importe qu'aucun d'eux n'ait fait la preuve absolue d'un talent mûr pour une carrière internationale, les Eric Trudel, Alain Lefèvre et Claude Webster méritent indubitablement qu'on s'intéresse à eux.

Cependant, il faudra encore plus d'un concert à Eric Trudel pour faire respirer et mieux contrôler son jeu, à Alain Lefèvre pour voir plus grand que le détail d'une oeuvre, et à Claude Webster pour maîtriser ses émotions. Avec le temps, les deux premiers apprendront à mieux équilibrer un programme : Mazzeppa et la *Valse Méphisto* auraient pu attendre les bis. D'autre part, Alain Lefèvre aurait dû suivre l'exemple de ses collègues en jouant, comme eux, une oeuvre d'un compositeur québécois. Il est temps que les interprètes en prennent l'habitude.

LE DEVOIR

VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

«Allez voir ce film! FAITES-VOUS UN GRAND PLAISIR! 9 SUR 10, TOUT PRÈS DE LA PERFECTION»

—Richard Gay (BON DIMANCHE)

3 HOMMES et un couffin

le NOUVEAU film de Coline Serreau

CREMAZIE Lun. à ven. 7.30 - 9.30
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210 Sam. - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

AUJOURD'HUI À 12h30

Récital d'orgue

par GERALD WHEELER

des oeuvres de Walcha, Mendelssohn et Liszt

offrande volontaire

CHRIST CHURCH CATHEDRAL

Ste-Catherine & Université

LE MESSIE

HANDEL

Commanditaire
MCLEOD
YOUNG
WEIR

BASILIQUE NOTRE-DAME

17, 18, et 19 décembre à 19 h 30

CHRISTOPHER HOGWOOD,

chef d'orchestre

EMMA KIRKBY, soprano

CATHERINE ROBBIN, mezzo-soprano

KEITH LEWIS, ténor

DAVID THOMAS, basse

CHOEURS DE L'OSM, Wayne Riddell, dir.

Billets en vente aux guichets de la Place des Arts et aux comptoirs TICKETRON

20\$, 17\$, 12,50\$, 7,50\$ (* frais de service)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

SPORTS

FORUM

Nouveau ministre, nouvelle oreille...

PIERRE FILION

Le nouveau ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, sera assermenté ce matin et, quelques minutes plus tard, ses moindres propos ou décisions seront scrutés à la loupe et interprétés à l'infini...

Deux documents libéraux ont circulé pendant la campagne électorale. D'une part, le document officiel Pour une nouvelle dynamique du loisir au Québec...

Et le nouveau ministre bénéficiera de la « chance au coureur » car s'il est habile il profitera, à son avantage, des coordonnées mises de l'avant par l'ancien régime...

L'ancien ministre Brassard, la Conférence nationale du Loisir. Cette conférence, promise dans le Livre blanc de Claude Charron, avait pour but « d'évaluer la politique du loisir et de la réorienter en collaboration avec les organismes de tous les niveaux d'intervention ».

Le nouveau ministre marquera des points s'il réussit à se donner un « cadre de lecture » de la réalité du loisir qui ne soit pas transformé, traduit et tout maché par ses fonctionnaires.

Ce qui a fait la force du ministre Charron, premier héritier péquiste en 1976 d'un dossier pourtant bien mené par les libéraux d'avant, c'est qu'il a accepté de se mettre à l'écoute du milieu.

Mario Tremblay de nouveau blessé Roy tient tête aux Whalers

BERNARD CYR

HARTFORD, Connecticut (PC) — Le Canadien de Montréal a défait les Whalers 3-1, hier soir à Hartford, pour rejoindre les Bruins de Boston au deuxième rang de la section Adams...

Tremblay a en effet été blessé à l'épaule droite, vers la fin de la première période et n'est pas revenu au jeu par la suite.

L'ailier droit avait sérieusement été blessé à cette épaule au camp d'entraînement et avait raté les 16 premiers matches de la saison.

La nature exacte de la blessure n'était pas connue à la fin du match, mais on a annoncé qu'il devrait subir des examens radiographiques après la rencontre.

D'autre part, le match a tourné au vinaigre quand Bobby Smith a servi un double-échéec au cou à Ulf Samuelsson, vers la fin du troisième engagement.

Quelques minutes plus tard, Joel Quenneville blessait Mats Naslund en lui brisant son bâton sur le bras gauche.

Le tout a entraîné une courte bagarre entre John Kordic et Torrie Robertson, avec un peu plus de quatre minutes à faire.

Ces incidents ont un peu terni le gain du Canadien, dont la vedette a été le gardien Patrick Roy.

Roy a repoussé 32 des 33 tirs dirigés vers lui et a affecté de nombreux arrêts-clés, pour préserver la mince avance au Canadien.

Les Canadiens n'ont pour leur part décoché que 15 tirs au but, aucun en troisième période.

C'était la première fois cette saison qu'un gardien du Canadien l'emportait en disputant un deuxième match consécutif.

Il est certain que Roy deviendra ce soir à Philadelphie — à moins qu'il ne soit blessé entre-temps — le premier gardien du Canadien à protéger le but trois matches de suite cette saison.

Les Whalers ont dominé le premier engagement, mais le Canadien est rentré à son vestiaire avec une priorité de 2-1 au pointage, grâce à l'efficacité du gardien de 20 ans.

Roy a été solide, repoussant 13 des 14 tirs des Whalers. Il s'est signalé devant Stewart Gavin, qui a décoché un tir frappé sans avertissement après avoir reçu une passe dans l'enclave.

Vers la fin de la période, il a arrêté des tirs consécutifs de Greg Malone et Torrie Robertson, pour préserver l'avance du Canadien.



Rick Green (5) et Tom Kurvers (18), du Canadien, viennent à la rescousse de leur gardien, Patrick Roy, dont le territoire est menacé par Stewart Gavin (7) et Dave Tippett, des Whalers.

Le Canadien a ouvert la marque après seulement 27 secondes de jeu, quand Bob Gainey a profité de la mollesse des défenseurs Dave Babych et Joel Quenneville.

Gainey, laissé sans surveillance devant le but des Whalers, a poussé derrière Mike Liut la rondelle que lui avait passée Kjell Dahlin, posté derrière le but.

Sylvain Turgeon a créé l'égalité à 12:59, avec son 15e de la saison, mais le Canadien a profité d'un avantage numérique pour reprendre l'avance, à 18:34, lorsque Gavin a écopé de la seule pénalité de l'engagement, pour avoir fait trébucher Mats Naslund.

Le Canadien, qui possède la meilleure attaque à cinq du circuit, n'a mis que neuf secondes à tirer avantage de la situation et c'est Naslund lui-même qui a fait payer la bête à Gavin.

Il s'agissait du 20e but de Naslund. Il est devenu le quatrième joueur de la ligue à atteindre ce total cette saison, après Tim Kerr, Glenn Anderson et Brian Propp.

Le Canadien a porté son avance à deux buts, à 7:04 du deuxième engagement, quand Guy Carbonneau a profité d'une bête de Dave Babych. Après avoir coupé une passe de

Babych, en zone des Whalers, Carbonneau a remis le disque à Chris Nilan, qui a battu Liut à l'aide d'un tir frappé au dessus de l'épaule.

Roy a de nouveau brillé au deuxième engagement, même s'il n'a reçu que sept tirs. Deux d'entre eux, ceux de Dana Murzyn et Torrie Robertson, auraient trouvé refuge dans le filet si Roy n'avait pas veillé au grain.

Table with hockey statistics for Canadiens vs Whalers, including goals, assists, and penalties for various players.

Tournoi des Izvestia

Le Canada vise au moins un gain

CALGARY (PC) — Encouragée par sa tenue lors d'une récente série de quatre matches face aux Sélects de Moscou, l'équipe olympique canadienne de hockey quittera le pays samedi pour se rendre au tournoi des Izvestia où elle rencontrera des adversaires beaucoup plus puissants.

Les Izvestia ont toujours représenté une étape très difficile pour les équipes canadiennes. Ce tournoi devrait être meurtrier pour la jeune équipe nationale.

Le tournoi, qui réunit les puissances mondiales du hockey, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, la Suède, la Finlande et le Canada, se met en branle lundi quand le Canada s'attaquera aux Soviétiques.

L'entraîneur de l'équipe canadienne, Dave King, est un homme très positif. Mais il est aussi très réaliste et sait que son équipe a peu de chances de remporter le tournoi ou d'y connaître beaucoup de succès.

« Aux Izvestia, notre but est de remporter une seule victoire, a dit King. Je sais que cela semble très peu, mais c'est aussi très réaliste ».

« Nous voudrions remporter au moins une victoire à ce tournoi. Nous sommes présentés à Moscou en 1980 et 1984 avec nos équipes olympiques et nous en sommes sortis sans aucune victoire. Nous voudrions

donc remporter au moins un gain au cours de nos quatre matches et jouer du bon hockey, demeurer dans le match le plus longtemps possible ».

La semaine après les Izvestia, l'équipe se rendra à Davos en Suisse pour défendre son titre à la coupe Spengler.

Pas le même calibre

« Les équipes participant à la coupe Spengler ne sont pas du même calibre que celles qui seront aux Izvestia, a révélé King. Mais cela demeure un bon défi pour nous. Nous sommes les champions en titre et j'aimerais voir l'équipe se classer parmi les deux premiers échelons ».

Des quatre équipes qu'elle affrontera aux Izvestia, King retiendra les performances contre la Suède et la Finlande.

« Il sera intéressant de voir où nous nous situons par rapport à la Suède et la Finlande, a-t-il dit. Les Tchèques sont les champions défendants et ils seront tout aussi coriaces que les Soviétiques ».

« Mais il sera aussi intéressant de voir ce que nous ferons contre les deux autres équipes. Nous devons être compétitifs face à ces deux équipes pour atteindre la ronde des médailles ».

Par ailleurs, King a mentionné que

la récente série contre les Sélects de Moscou a fait beaucoup pour le moral de ses troupes.

« Je crois que nos jeunes joueurs ont beaucoup de respect pour les Soviétiques et pour leur hockey, a expliqué King. Mais ils ont également acquis une bonne dose de respect envers eux-mêmes. Nos jeunes joueurs savent qu'ils n'ont pas encore atteint le niveau des Soviétiques, mais ils peuvent voir la lumière au bout du tunnel et espérer atteindre un tel niveau dans quelques années ».

FOOTBALL

Ligue Nationale

Table with football league schedule for Monday, Tuesday, Wednesday, and Thursday, listing teams and venues.

Ligue Nationale

Table with football league schedule for Saturday, Sunday, and Monday, listing teams and venues.

LIGUE NATIONALE Conférence Américaine

Table with football league schedule for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest, listing teams and scores.

Conférence Nationale

Table with football league schedule for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest, listing teams and scores.

Ligue Nationale

Table with football league schedule for Monday, Tuesday, Wednesday, and Thursday, listing teams and venues.

Ligue Nationale

Table with football league schedule for Saturday, Sunday, and Monday, listing teams and venues.

LIGUE NATIONALE Conférence Américaine

Table with football league schedule for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest, listing teams and scores.

Conférence Nationale

Table with football league schedule for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest, listing teams and scores.

Ligue Nationale

Table with football league schedule for Monday, Tuesday, Wednesday, and Thursday, listing teams and venues.

Ligue Nationale

Table with football league schedule for Saturday, Sunday, and Monday, listing teams and venues.

LIGUE NATIONALE Conférence Américaine

Table with football league schedule for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest, listing teams and scores.

Conférence Nationale

Table with football league schedule for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest, listing teams and scores.

Ligue Nationale

Table with football league schedule for Monday, Tuesday, Wednesday, and Thursday, listing teams and venues.

Ligue Nationale

Table with football league schedule for Saturday, Sunday, and Monday, listing teams and venues.

LIGUE NATIONALE Conférence Américaine

Table with football league schedule for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest, listing teams and scores.

Conférence Nationale

Table with football league schedule for Section Est, Section Centrale, and Section Ouest, listing teams and scores.

HOCKEY

Table with NHL schedule for Monday, listing teams and venues.

Table with NHL schedule for Tuesday, Wednesday, and Thursday, listing teams and venues.

Table with NHL schedule for Friday, Saturday, and Sunday, listing teams and venues.

Table with NHL schedule for Monday, Tuesday, Wednesday, and Thursday, listing teams and venues.

Table with NHL schedule for Friday, Saturday, and Sunday, listing teams and venues.

Table with NHL schedule for Monday, Tuesday, Wednesday, and Thursday, listing teams and venues.

Table with NHL schedule for Friday, Saturday, and Sunday, listing teams and venues.

Table with NHL schedule for Monday, Tuesday, Wednesday, and Thursday, listing teams and venues.

Table with NHL schedule for Friday, Saturday, and Sunday, listing teams and venues.

EN BREF...

Carling Bassett fait bien à Tokyo

TOKYO (PC) — Carling Bassett, de Toronto, a éliminé l'Américaine Anne White 6-3, 6-0 en deuxième ronde du tournoi Pan Pacific, puis a uni ses forces à celles de sa rivale pour blanchir deux autres Américaines, Chisa Packard et Shelby Torrance, 6-0, 6-0, en double. Helen Kelesi, 15 ans, d'Edmonton, éliminée dès la première ronde en simple, est disparue tout aussi rapidement en double. En compagnie de la Japonaise Ei Lido, elle a subi une défaite de 6-4, 6-1 face à la Britannique Annabel Croft et à l'Italienne Raffaella Reggi.

Ferragamo avec les Packers

GREEN BAY (AP) — Les Packers de Green Bay ont mis sous contrat hier le vétéran qual-arrrière Vince Ferragamo, qui a accepté un pacte d'un an. Ferragamo, 31 ans, avait été échangé des Rams de Los Angeles aux Bills de Buffalo en juillet, mais il a été remercié de ses services par les Bills la semaine dernière. Il s'est rapporté aux Packers dès hier. Gregga mentionné par ailleurs qu'il ne savait pas encore si Ferragamo allait être utilisé au cours des deux derniers matches de la saison.

Le GP d'Argentine est annulé

BUENOS AIRES (AFP) — Les problèmes d'ordre technique et les exigences du circuit empêcheront que l'Argentine organise en 1986 un Grand Prix de Formule 1 en remplacement du GP d'Afrique du Sud, a déclaré hier le président de l'Automobile club d'Argentine (ACA), M. Cesar Carman. La FISA avait attribué à l'Argentine la date du 9 mars pour organiser un Grand Prix de Formule 1 à la suite du renoncement de l'Afrique du Sud pour raisons politiques. Les autorités automobiles argentines ont affirmé que les présidents Jean-Marie Balestre (FISA) et Bernie Ecclestone (FOCA) avaient garanti à M. Carman qu'ils attribueraient une date à l'Argentine pour 1987.

Concordes: pas de hausse de prix en 86

(PC) — Poursuivant leurs efforts de survie, les Concordes ont lancé hier leur campagne d'abonnement en annonçant qu'il n'y aura pas d'augmentation du prix des billets en 1986. De plus, ceux qui se procureront un abonnement pour les matches de l'équipe au stade Olympique seront admissibles au tirage de deux billets pour le match de la coupe Grey à Vancouver, toutes dépenses payées. D'autre part, Nick Aragki et Glenn Keeble s'affaiblissent actuellement à réunir des coéquipiers pour disputer des matches de hockey et de basketball au cours de l'hiver.

EN RANGS DÉSORDONNÉS

BELLE CACOPHONIE au moment où le président des États-Unis a soumis aux deux chambres du Congrès le projet de négociation d'un accord de libre-échange avec le Canada. On ne peut trouver d'autre expression pour caractériser le concert désordonné des voix multiples qui ont fait entendre, au cours des derniers jours, des accords pour le moins discordants.

Qui plus est, volontairement ou non, le Canada a donné dans le ridicule hier, dans le *New York Times*. À lire le publi-reportage, publié à pleines pages, on croirait à un canular de fort mauvais goût. Ces quatre pages supposément consacrées au projet de libre-échange ont coûté plus de \$ 75.000. Et l'entreprise a été orchestrée avec la grâce d'un éléphant.

Avec une logique qui défie tous les canons du genre, on a assemblé des textes de conférence déjà vieilliss et parfaitement incompréhensibles aux lecteurs américains. Passe encore pour la reproduction d'une allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a au moins l'avantage de ne pas soulever de problème.

Les choses se compliquent lorsqu'on aborde un long texte du premier ministre d'Ontario. Au lieu d'un plaidoyer en faveur de ces fameuses négociations sur le libre-échange, les responsables du chef-d'œuvre publicitaire ont utilisé le texte lu par M. Peterson lors de la rencontre des premiers ministres, à Halifax, il y a un peu plus d'une semaine. Comment concéder sens et pertinence aux reproches formulés par le chef du gouvernement ontarien envers les autorités fédérales — canadiennes, évidemment — au sujet des paiements de transferts pour les soins de santé et l'enseignement supérieur? À moins de posséder à fond les subtilités du régime politique canadien, ce genre de digressions ressemble à un charabia qui n'est même pas amusant.

Amusante, la pousse des responsables de ce publi-reportage l'est assurément lorsque Messieurs Reagan et Mulroney, par la magie de l'image bien léchée, se voient promus au rang de représentants d'une marque de biscuits. Et dire que le Canada a la réputation d'être terne et ennuyant, de l'autre côté de la frontière.

Au-delà de la plaisanterie ou de l'inconscience, on ne sait trop, cette initiative, à laquelle le Québec ne s'est pas associé, ajoute à la confusion des messages transmis par les hommes politiques canadiens précisément au sujet de la question du libre-échange.

Quelques heures après son élection, le premier ministre désigné du Québec faisait part, toujours au *New York Times*, de sa tiédeur, de ses appréhensions devant le projet lancé par Messieurs Reagan et Mulroney lors de leurs entretiens à Québec, l'hiver dernier. M. Bourassa rejoignait en quelque sorte son homologue libéral d'Ontario qui

avait personnellement transmis le même message aux dirigeants américains lors d'une visite à Washington, il y a quelques semaines.

C'est en rangs dispersés que le Canada s'apprête donc à engager des négociations, vitales pour l'avenir du pays. Telle est l'impression que dégageront nécessairement les dirigeants américains. Aux responsables du dossier canadien dans les secrétariats concernés par le projet, cela ne fait pas très sérieux, ni très convaincant.

Le premier ministre canadien, il y a quelques jours à Chicago, et hier, le responsable du Commerce extérieur au sein du gouvernement fédéral, lors d'une intervention majeure à New York, ont beau insister sur l'importance de ces négociations, leur plaidoyer risque fort de se perdre dans cette improvisation autour d'un thème apparemment mal défini.

Pendant ce temps, nos voisins du sud ne sortent pas de la réserve qui semble de rigueur depuis le lancement de cette initiative. Pendant que s'étale le spectacle des ferveurs régionales canadiennes, Washington se réserve le droit d'intervenir en fonction de ses intérêts et sans doute conformément à une stratégie élaborée avec prudence. La récente mission du consul américain à Québec au sujet des règlements du projet de loi 100 confirme une telle lecture de l'attitude américaine.

Dans cette perspective, l'unité ou l'apparence d'unité affichée lors de la réunion des premiers ministres à Halifax sur cette question du libre-échange, donne matière à réflexion. Au-delà des déclarations de principe, a-t-on vraiment dégagé un consensus minimum à l'égard de cet objectif? Comment situe-t-on ces pourparlers canado-américains en regard de la nouvelle ronde de négociations qui débutera au GATT, à Genève, en septembre prochain?

Selon le ministre du Commerce extérieur, il n'y aurait aucun risque de chevauchement entre ces deux séries de négociations. C'est du moins la thèse que M. Kelleher a défendue hier à New York. Les gouvernements provinciaux qui exigent, à juste titre, d'être des partenaires actifs dans la négociation de l'accord avec Washington, se sont montrés avares de précisions au sujet de la nouvelle ronde du GATT.

À l'égard du formidable projet que représente la création d'une zone de libre-échange, Ottawa et les gouvernements provinciaux doivent se prononcer rapidement sur le fond de l'entreprise. On pourra ensuite s'attaquer aux modalités de la négociation. De préférence, sans étaler nos divergences sur la place publique, encore moins en territoire américain.

Il faut laisser à André-Philippe Gagnon et autres talentueux artistes canadiens le soin d'amuser nos voisins.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

LA VOIX DU RACISME

Le juge Edward Wren doit prononcer demain la sentence de deux Torontois qu'il a reconnus coupables, lundi, d'avoir fomenté la haine contre les Noirs dans le bulletin de leur groupe, le Parti nationaliste du Canada. Dans les écrits du *Nationalist Report*, la Cour a découvert « non seulement de la haine, mais de la haine à un degré incroyable ». Les Noirs y sont attaqués à la fois parce qu'ils profitent de l'aide sociale et qu'ils enlèvent des emplois aux Blancs! « Le message, écrit le juge, est qu'ils constituent une menace à la sécurité et à l'existence même de la race blanche. Il incomberait alors à la race blanche de faire cesser l'immigration, particulièrement des Noirs, de même que des Africains et des Asiatiques de différentes couleurs et de les rapatrier, par force peut-on conclure logiquement, dans leurs endroits d'origine. »

Et comme par hasard, dans la salle d'audience, se trouvait Ernst Zundel, déclaré coupable en février d'écrits haineux contre les juifs. Les procès de ces zéloteurs plus ou moins détraqués pourraient induire à penser que le racisme est le fait d'un petit nombre de marginaux et que les autorités ont les choses bien en mains. Erreur profonde. Chez nous comme ailleurs, et aujourd'hui comme hier, les marginaux qui fomentent la haine disent tout haut ce qu'une société plus nombreuse mais moins turbulente pense tout bas.

Or, non seulement le gouvernement fédéral a fait prendre des mesures singulièrement précises du phénomène, mais il se comporte comme si le préjugé devait dicter les politiques qui prévaudront au Canada en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés. Sera-ce le retour du racisme démocratique des années quarante, alors qu'Ottawa fermait nos portes aux juifs traqués par les Nazis sous prétexte de ne pas heurter un certain électoral québécois? Le Québec a gros à perdre dans les politiques qui sont en train de s'établir à Ottawa. Mais c'est à Toronto, semble-t-il, que la question sera posée et résolue — négativement, si on laisse faire.

En effet, au risque d'épouvanter les députés qui commençaient de prendre une vue plus objective des enjeux, à tous égards formidables, que pose le rapport entre la population, l'économie et l'avenir national du pays, le *Toronto Star* rapportait en primeur, le 29 novembre, une étude « secrète » montrant que la plupart des Canadiens se faisaient une idée raciste des immigrants et n'étaient guère favorable à l'immigration. Et dans les jours qui suivirent, des groupes bénévoles d'aide aux migrants se faisaient remettre copie du document « secret » par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, une des sources manifestes d'éducation négative du public.

L'étude a été menée de bonne foi par une firme torontoise. Mais le mandat même, l'orientation donnée à la recherche par le commanditaire, était de nature à trouver ce qu'on cherchait, au lieu de sonder le public sur les véritables problèmes aux-

quels le pays fait face : une population qui stagne, un marché domestique limité, une pression naturelle aux frontières d'immigrants en quête d'avenir meilleur. Dans le foillis, la vérité était sensée sortir sur les réfugiés, objet officiel de la recherche commanditée. Une enquête plus large, moins orientée, aurait peut-être abouti aux mêmes constatations affligeantes. Mais au moins les points d'appuis d'une politique sérieuse et prévoyante auraient été mieux dégagés.

Néanmoins le rapport « est instructif. Les gens interrogés dans six grandes villes du pays se résignent à l'idée que le déclin démographique ne sera hélas! enrayé qu'avec l'immigration, menace pour la société canadienne telle qu'ils l'entendent. La majorité en conclut que l'immigration, si elle doit augmenter, doit être « graduelle », c'est-à-dire insignifiante. Beaucoup qui tiennent ces opinions ont une faible connaissance des faits, mais qu'à cela ne tiennent. On fermera les portes aux affamés d'Éthiopie, alors qu'aucun ne se présente à la frontière! En revanche, on laissera les étrangers qui sont ici gagner leur pain, même si on en veut le moins possible, car ils alourdissent l'aide sociale.

Quant aux réfugiés, on les confond au départ avec le reste. Puis on les acceptera peut-être, comme des immigrants, mais pour payer la pension des vieux, car la natalité est tombée, et si possible loin des villes où ils ajoutent au chômage, sinon au crime! Rares sont les Canadiens qui voient une plus forte population comme une plus grande contribution aux impôts, aux marchés, au dynamisme du pays. La crise économique a fait perdre tout sens critique. D'aucuns imaginent déjà un Canada surpeuplé comme l'Inde! Plutôt que de regarder la Californie où population et prospérité ont crû de pair, on imagine quelque New York sordide et menaçant. Aussi, le multiculturalisme fait peur, sauf chez les jeunes et en Ontario.

Paradoxalement, toutefois, quand on vient à considérer ceux qui fuient la persécution, le bon sens reprend un peu le dessus. On accepte d'entrebailler l'entrée du pays aux réfugiés qui, déportés, feraient face à la persécution. Là réside le rare rayon de soleil de ce sondage d'opinion. Contrairement aux pays européens d'où les agences de presse rapportent un rejet massif des réfugiés, le Canada se sent plus gêné de rompre avec la tradition humanitaire qu'il aime revendiquer.

Le temps presse d'étudier franchement les questions de population (les réfugiés posent moins de difficulté), d'en finir avec les sondages secrets qui servent à dérouter les députés, et au Québec, d'avoir enfin un vrai ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Public Opinion Research Relating to Potential Modifications to the Refugee Determination Process in Canada, Policy Concepts, sept. 1985, Prepared for Employment and Immigration Canada.

Le Conseil de presse et la loi électorale

DOCUMENT

JEAN BAILLARGEON

L'auteur est secrétaire général du Conseil de presse du Québec et adresse cette lettre au Directeur général des élections M. Pierre-F. Côté.

MONSIEUR,

Le débat sur le « débat des chefs » a mis en relief, d'une façon toute particulière dans la campagne électorale qui se termine, l'un des dangers que risquent d'encourir la liberté d'informer des médias et le droit du public à l'information.

Au-delà d'une interprétation par trop restrictive, c'est manifestement l'ambiguïté même de la loi électorale qui a conduit à l'avortement de cette rencontre des chefs, privant ainsi le public d'une information qui aurait pu lui être fort utile. Aussi, le Conseil croit-il devoir rappeler l'importance de certaines notions essentielles à l'existence d'une information libre et à la bonne compréhension du rôle et de la responsabilité de la presse en espérant qu'on leur accordera toute la considération qu'elles méritent lors d'une révision de la loi qui s'impose plus que jamais.

Effectivement, à cause de son imprécision et de l'interprétation que vous en avez faite, cette loi a provoqué, au sens du Conseil, une imixtion inacceptable de l'État dans un domaine qui dépasse sa compétence : l'information, car c'est bien d'information dont on parle ici et non de publicité.

À cet égard, le Conseil comprend

difficilement comment vous avez pu confondre le débat proposé, soumis au traitement journalistique, aux périodes de temps gratuit mises à la disposition des candidats par les médias, lesquelles sont de caractère nettement publicitaire.

Ignorer cette distinction trahit non seulement une méconnaissance des réalités de l'information, mais a de plus comme conséquence de permettre à l'État de s'ingérer dans des décisions qui relèvent uniquement de l'autorité et du jugement rédactionnels des médias. Or, ces médias, en l'occurrence la société Radio-Canada et Télé-Métropole, dans leur politique d'information — ci-joint extrait des dispositions pertinentes — démontrent bien leur souci de respecter scrupuleusement la distinction des genres. Celle-ci étant faite, aucune loi ne peut interdire à un organe d'information d'organiser comme il l'entend un débat politique, et l'égalité de traitement, à cet égard, se mesure non seulement au temps d'antenne, mais en fonction de l'importance de l'information et de son degré d'intérêt public.

Il en est tout autrement de l'égalité que se soucie de faire respecter la loi électorale. Et celle-ci ne saurait être confondue avec la règle d'éthique qui commande aux médias et aux journalistes l'équité et la justice dans leurs choix rédactionnels et dans leur façon de faire l'information. Il s'agit ici effectivement de deux domaines différents et confondre les deux, c'est instaurer une forme de contrôle indirect de l'État qui, loin de favoriser le droit du public à l'information et le débat démocratique, n'a comme effet que de le contraindre et de le brimer.

À ce sujet, le Conseil considère

que le législateur aura mérite à réfléchir sur les règles de pratiques établies par le réseau CBS aux États-Unis, concernant l'article 315 de la « Communication Act » de 1934. Ces règles font des distinctions pertinentes sur l'application des normes régissant l'équité du temps d'antenne gratuit accordé aux candidats en campagne électorale et sur l'interprétation des règles de l'équilibre de l'information — Fairness Doctrine — dans un contexte d'information générale. J'inclus ici pour votre information et à toutes fins utiles un extrait du CBS News Standards sur le sujet.

Enfin, à cet égard le Conseil juge qu'il est aussi incongru de considérer de tels débats dans les médias électroniques comme du temps d'antenne gratuit que de traiter comme de l'espace gratuit, aux fins de la loi électorale, les divers billets, chroniques et articles consacrés par la presse écrite à l'un ou l'autre des candidats.

En terminant, le Conseil s'interroge aussi sur l'effet des diverses mises en demeure que vous avez faites à d'autres groupes comme l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec, Québec-Amérique, le Parti indépendantiste du Québec, le Syndicat des professionnels de la fonction publique du Québec et LE DEVOIR, sur la liberté d'opinion, la liberté d'expression et la libre circulation des idées.

Il considère que les mesures de contrôle des dépenses électorales devront, dans le cadre d'une révision de la loi, faire l'objet d'un réaménagement qui ne risquera plus de faire encourir au débat démocratique — en période électorale comme en toute autre — les déficiences que la présente campagne a mises en exergue.

LETTRES AU DEVOIR

Statistiques

ON NE félicitera jamais assez LE DEVOIR pour cette ouverture qu'il a sur le monde extérieur. Cette ouverture, votre journal la pratique en nous proposant notamment de fréquents articles empruntés aux grands journaux étrangers.

J'ai été attiré par un article du *New York Times* repris dans vos pages économiques du 26 octobre. On y apprend que la firme Harley-Davidson, dans sa recherche pour l'excellence, demande à tous ses employés, des secrétaires aux ouvriers, de suivre 40 heures de formation en statistiques. Voilà un exemple intéressant qui tranche sur l'insouciance qu'on affiche au Québec. Quelques jours après avoir lu cet article, j'apprends que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie allait faire passer le seul cours de statistiques que, durant leurs trois ans d'études, suivent les futurs techniciens chimistes de nos cégeps de 45 heures à 30 heures.

On connaît le rôle important que les statistiques, par le biais du contrôle de la qualité, jouent en chimie industrielle. Alors qu'une firme aux États-Unis force ses employés, pour mieux faire face au défi de la concurrence, à se familiariser avec les statistiques, ici, l'État, victime des pressions qu'exercent certains groupes de professeurs, réduit leur importance à presque rien, et ce, dans un secteur où leur présence est particulièrement vitale.

— ANDRÉ MARTIN

Trois-Rivières, 20 novembre.

La Coalition pour les allocations familiales

Lettre adressée au premier ministre du Canada

LA COALITION pour les allocations familiales, s'adresse à vous en tant que membre du cabinet ministériel pour vous demander instamment le retrait du projet de loi C-70.

La Coalition réunit au-delà de 80 groupes de femmes, familiaux, communautaires, religieux, de familles monoparentales, de garderies, de personnes âgées et de nombreux groupes socio-économiques du Québec. Tous ces groupes représentent des millions de Canadiens et de Canadiennes qui sont scandalisés par cette mesure gouvernementale qui touche davantage les femmes et les familles à faibles et à moyens revenus.

À maintes reprises, le ministre des Finances, Michael Wilson nous a assurés que les coupures dans les prestations aux familles avec enfants ne serviraient pas à financer le déficit mais que l'argent ainsi récupéré sera réinjecté dans d'autres programmes sociaux. Ce n'est que le 23 octobre qu'il a admis à la Chambre des communes, en présence d'une délégation importante de la Coalition, que le véritable but des coupures est de réduire le déficit. La Coalition s'oppose fermement à ce que les allocations familiales

soient coupées pour réduire le déficit tandis qu'en même temps, le gouvernement trouve des milliards pour financer le dégrèvement fiscal des gains de capital, pour accroître le droit des biens nantis de contribuer aux REERs, pour alléger le fardeau fiscal des grandes compagnies pétrolières et pour rembourser les grands déposants des banques en faillite.

La Coalition intervient directement auprès de vous avant que vous preniez une décision finale dans ce dossier.

La Coalition désire vous rappeler que la population canadienne a élu des hommes et des femmes du Parti progressiste-conservateur sur la base de « promesses électorales » dans le domaine social qui ne se traduisent aucunement par des politiques correspondantes.

La Coalition vous prie fortement de considérer la position des groupes entendus au comité législatif qui, d'un océan à l'autre, se sont opposés à la désindexation des allocations familiales.

En comptant sur votre sens de la justice sociale, la coalition est convaincue que sa demande de retrait du projet de loi C-70, appuyée par des dizaines de milliers de personnes signataires de la pétition, sera acceptée.

— CLAIRE BONENFANT

porte-parole officielle
Coalition pour les allocations familiales

Montréal, 20 novembre.

Et la démocratie?

LE DEVOIR PUBLIAIT dans son édition du 23 novembre dernier une lettre ouverte signée par Pierre Beaudoin, responsable (on ne sait de quoi) à la Centrale des syndicats démocratiques, qui s'en prenait au Conseil du patronat au sujet de sa position sur l'assurance-chômage. D'après M. Beaudoin, le CPQ n'a pas à se mêler de ce dossier tout simplement parce que et je le cite: « Le CPQ ne compte que très peu de membres qui doivent utiliser l'assurance-chômage comme source de revenu en cas de mise à pied. »

Voilà exactement le contraire d'une leçon de démocratie de la part de quelqu'un qui s'affiche précisément en tant que militant de la Centrale des syndicats dits démocratiques. Ainsi, n'aurait-il le droit d'ouvrir la bouche, hors les chômeurs, que les syndicats probablement!

Heureusement, notre société est rendue plus loin que vous, Monsieur Beaudoin, dans la mise en place de mécanismes permettant à tous ceux qui ont des opinions à exprimer sur les dossiers importants, de pouvoir le faire afin que le processus de prise de décision soit le plus démocratique possible. Personne ne souhaite revenir en arrière là-dessus et il est heureux qu'il en soit ainsi. Lors que toutes les forces vives d'une société s'engagent dans une réflexion en vue de trouver les solutions les mieux adaptées aux problèmes, celles-ci ne risquent que d'être meilleures, au profit de tous. Bien sûr, les opinions varient et seront souvent même opposées. C'est alors qu'un minimum de maturité s'impose : chacun doit au moins reconnaître à l'autre le droit d'exprimer son opinion. Faites un effort, Monsieur Beaudoin, car en l'absence de ce minimum indispensable, une société cesse d'être démocra-

tique pour le plus grand malheur de tous ses citoyens.

Quant aux positions du CPQ concernant l'assurance-chômage, elles visent essentiellement à assurer aux véritables victimes du chômage une compensation financière décente et des possibilités de recyclage lorsque nécessaire, le tout dans une optique d'efficacité dont profiteront tant les chômeurs concernés que tous ceux, c'est-à-dire les travailleurs et les employeurs, qui financent le régime. Les recommandations du CPQ visent aussi à rendre plus difficile le recours abusif au système, pratique qui pénalise aussi les vrais chômeurs qui eux ne doivent pas souffrir des réajustements qu'il est devenu nécessaire d'apporter au régime. Les recommandations formulées par le CPQ sont fondées sur une analyse des données fournies par la Commission Emploi et Immigration Canada et sur la comparaison de la situation du chômeur canadien par rapport à celle des chômeurs de plusieurs autres pays industriels.

Le CPQ discutera publiquement de ses positions dans ce dossier avec les membres de la Commission Forget lors de leur passage à Montréal en janvier prochain. Le CPQ espère que tous les organismes et les personnes, dont la CSD et M. Beaudoin, qui ont des points de vue à faire valoir sur le sujet prennent le temps de participer aux travaux de la Commission. C'est là un droit fondamental reconnu dans toute société démocratique, quoi qu'en pense M. Beaudoin.

— DENIS BEAUREGARD
directeur de la recherche et directeur-général adjoint du Conseil du Patronat du Québec
Montréal, 26 novembre

Vous au silence

Etant pharmacien depuis plusieurs années, j'ai eu beaucoup d'attention de la part de M. Paul-André Comeau dans l'édition de mardi dernier.

Que vous avez raison monsieur Comeau d'écrire que les groupes de pressions, tacitement admis au sein des régimes occidentaux, se voient maintenant voués au silence.

Mais, même si nous avons décidé d'obéir aux directives du Directeur général des élections et de mettre un terme à notre campagne de mise au point dans les journaux, il ne faut pas croire que le conflit est réglé pour autant.

Les pharmaciens ne sont pas des fiers-à-bras et tiennent à respecter les lois mais ils ne peuvent plus accepter les honoraires versés par le gouvernement pour les ordonnances destinées aux vieillards et aux assistés sociaux.

Pourquoi devrais-je accepter des honoraires anormalement inférieurs à ceux payés à mes confrères des autres provinces? ex : Colombie britannique, \$ 5.90. Ça fait deux ans et demi que nous négocions et nous sommes toujours dans l'attente d'un règlement. Et veuillez croire que le coût d'exploitation de mon établissement n'a pas cessé d'augmenter durant cette période. Au contraire!

C'est pour cela que j'ai participé activement à l'assemblée extraordinaire des pharmaciens le 28 novembre et que je me suis prononcé en faveur du retrait du programme d'assurance-médicaments.

— PAUL M. KAYAL
Montréal, 25 novembre

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à

diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boul. Lebeau à Ville St-Laurent.
LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR: = \$3.25 par semaine le samedi seulement = \$1.00
Pour information: à Montréal: 332-3891 à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:	
Édition quotidienne =	1395 par année
	755 6 mois
	395 3 mois
Livraison par la poste:	
Édition quotidienne =	1456 par année
au Canada	795 6 mois
	425 3 mois
Pour information (514) 844-3361	
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.	

DES IDÉES, DES ÉVÈNEMENTS

LE CONTRÔLE DES COÛTS DE LA SANTÉ

« La rémunération médicale à l'acte n'incite pas à l'économie des ressources. »

GILLES DESROCHERS

L'auteur, qui fut sous-ministre adjoint, responsable du financement, au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, est maintenant professeur titulaire d'économie et de gestion financière au département d'administration de la santé de l'Université de Montréal.

LE CONTRÔLE des coûts de la santé est-il utopique ? Le ticket modérateur, dont l'impact prévisible est surtout de répartir différemment les coûts entre l'État et les usagers (patients) plutôt que de les réduire, est une mesure qui vise à restreindre la demande, c'est-à-dire le volume des services utilisés, mais qui est sans effet sur leur coût unitaire. Il faut donc se tourner vers des actions qui pourraient affecter à la fois le volume et le coût unitaire des services. Cela peut se faire en agissant sur l'offre de soins.

Nous ne songeons pas ici aux restrictions budgétaires, à la réduction des lits dans les hôpitaux ou au contrôle des postes de résidents et internes dans les centres hospitaliers, ou encore au contrôle des salaires et des honoraires médicaux. Ces mesures de réglementation ont certes exercé un effet de freinage appréciable sur la croissance des coûts au cours des années 70, puisque le ratio des dépenses de santé à la dépense nationale brute est demeuré à peu près inchangé au Canada au cours de cette décennie, et à un niveau inférieur à celui observé dans la plupart des pays occidentaux. Nous songeons plutôt à des mesures ou à des modes d'organisation des soins qui créeraient des incitations à économiser les ressources chez ceux qui sont responsables de leur bon usage, soit les médecins et les administrateurs d'établissements de santé.

Une étude effectuée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec



« La rémunération médicale à l'acte n'est pas propice à l'économie des ressources. »

concluait qu'en 1975, 54 % des actes médicaux étaient commandés par les médecins et que ce pourcentage s'était accru progressivement depuis l'instauration du régime d'assurance-maladie en 1970. Plus récemment, une étude effectuée aux États-Unis a démontré que 70 % des dépenses de santé sont attribuables, en ce pays, à des décisions médicales. Si tel est le cas, il est important que les médecins exercent leur pratique dans un système prévoyant des stimulants à économiser les ressources.

Dans un régime gratuit comme le nôtre, ou même dans un système largement privé comme celui des États-Unis, où les personnes ont recours à l'assurance privée, la ré-

munération médicale à l'acte n'est pas propice à l'économie des ressources. Il existe cependant chez nos voisins un mode d'organisation qui favorise une utilisation plus rationnelle des ressources médico-hospitalières. Il s'agit des HMO (Health Maintenance Organization) qui sont en quelque sorte des coopératives ou des mutuelles de services de santé. Cette formule d'assurance prévoit que les médecins qui font partie des HMO s'engagent à fournir, sans restriction, les soins aux personnes et familles assurées, moyennant un tarif forfaitaire. Les médecins sont donc remboursés ou payés pour les services rendus au moyen d'une capi-

Les résultats obtenus dans ces institutions tendent à démontrer que le coût unitaire des services rendus y est plus bas qu'ailleurs et la qualité des soins au moins égale. Sans compter que les médecins n'ont pas intérêt à multiplier les interventions sans nécessité évidente. La présence des HMO ne conduit pas seulement à une meilleure maîtrise des coûts des services médicaux proprement dits, mais aussi à celle des coûts d'hospitalisation, en vertu des ententes entre les HMO et les hôpitaux. Mais les lois actuellement en vigueur au Canada ne permettent pas, à moins d'être amendées, la mise sur pied d'organismes semblables.

On peut toutefois, en l'absence de HMO ou de leur équivalent, se demander s'il n'est pas possible d'agir au moins sur les coûts hospitaliers. L'implantation du budget global dans les hôpitaux du Québec en 1972, et ailleurs au Canada dans les années 70, semble avoir eu un effet favorable sur la maîtrise des dépenses de santé. Cet effet de freinage, tout relatif qu'il fut, a été certainement favorisé par l'introduction de critères de performance dans l'attribution des budgets aux centres hospitaliers du Québec depuis 1977. La comparaison des coûts et de la productivité entre des hôpitaux semblables a certes eu pour effet de rendre un nombre d'administrateurs et de médecins plus conscients de l'impact des décisions médico-administratives sur les dépenses hospitalières. Les dispositions de la loi 27, qui accordent dorénavant des responsabilités financières aux chefs de départements cliniques, vont aussi dans le sens d'une intégration des médecins à l'administration.

Il est donc indispensable, à défaut de la mise sur pied de nouvelles formes d'organisation des services médico-hospitaliers de type HMO, du moins dans l'immédiat, de maintenir des modalités de remboursement ou de financement des établissements hospitaliers fondées sur la performance.

La méthode de budgétisation actuelle est sans doute perfectible. On pourrait même songer à la remplacer par une autre, celle, par exemple, qui est en vigueur dans le programme Medicare aux États-Unis depuis deux ans. Ce mode de remboursement des hôpitaux prévoit que les coûts pour les patients couverts par Medicare seront fixés en fonction de la moyenne du coût préétabli de chaque diagnostic ou patient traité. L'hôpital ayant un coût inférieur à cette moyenne empoche la différence et celui dont le coût est supérieur en supporte le fardeau. Bien que cette modalité de remboursement encourage la di-

minution des coûts par patient, il ne semble pas qu'elle favorise le contrôle du volume de cas traités. Son impact ultime sur les dépenses est donc pour l'instant incertain.

Il serait possible de transposer cette formule au Québec, en l'adaptant, au besoin. Cela impliquerait un développement des systèmes d'information dans les hôpitaux, pour satisfaire aux exigences d'une comptabilité analytique assez complexe.

Par ailleurs, à plus ou moins long terme, on prévoit qu'un système de remboursement par capitation, semblable à celui qui prévaut dans les HMO, se généralisera aux États-Unis parce qu'il est le seul qui puisse assurer la maîtrise des dépenses de santé par un contrôle simultané des coûts unitaires et du volume des services dispensés.

Tout cela est bien loin du ticket modérateur qui ne modérera que les dépenses gouvernementales au détriment des patients appelés à combler la différence en s'assurant privément. N'oublions pas qu'une forte proportion des dépenses de santé est défrayée directement par les patients aux États-Unis, qu'ils soient ou non assurés. Cela n'empêche pas les coûts de la santé d'être plus élevés qu'ici. Sans compter que les frais d'administration d'un régime d'assurances privées sont beaucoup plus élevés que ceux d'un régime public.

Une meilleure maîtrise des dépenses de santé ne sera pas réalisée par l'imposition d'un ticket modérateur visant à freiner la consommation. C'est plutôt sur l'offre qu'il faudra agir si l'on espère vraiment à long terme modérer la progression des coûts des services de santé, sans porter atteinte à la santé elle-même. Le mode d'organisation et de financement des soins est à repenser et cela fait partie du mandat de la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux connexes, récemment formée.

Le chômage des jeunes et la haute technologie

JEAN-RENÉ AUGUSTE sociologue

AU CANADA, le chômage chez les 15-24 ans prend des proportions de plus en plus alarmantes. Selon les statistiques de l'OCDE, son taux qui ne cesse de croître depuis le début des années 70 était en 1982 de 43,6 % chez les hommes et de 33,2 % chez les femmes.

L'incapacité des gouvernements à trouver la thérapeutique nécessaire pour combattre ce mal sème l'effroi dans les rangs des victimes. Ce qui se traduit par le suicide, le banditisme, l'amour des psychotropes, le refus des valeurs, etc.

Certains théoriciens imputent le mal à la crise qui frappe de plein fouet l'économie canadienne. Pour ne pas être en reste, d'autres ajoutent à la crise deux autres facteurs : les politiques sociales et l'apparition des jeunes du baby boom sur le marché du travail.

Quoi qu'il en soit, en établissant une équation entre la crise économique et le chômage galopant des jeunes, cette explication implique l'idée que toute sortie de crise se traduira automatiquement par une réduction de ce chômage. Une telle logique ne colle pas à la réalité, dans la mesure où la haute technologie, élément moteur de sortie de crise, est une hydre dévoreuse d'ouvrage. En plus d'être dévoreuse d'ouvrage, elle se substitue à l'homme.

S'alignant sur la position théorique des économistes structuralistes, M. Robert Bourassa, un des hommes politiques québécois les plus préoccupés par la question de la technologie de pointe, croit que le recours à celle-ci est un gage de création d'emplois. Dans une entrevue accordée à la revue *L'actualité* (décembre 85) et dans la foulée de son livre : *Le défi technologique*, il déclare : « Il est faux de dire qu'il (le développement technologique) crée du chômage ».

En ce qui concerne la technologie, la thèse défendue par les structuralistes a deux volets : a) le développement technologique crée autant et même plus d'emplois qu'il n'en éli-

mine ; b) il faut un travail de formation et de reconversion de la population active pour faire face aux changements dans la nature et la qualité des emplois. Confirmée par des faits historiques, cette thèse tient difficilement aujourd'hui. L'autonomie dont les nouvelles technologies font preuve rend de plus en plus problématique la possibilité de mettre les chômeurs au travail.

En effet, on est à l'ère des « tiques » : informatique, robotique, bureautique, télématique, biotique, etc. Leur apparition sur la scène entraîne une modification du tracé de la carte industrielle. Toute société industrielle qui entend garder son statut se doit de les développer ou de les absorber.

Force structurante, ces « tiques » constituent en quelque sorte les visières de la société en gestation. Le Canada et le Québec n'ont pas de choix. Sous peine de basculer dans la catégorie des pays du tiers monde, ils doivent les intégrer à leur système productif. M. Bourassa a bien compris cette nécessité, quand il dit dans la revue précitée : « De toutes façons, on ne peut l'éviter, autant le contrôler ». Si on ne peut l'éviter, cela veut dire que les chances des jeunes de se caser sont très minces, et pour cause.

Contrairement aux deux révolutions industrielles précédentes où la technologie était jusqu'à un certain point un « reaching arm », un prolongement des facultés de l'homme, les « tiques » dans la révolution en cours se veulent des concurrents imbattables de l'homme.

Des machines construisent et réparent des machines. Il faut presque une vie d'homme pour réaliser ce que les « tiques » peuvent faire en un rien de temps. Leur autonomie et leur frugalité énergétique permettent de produire avec des ressources humaines et énergétiques fort réduites. Autant dire qu'ils sont capables d'élever la productivité à des niveaux jamais atteints auparavant. Mais n'en déplaise à certains théoriciens, la productivité ne débouche pas toujours sur une réduction du chômage. Benoît Marquis l'a montré.

2°. Les chances des jeunes sont très minces, à cause de l'inadéquation généralement constatée entre leur formation et les besoins réels du marché du travail. Ils n'ont pas les qualifications qu'exigent les nouvelles technologies.

Ainsi ne peuvent-ils faire face aux changements que l'introduction de ces dernières dans les tissus de la société apportent au profil de l'emploi. La source de ce problème se trouve dans la césure entre le secteur éducatif et l'industrie.

En réalité, même si les jeunes avaient eu la formation adéquate pour se porter candidats à quelques postes du quaternaire, leur candidature n'aurait pas été retenue. Car un des enjeux des luttes syndicales présente porte essentiellement sur trois choses : reconversion, formation et perfectionnement. Les syndicats veulent que dans le processus de rééquilibrage en marche leurs mem-

bres soient les premiers à être considérés.

3°. La remise en cause de l'État-providence qui prône une rhétorique conservatrice joue contre les jeunes. Elle sert à réduire leurs chances comme une peau de chagrin. Si, selon la vision des hommes politiques, l'État devient un simples animateurs dans le débat sur les grands enjeux comme le changement technologique par exemple, c'est pour la vie que le sort des jeunes est scellé.

En somme, les 15-24 ans n'ont de chances véritables que dans la réalisation des trois conditions que voici : que l'État s'engage fermement dans le débat afin d'être la voix des sans-voix ; que les « tiques » qui sont essentiellement pouvoir soient réduits à être des agents de libération et non de domination ; que le concept de revenu ne soit plus associé à celui de travail qui dans la période de mutation actuelle devient une notion vide de sens pratique.



La haute technologie : hydre dévoreuse d'ouvrage.

Les accords du GATT ne suffisent pas

JAMES KELLEHER

Extraits du discours prononcé hier, à New York, par le ministre canadien du Commerce extérieur devant le US Council for International Business.

CERTAINES personnes dans nos deux pays remettent en cause la nécessité de négociations bilatérales. Elles disent que nous devrions nous en tenir aux négociations multilatérales prévues par le GATT. Mais elles se trompent. Le GATT est indispensable au maintien d'un système commercial ordonné dans l'ensemble du monde et il a permis de faire des progrès réels en remettant en question les barrières commerciales. Mais il doit prendre en considération les besoins et les aspirations d'une centaine de nations, ce qui retarde nécessairement les progrès. Le système en lui-même n'est pas conçu pour répondre aux besoins de relations commerciales bilatérales aussi étendues, dynamiques et complexes que celles qui existent entre le Canada et les États-Unis.

Du point de vue canadien, des négociations commerciales bilatérales entre le Canada et les États-Unis ne devraient être assujetties, comme l'a fait remarquer le président Reagan, à aucune condition préalable. Un accord devrait permettre d'atteindre trois grands objectifs communs :

Premièrement, nous cherchons à rendre sûr et stable l'accès à nos marchés respectifs, de façon à créer des emplois dans toutes les régions du Canada et des États-Unis et à favoriser un développement économique équilibré dans nos deux pays.

Deuxièmement, nous croyons qu'il nous faut combattre toutes les autres barrières tarifaires et non tarifaires afin d'être en mesure de favoriser une concurrence loyale entre nos producteurs, tant en



M. James Kelleher.

Amérique du Nord que dans le reste du monde.

Et troisièmement, nous avons besoin d'un accord suffisamment contraignant pour fixer de façon précise les règles qui permettent de régler les litiges. Avec davantage de certitude et de prévisibilité, nous aurons l'un et l'autre une attitude plus confiante à l'égard de l'investissement, de l'expansion, de la modernisation et de la spécialisation.

Un nouvel accord commercial devrait remettre en question un grand nombre de barrières commerciales pour être réellement avantageux pour les deux parties. Il devrait viser à réduire ou à éliminer les tarifs douaniers dans un délai convenu, au moyen de dispositions échelonnées et transitoires adaptées aux besoins des secteurs visés. Mais les tarifs douaniers ne sont qu'un des aspects d'un ensemble. C'est dans le domaine des barrières non tarifaires que l'on a le plus de chances de retirer des avantages tangibles. Nous devons examiner les règles touchant la tenure locale. Nous devons traiter des restrictions que les program-

mes « Buy America » et « Buy Canada » imposent aux marchés publics.

Nous devons préciser les moyens permettant de limiter tout ce qui entrave la position concurrentielle de chacun à l'exportation. Au Canada, nous sommes vivement préoccupés par le nombre croissant et la portée de plus en plus étendue des lois américaines sur la protection du commerce, par la fréquence avec laquelle des mesures antidumping, compensatoires et d'exception sont demandées et envisagées. Il arrive parfois que ces mesures visent directement les produits ou services canadiens. Elles sont souvent destinées à d'autres que nous, mais nous en ressentons le contrecoup. Nous croyons qu'il est essentiel de favoriser un environnement commercial plus prévisible et plus compétitif entre les deux pays.

Toutes ces considérations font que nous avons l'un et l'autre beaucoup à gagner d'un nouvel accord commercial bilatéral. D'autant plus qu'il existe dans le monde un très grand nombre de précédents d'accords commerciaux bilatéraux conclus avec succès entre voisins de taille inégale. Il n'y a pas longtemps, je me trouvais en Nouvelle-Zélande, pays qui a conclu un accord commercial bilatéral de trois ans avec l'Australie. Les Néozélandais sont tellement enchantés de cette mesure qu'ils souhaitent en accélérer le processus, raccourcir la période de transition prévue pour permettre à leurs industries de s'adapter. Même attitude à cet égard de la part des Australiens.

Il est vrai toutefois que nous avons certaines préoccupations au sujet de notre souveraineté culturelle, qui n'est pas comprise de tous les Américains. Outre les similitudes qui existent entre nos deux peuples, il y a également des différences, et nous n'avons pas l'intention d'y renoncer.

Nous sommes un pays bilingue. Nous entendons le rester.

Nous avons choisi d'implanter un réseau de programmes sociaux plus étendu que celui des Américains, qu'il s'agisse de régimes de santé, d'assurance-chômage et de pensions, ou de l'élimination des disparités régionales. Nous tenons à le conserver.

Nous avons également des politiques spéciales visant à protéger et à promouvoir nos industries culturelles, telles que l'édition, la radiodiffusion, le disque et le cinéma. Ces industries sont vulnérables dans un pays de faible population ayant une frontière commune avec un pays très peuplé, et nous faisons — et continuerons de faire — des efforts particuliers pour les préserver.

Ces particularités — notre caractère bilingue, nos programmes sociaux et notre culture — font partie intégrante de ce que nous, les Canadiens, considérons être notre identité unique. Elles font partie de ce qui fait de nous des Canadiens et ne constituent pas l'enjeu des négociations que nous tiendrons avec vous. Dans une allocution prononcée à l'Université de Chicago la semaine dernière, le premier ministre du Canada a très bien expliqué pourquoi elles ne sont pas négociables. « Le Canada et les États-Unis » a-t-il dit, « sont des démocraties souveraines distinctes. Aux États-Unis, vous donnez une place beaucoup plus grande que nous ne le faisons à la sécurité nationale. Au Canada, nous donnons une place plus grande que vous ne le faites à la souveraineté culturelle ».

Je suis profondément convaincu que les Américains qui comprennent le Canada — y compris les délégués commerciaux américains — connaissent et appuient nos préoccupations au sujet de notre souveraineté culturelle, et j'espère que cette compréhension aura une incidence à la table des négociations.

LETTRES AU DEVOIR

Du nationalisme conservateur

LORS DE LA SOIRÉE des élections, à Radio-Canada, le 2 décembre dernier, nous avons entendu, en réponse à une question de Mme Bombardier qui voulait susciter des commentaires chez ses invités par rapport au balayage que le Québec connaissait, M. Gérard Pelletier nous dire qu'il était normal, au Québec, qu'à une période nationaliste succède une période conservatrice. D'ailleurs, disait-il, Henri Bourassa, qui avait conduit le mouvement nationaliste au Québec, devait, après la Première Guerre, se ranger du côté des conservateurs.

C'est ici que plusieurs précisions s'imposent. D'abord, le mouvement nationaliste dirigé par Henri Bourassa a connu ses plus grandes années et ses plus grands succès avant la guerre et ce, lorsqu'il était associé au Parti conservateur provincial québécois de Joseph-Mathias Tellier. Cette alliance, conclue en 1908, était reconduite pour les élections de 1912 alors qu'Henri Bourassa, qui avait entre-temps fondé LE DEVOIR, ne se représentait pas, mais où Armand Lavergne, député nationaliste de Montmagny, était réélu. On retiendra que cette entente avait été possible en raison des préoccupations nationalistes du Parti conservateur québécois.

Enfin, Henri Bourassa ne devait pas « aller » chez les conservateurs après la Première Guerre. Il se présentait plutôt comme indépendant dans la circonscription fédérale de Labelle en 1925 et il était élu.

— JEAN-FRANÇOIS HUBERT-ROULEAU
Charlesbourg-Ouest, 3 décembre.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Toyota

millions en mesures incitatives diverses pour convaincre Toyota de s'établir dans la province. Interrogé à ce sujet hier, le ministre O'Neil a refusé tout commentaire.

Lorsqu'elle atteindra son plein rendement, en 1988, l'usine de Cambridge produira 50,000 Corolla par an et aura 1,800 employés à son service. De plus, le projet aura des retombées économiques estimées à \$1 milliard et offrira un nouveau débouché aux fabricants d'acier et de pièces automobiles en Ontario.

Toyota avait le choix entre plusieurs sites et aurait, semble-t-il, préféré s'installer dans la municipalité de Markham, sur un terrain à vocation agricole. Le gouvernement de Queen's Park a cependant refusé de permettre le développement industriel sur le terrain en question.

Ce n'est pas la première fois que Toyota tente de s'établir au Canada. A la fin des années 60, sa filiale Canadian Motors Industry avait construit en Nouvelle-Écosse une usine d'assemblage de petites voitures à partir de pièces manufacturées au Japon.

L'usine avait cependant fermé ses portes dès que les subventions gouvernementales ont cessé d'affluer.

Le choix de Toyota a suscité quelques commentaires à Québec.

Le député libéral de Robert-Baldwin, M. Pierre MacDonald, se dit heureux que l'entreprise Toyota construise une usine au Canada mais il est déçu que ce soit en Ontario.

Quelques instants après avoir prêté serment comme député à l'Assemblée nationale, M. MacDonald a dit à un groupe de journalistes que le Québec pourrait profiter de retombées si les manufacturiers québécois de pièces font des efforts pour obtenir des contrats de sous-traitance du constructeur japonais.

M. MacDonald estime que l'on saura la semaine prochaine, lors du budget complémentaire, quelles mesures le nouveau gouvernement libéral mettra de l'avant pour venir en aide à la petite et moyenne entreprise.

M. MacDonald était l'un des candidats-vedettes de la campagne électorale libérale et beaucoup s'attendent à ce que cet ancien vice-président de la Banque de Montréal obtienne un poste au conseil des ministres.

◆ Synode

quant à la resurgence ici du fameux Petit catéchisme de notre enfance. Mgr Hubert a tenu à rassurer les journalistes en soulignant que ce voeu a été formulé par des délégués de pays du Tiers-Monde qui ont peu d'outils de référence pour enseigner la religion et que de toute manière il ne s'agit pas d'un seul catéchisme universel mais d'un manuel qui serait rédigé en tenant compte des démarches anthropologiques respectives des communautés visées, selon leurs caractéristiques sociales, économiques et culturelles.

Ce synode spécial a pavé la voie en quelque sorte à celui qui aura lieu en 1987 et qui portera sur la participation des laïcs dans l'Église, puisque les évêques ont été aussi unanimes à admettre la présence de ces derniers à la préparation de ses travaux et que le pape Jean-Paul II les a lui-même invités. Le temps où ces rencontres étaient fermées aux fidèles est bien révolu, a souligné Mgr Hubert qui se réjouit de ce que le synode de 1985 ait entériné le souhait des conférences épiscopales de communiquer les résultats de leurs travaux, ce qui vient renforcer l'esprit de collégialité qui règne dans l'Église catholique romaine à laquelle les Églises locales seront désormais nettement associées. Il reste cependant beaucoup de travail à faire en ce sens, indique le président de la CEEC en invitant les pasteurs de chaque diocèse à se pénétrer de cet esprit et d'en concrétiser la dynamique.

Enfin, les évêques canadiens se disent fermement convaincus que le synode qui vient de se terminer aura apporté un éclairage nouveau sur ce

que sera l'Église de demain: plus ouverte, plus sensible, plus communautaire, comme le souhaitait le Concile Vatican II. « Nous n'avons pas fini de vivre les retombées de ce concile, nous commençons à peine », a commenté Mgr Hubert.

◆ Intendants

En effet, M. Robert Bourassa a promis que son cabinet serait formé de 25 à 27 personnes — sûrement moins que les 30 du dernier gouvernement Lévesque — alors qu'un examen sommaire révèle qu'une quarantaine de députés peuvent logiquement aspirer à des fonctions ministérielles, en raison de leurs états de service, de leur compétence, de leur origine sociale ou ethnique. Et on peut facilement en ajouter une vingtaine d'autres qui, pour les raisons les plus diverses, dont le statut de « vedettes » ou l'importance régionale, croient mériter une promotion rapide. Parmi les 99 députés, il y en a donc une soixantaine qui se croient appelés, mais moins de la moitié d'entre eux seront élus au premier tour. D'où des frustrations inévitables, quand il y a trop de compétences, de personnalités et de bouches à satisfaire.

On pouvait s'en rendre compte dès hier, à travers le va-et-vient des parlementaires, anciens et nouveaux se croisant dans les corridors, et le tohu-bohu d'une initiation qui ressemble à un premier jour de classe. De fait, il y a eu deux sessions d'information données par les services administratifs de l'Assemblée nationale, l'une pour les députés libéraux réélus, l'autre, plus longue, pour la cinquantaine de nouveaux députés ministériels. Plusieurs, se rencontrant pour la première fois, faisaient connaissance avec leurs voisins, se présentaient aux « vieux de la vieille ». Tout au cours de l'après-midi, et ce matin encore, anciens et nouveaux ont défilé au secrétariat général pour la prestation de serment.

Au fil d'échanges rapides et de conversations feutrées, tel député affichait un large sourire qui, mieux que toute confiance, en disait long sur son état d'esprit: il avait reçu le coup de fil tant attendu de l'ancien et nouveau maître du « bunker » ministériel ou, mieux encore, il avait eu droit à l'entrevue lui annonçant la bonne nouvelle. Mais tel autre collègue, décontenancé, exhibait malgré lui un peu de dépit, se demandant comment il se faisait qu'un voisin était si joyeux alors que lui, aussi valable et méritant, se morfondait dans l'attente. Un proche collaborateur de M. Bourassa confiait à la blague que l'épaulure de son veston était toute mouillée, à force de recevoir les larmes des soupirants ministériels. De fait, les intimes du nouveau chef du gouvernement s'emploient à expliquer à qui mieux mieux que tous ne peuvent être ministres, mais que tous auront l'occasion de se faire valoir et de faire leurs preuves, dans des fonctions moins prestigieuses. Certains, surtout les nouveaux, l'admettent d'emblée; d'autres, notamment des routiers qui ont tenu le fort libéral pendant les années difficiles, se posent d'angoissantes questions.

Il faut bien reconnaître que la formation d'un cabinet est une opération à la fois complexe et délicate, qui donne de précieuses indications sur l'allure et le style qu'aura le nouveau gouvernement. M. René Lévesque disait, non sans raison, que c'est ce qu'il trouvait le plus difficile. Imaginez le casse-tête alors pour M. Bourassa, qui a 99 députés, dont près de 50 avec de l'expérience parlementaire, tandis que M. Lévesque n'en avait que 70, en 1976, dont seulement une demi-douzaine avec de l'expérience parlementaire. Aussi, tant que toutes les cases ne sont pas en place — aussi bien dire jusqu'à ce midi — il est hasardeux, sinon périlleux, de jouer aux devins. Un tel, pressenti pour la présidence de l'Assemblée, veut plutôt être au centre de l'action; un autre, envisagé pour un ministère secondaire, se croyait investi d'une mission majeure. Le premier, important, sera casé ailleurs, tandis que le second devra se contenter, pour l'heure, de l'un de la vingtaine de postes d'adjoints ministériels.

Le même phénomène s'est produit avec M. Lévesque en 1976. Ayant refusé la présidence des débats, le député de Richelieu, M. Maurice Martel, dut attendre huit ans bien sonnés, et le départ de plusieurs ministres vedettes, avant d'être nommé minis-

tre... du Revenu. Et M. Clément Richard qui, aspirant à un rôle plus éclatant, dédaigna la Fonction publique, se ramassa avec la neutralité présidentielle pendant quatre longues années. Avec M. Bourassa aussi, il y en a qui devront patienter dans l'arrière-banc, d'autres se contentant de la seconde ligne. Il y aura donc des surprises, et des surprises de taille. Par exemple, il n'est pas acquis que toutes les « vedettes », même économiques, qui ont joint les rangs libéraux récemment, grimpent sans délai au haut de l'affiche, et des anciens, aux états de service longs comme le bras, figureront avec les recrues.

Ce n'est évidemment pas le cas de M. Gérard-D. Lévesque et de Mme Lise Bacon, les deux seuls (avec M. Georges Vaillancourt, qui a refusé de céder son siège d'Orford) qui ont été ministres de M. Bourassa durant la décennie précédente. Déjà vice-premier ministre, Mme Bacon jouera un rôle très important, probablement dans un ministère majeur et au comité des priorités. Quant à M. Lévesque, des commentateurs chevronnés et bien informés le destinent aux Finances depuis une semaine, répercutant un ballon d'essai surprenant mais qui, à la réflexion, se révèle plein de bon sens.

En effet, le doyen de l'Assemblée, où il siège depuis 1956, est d'une loyauté et d'une fidélité à toute épreuve au premier ministre, qu'il vient d'ailleurs d'accompagner dans son court voyage en Floride. Sa vaste expérience en fait une valeur sûre, d'autant qu'il ne portera pas ombre à M. Bourassa, ce dernier étant de fait un super-ministre des Finances. M. Lévesque fait le pont, par son doigt, entre les deux générations, tous s'inclinant devant ses états de service d'administrateur chevronné et prudent. De plus, note un proche de M. Bourassa, ce dernier veillera au grain pour la mise en oeuvre de ses engagements, fort précis et contraignants. Avec son ancien et nouveau chef, M. Lévesque fera tandem, donnant le ton d'une gestion tranquille à la Bill Davis, d'une intendance besogneuse et appliquée.

L'autre pôle d'une gestion serrée serait par ailleurs assumé au Conseil du trésor par le nouveau député de Verdun, M. Paul Gobeil, ancien vice-président de Provigo, qui a exprimé un tel souhait.

La saine gestion des finances publiques répondant aux critères et aux choix de M. Bourassa, ce dernier veut d'autre part donner beaucoup de corde et de latitude à ses élus « économiques », ceux que M. Jacques Parizeau appelait la garde montante, ceux que les libéraux appellent familièrement les « yuppies ». Par comparaison, si les derniers neuf ans furent marqués par les communicateurs et les technocrates, les prochaines années s'inscriront sous la coupe des nouveaux décideurs et détenteurs du pouvoir québécois, qui n'est plus politique ou social, mais économique. Et son centre n'est pas à Québec, mais à Montréal.

Selon un proche de M. Bourassa, c'est là surtout qu'il y aura un changement de cap, les administrateurs et hommes d'affaires qui font un crochet politique étant sur la même longueur d'ondes que les fêrus de haute technologie et rêvant de deux ou même de trois Baie James. Par comparaison encore, les ministres dits sociaux ou culturels (telle Mme Thérèse LavoieRoux, MM. Claude Ryan, Claude Trudel, Herbert Marx ou Christos Sirros) feront en quelque sorte figure de « rétro ». Le changement de la garde, marqué par la mobilité et une ouverture spontanée sur le monde, se fera autour de MM. Daniel Johnson, Pierre Macdonald, André Vallerand, Robert Dutil, Richard French.

Il y aura par ailleurs, M. Robert Bourassa l'a déjà évoqué, un comité des priorités chapeautant divers comités interministériels. Ce comité des priorités, formé de 5 à 7 personnes, sera en quelque sorte un « inner cabinet » ou le conseil exécutif du super conseil d'administration que deviendra le conseil des ministres. M. Bourassa en avait tenté l'expérience vers la fin de son deuxième mandat, il veut la reprendre et la parfaire, convaincu de la lourdeur et de l'inefficacité d'un gouvernement dont toutes les décisions doivent se prendre à 27 ou à 30 personnes. Il sait aussi qu'à l'exception d'une demi-douzaine de ministres-clés, les titulaires sectoriels sont à toutes fins interchangeables.

Sommet de la francophonie

Le Nouveau-Brunswick ne doit pas avoir un statut identique au Québec

— Pierre-Marc Johnson

MARIE-AGNES THELLIER

QUÉBEC — Le premier ministre sortant, M. Pierre-Marc Johnson, ne s'oppose pas à ce que le Nouveau-Brunswick — ou même le Manitoba — participe aux travaux du prochain Sommet sur la francophonie, mais il devra le faire à l'intérieur de la délégation canadienne, sous la désignation « Canada » et devant le drapeau canadien.

Pour M. Johnson, pas question donc que le Nouveau-Brunswick siège sous la désignation « Canada-Nouveau Brunswick ». Au contraire, suivant l'entente signée il y a un mois entre Québec et Ottawa, le Québec siègera sous la désignation « Canada-Québec » et devant un drapeau fleurdelisé.

Rappelant que le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a parlé hier encore aux Communes d'un statut « analogue » pour le Nouveau-Brunswick, et non pas d'un statut « identique », M. Johnson estime

que le Québec doit être traité sur la scène internationale différemment d'une autre province. Il espère encore qu'il ne s'agit que d'un malentendu et qu'effectivement M. Mulroney n'accordera pas un statut identique au Nouveau-Brunswick.

« Nous considérons que ce n'est pas juste qu'au Sommet la place du Nouveau-Brunswick soit identique à celle du Québec. Nous savions que le gouvernement fédéral oscillait entre 'identique' et 'analogue'. J'ai obtenu de M. Mulroney que ce soit 'analogue' et non pas 'identique' », a précisé hier soir M. Johnson, qui jure sa bonne foi.

Il réagissait alors en conférence de presse aux propos tenus quelques heures auparavant par M. Mulroney, devant la Chambre des communes. Lorsque M. Mulroney l'accuse de distinguer entre deux classes de francophones, M. Johnson rétorque qu'il n'y a pas deux classes de francophones mais deux classes de territoires.

Il estime que « les francophones

du Québec ne peuvent pas être traités de la même façon (sur la scène internationale) que les francophones des autres provinces » puisqu'ils vivent sur le seul territoire en Amérique du Nord dont l'État est contrôlé majoritairement par les francophones.

Selon le premier ministre sortant, la seule question à se poser, c'est la reconnaissance de la différence du Québec à l'intérieur du Canada, différence dont fait état M. Mulroney dans ses discours, mais différence qu'il semble nier s'il donne au Nouveau-Brunswick le même statut que le Québec lors du Sommet.

« Est-ce que oui ou non, dans son fonctionnement, dans son rôle, dans son identité et dans la projection face au reste du monde, le Québec sera traité différemment d'une autre province du Canada? Si la réponse est non, cela signifie que le gouvernement fédéral considère que le Québec est absolument comme les autres provinces », a déclaré M. Johnson.

bles, comme M. Lévesque l'a démontré amplement au cours de sa dernière année tumultueuse de règne. Aussi, c'est d'abord et avant tout la formation de ce comité des priorités qu'il faut scruter de près, cet après-midi, et suivre à la trace au cours des deux prochaines années.

En somme, d'un côté, une gérance prudente et serrée - la marge de manoeuvre est fort mince - de l'autre, l'audace de « yuppies » sans frontières, mais disciplinés, qui ont foell sur l'an 2000 plutôt que sur 1960. On voit moins de bavardage et de passion, veulent les libéraux, mais avec plus de pragmatisme et de décisions comme si le gouvernement était une « business »...

◆ Mulroney

province est la seule à avoir donné au français le statut de langue officielle. Il serait inacceptable que l'on veuille exclure du sommet les Acadiens, et, assure-t-il, il s'y opposera fermement.

Le Québec a un rôle spécial à jouer en matière de langue et de culture. Tous le reconnaissent, a rappelé hier M. Mulroney qui donne en exemple la participation du Québec à ce sommet. Il ne saurait être question que le statut qui lui est conféré devienne exclusif.

La polémique qu'ont engagé MM. Mulroney et Johnson risque de s'arrêter court dans la mesure où aujourd'hui c'est M. Robert Bourassa qui désormais traitera de cette ques-

tion avec M. Mulroney. Les deux hommes se verront d'ailleurs vendredi à Montréal. Cette polémique pourrait toutefois se poursuivre en fin de semaine si M. Bourassa décidait de reprendre les thèses de M. Johnson dans le cadre de la réunion préparatoire au sommet qui aura lieu à Paris.

Les pays et gouvernements participant à ce sommet se rencontrent samedi au niveau ministériel pour décider du format du sommet ainsi que de la date. Si M. Bourassa le voulait, une dernière bataille pourrait avoir lieu en tentant de faire bloquer par les autres pays la participation du Nouveau-Brunswick. Notons que les dates qui seront proposées pour le sommet sont les 3, 4 et 5 février 1986.

◆ Opposition

Manille, dans leur décision de se réconcilier, Mme Aquino a répondu que « le prélat a seulement dit qu'il était important que nous y réfléchissions soigneusement ».

« Nous devons nous unir, a-t-elle poursuivi, pour être victorieux et démanteler la dictature de Marcos ».

La désignation de M. Tolentino, approuvée par le mouvement pour une nouvelle société (KLB), parti du président, constitue un pari audacieux de la part de M. Marcos, qui pourrait ainsi couper l'herbe sous les pieds de ses adversaires.

Mais certains éléments plus jeunes du KLB, aspirant à la succession

de M. Marcos dans six ans, n'ont pas caché leur ressentiment.

M. Marcos « récompense la trahison et châtie la fidélité » en choisissant l'homme qu'il avait démis pour « incompatibilité » avec la politique du gouvernement, a déclaré l'un deux.

M. Jose Rono, secrétaire général du KLB et vice-premier ministre, qui aurait pu ambitionner la deuxième place sur le « ticket » Marcos, a déclaré: « en choisissant Tolentino, nous avons privé l'opposition de raison d'être. L'opposition figure à présent sur notre ticket ».

Le ministre de la Défense, M. Juan Ponce Enrile, a pour sa part rappelé que M. Tolentino a mis en doute la légalité de l'élection du 7 février.

Le candidat à la vice-présidence passe pour un homme aux opinions indépendantes qui n'a pas peur de contester les décisions de M. Marcos.

S'adressant aux 5,000 délégués du KLB qui ont approuvé sa liste, le président Marcos a déclaré que les candidats de l'opposition étaient des experts retors de la diffamation « dont les calomnies ont été dirigées contre la nation même à l'heure la plus critique de son histoire ».

La campagne a été officiellement ouverte mercredi et sera close le 5 février. En plus de Mme Aquino et de M. Marcos, 26 autres personnes sont candidats à la présidence ou à la vice-présidence. Il n'y avait que neuf candidats en tout en 1981, la dernière élection présidentielle qui avait été boycottée par l'opposition.

Montréal refuse d'investir dans les rues de l'opposition

ALAIN DUHAMEL

L'administration montréalaise n'a pas l'intention d'investir dans la revitalisation des artères commerciales situées dans les quartiers représentés par l'opposition aussi longtemps qu'elle persistera dans sa critique des interventions municipales à cet égard.

Le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, en a fait, hier, à l'assemblée du conseil municipal, l'aveu en réponse à une question du conseiller Konstantinos Georgoulis, du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM).

L'administration est prête à faire des gestes concrets à la condition que l'opposition fasse amende honorable parce qu'elle a toujours voté contre », a dit M. Lamarre, interrogé sur l'état de l'avenue du Parc, entre les rues Van Horne et Mont-Royal.

Plutôt dans la journée, les commerçants de cette rue avaient, dans une conférence de presse, fait état des graves répercussions sur leurs affaires de l'état pitoyable de la rue, charcutée plusieurs fois depuis quelques années par divers services publics. Les trottoirs endommagés n'ont pas été convenablement réparés et aucun mobilier urbain ne

vient agrémenter cette rue réputée être « Les Nations-Unies de Montréal » tellement plusieurs communautés culturelles s'y rencontrent.

Le conseiller Georgoulis demandait à l'administration municipale de lui donner l'assurance qu'elle engagerait des fonds dès 1986 dans la revitalisation de cette rue.

L'opposition a exigé du président du comité exécutif qu'il retire ses paroles car elles constituent, à ses yeux, une attaque à la dignité des élus municipaux et une insulte aux citoyens qui ont exercé, librement, leur droit de voter pour le candidat de leur choix.

M. Lamarre a laissé entendre que les conseillers de l'opposition devaient faire amende honorable avant que la Ville investisse sur les rues commerciales de nos quartiers. Nous interprétons cela comme une menace contre les populations que nous représentons. C'est une déclaration pour punir les citoyens qui ont voté pour un conseiller d'opposition », a déclaré le conseiller John Gardiner, leader parlementaire de sa formation.

Le président du RCM, M. Jean Doré, n'a pas hésité à parler de « chantage » et « d'allocations partisans » des fonds publics sans aucun rapport avec les besoins exprimés par les citoyens, tandis que le con-

seiller Michel Prescott, outré, a qualifié les réponses de M. Lamarre de « partisans », « mensongères » et « fantaisistes ».

« C'est quand même pitoyable, a dit M. Prescott. J'aimerais que le président soit un peu sérieux et prenne ses responsabilités. »


La Ville de Montréal et le gouvernement québécois ont convenu, en mars dernier, d'un programme de revitalisation des artères commerciales, distinct du programme Revi-Centre et adapté à la réalité montréalaise. La liste des rues visées comprend l'avenue du Parc, entre Van Horne et Mont-Royal, située dans deux districts représentés par des élus de l'opposition.

Dans son programme triennal d'équipement (1986-88), l'administration municipale n'a prévu aucun investissement dans cette rue avant 1988, mais M. Lamarre n'y a fait aucune allusion, préférant plutôt reprocher au RCM son opposition au programme municipal de revitalisation des rues commerciales.

M. Lamarre a tout de même nuancé ses propos en faisant état « d'un souci de démocratie » qui s'articule dans le respect de la volonté des conseillers municipaux à l'égard des interventions municipales de cette nature dans leur quartier.

AU PRIX DE LA BIÈRE RÉGULIÈRE.

Jusqu'au 31 décembre.



NOS MEILLEURS VOEUX.

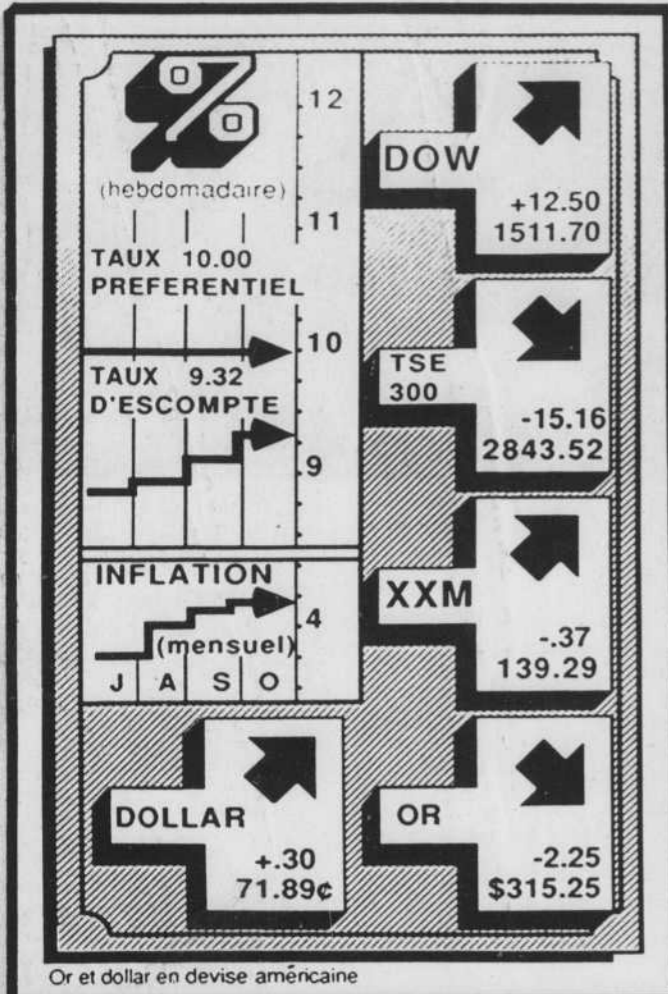
LÖWENBRÄU, LA LÉGENDAIRE.

Préparé par Molson.

Ne vous laissez pas tromper par les autres bières. Le véritable Löwenbräu est préparé par Molson.

Le véritable Löwenbräu est préparé par Molson.

EN UN COUP D'OEIL



Enquête menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante C'est au Québec que le taux de satisfaction envers les services des institutions financières est le plus élevé

CLAUDE TURCOTTE

Une vaste enquête menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) auprès de 20 000 chefs de petites et moyennes entreprises au Canada, dont près de 4 000 au Québec, établit d'une manière éclatante que c'est au Québec que le taux de satisfaction est le plus élevé concernant les services offerts par les institutions financières, soit un taux de 83,8 %, par rapport à une moyenne canadienne de 71,5 %.

Cette satisfaction au Québec en 1985, qui n'a presque pas changé depuis 1982, rejait en fait sur deux grandes institutions : les Caisses populaires et d'économie Desjardins et la Banque Nationale du Canada, puisqu'une majorité de répondants québécois font affaire avec elles, soit 33,9 % avec les Caisses et 27,8 % avec la BNC.

Le niveau de satisfaction est de 86,6 % dans le cas des Caisses et de 83,8 % dans le cas de la Banque Nationale. Le Banque de la Nouvelle-Écosse suscite aussi un très fort taux de satisfaction au Québec, mais sa part de marché est nettement plus petite. Ce taux, qui est de 86 %, est cependant supérieur de 19 % à la moyenne canadienne enregistrée par cette banque, ce qui confirme l'existence d'un phénomène particulier au Québec.

À la FCEI, on explique cela par « la concurrence réelle », qui est beaucoup plus forte au Québec, où il y a des caisses populaires dans presque toutes les localités et qui sont en lutte constante avec plus de 400 suc-

curiales de la Banque Nationale. « Cette concurrence, soutient la FCEI, sert de catalyseur pour l'amélioration des services locaux offerts par toutes les grandes banques. »

En plus de la concurrence, il y a aussi les facteurs d'enracinement dans le milieu qui entre en jeu, la décentralisation des services et les relations souvent personnelles qui peuvent exister entre les autorités d'une institution et les chefs de PME de la localité ou de la région.

En comparant les résultats du sondage de 1985 avec ceux de 1982, on constate que le taux de satisfaction des clients de la Banque Nationale s'est accru sensiblement, passant de 75,5 % à 83,8 %, alors que celui des Caisses a baissé de 88,9 % à 86,3 %. En trois ans, la part de marché de la BNC a augmenté de 3 %.

« Lorsque des changements rapides et complexes surviennent, les institutions décentralisées sont en meilleure position de réagir et c'est là qu'on voit la dynamique d'un pays », mentionnait hier M. Pierre Clément, directeur des Affaires législatives de la FCEI. Selon lui, ce dynamisme s'exprime au Québec non seulement entre institutions financières d'une même localité, mais aussi entre institutions de villes et de régions différentes.

« La satisfaction des hommes d'affaires de la petite entreprise du Québec est si élevée face aux services bancaires, a ajouté M. Clément, que 40,9 % d'entre eux relèguent au second plan la compétence de l'agent responsable des prêts et considèrent plus importante la commodité de

l'emplacement de l'institution bancaire lorsqu'ils ont besoin de fonds. »

Les institutions financières du Québec se démarquent aussi de la moyenne canadienne en ce qui concerne la connaissance du marché local (64,2 %), la compréhension du fonctionnement du secteur d'affaires (65,2 %), le plafond des prêts (69,1 %) et l'aptitude à établir un programme de financement (61,4 %).

Par ailleurs, le Québec mis à part, l'attitude générale des petites entreprises est beaucoup plus négative face aux services bancaires. En fait, le taux de mécontentement est particulièrement élevé en ce qui a trait aux cinq plus grandes banques à charte, qui est de 31,1 %, comparativement à une moyenne canadienne de 28,2 % et de 16,2 % pour le Québec.

« Cela est tout simplement inacceptable, a déclaré M. Brien Gray, vice-président de la FCEI. La situation actuelle est très inquiétante : trois personnes sur dix se disent mécontentes et leur proportion s'est élevée de presque 4 % en trois ans. Bien pire : le niveau de mécontentement a augmenté, alors que le climat économique s'est amélioré. »

La FCEI croit important de souligner que la croissance du mécontentement s'est produite au cours d'une période où la plupart des grandes banques à charte avaient adopté publiquement une stratégie visant à améliorer leurs services au secteur de la PME.

M. Gray a fait remarquer en outre qu'il y a deux jours les banques canadiennes annonçaient une hausse de leurs profits de \$ 2 milliards pour la dernière année, c'est-à-dire une

augmentation de 18 %.

À l'échelle canadienne, c'est la Banque de Montréal qui a reçu la plus haute cote de mécontentement (38,6 %), suivie de la Banque de Nouvelle-Écosse (33,6 %), de la Banque de Commerce Canadienne Impériale (30,7 %), de la Banque Toronto-Dominion (28 %) et de la Banque Royale (27,6 %). La Banque Toronto-Dominion est la seule dont le taux d'insatisfaction n'a pas augmenté depuis 1982. La FCEI en arrive à la conclusion que les PME sont mieux servies par des institutions locales ou régionales.

Les dirigeants de petites entreprises, ceux du Québec inclus, trouvent que les frais bancaires prennent une importance de plus en plus grande. En 1985, les PME du Canada versent aux banques canadiennes des frais variant entre \$ 40 millions et \$ 50 millions. Aussi, on trouve que les garanties demandées par les banques aux emprunteurs sont trop élevées; en 1982, on exigeait une valeur garantie de 300 % à 400 % du montant du prêt.

Le mécontentement connaît ses sommets dans les deux provinces le plus à l'Ouest, soit un taux de 34,1 % en Alberta et 40,3 % en Colombie-Britannique.

À l'inverse de la situation prévalant au Québec, c'est dans les provinces de l'Ouest que la concurrence est la plus faible. On se plaint également de la compétence des directeurs de crédit ou de banques, qui par peur de mal évaluer la part de risque préfèrent exiger des conditions très conservatrices, qui rendent la vie impossible aux chefs de PME.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

Canadian Tire vend White Stores

La société Canadian Tire Limitée a présenté une lettre d'intention portant sur la vente de sa filiale américaine problématique White Stores Inc. à la firme Western Auto Supply Company pour une somme d'environ \$ US 55 millions.

La vente pourrait se faire sous forme d'actions ou de fusionnement. On attend pour cela que soit complétée l'acquisition projetée de Western Auto par le holding Wesray Capital Corporation. Canadian Tire croit pouvoir obtenir toutes les autorisations gouvernementales nécessaires et compléter l'opération dans quelques semaines.

Le titre a été suspendu à la Bourse de Toronto, hier après-midi. Au moment de l'annonce, il était en hausse de \$ 1 à un cours de \$ CA 20.

Casa Berardi : des résultats décevants

La société d'exploration aurifère Golden Hope Resources Inc. de Vancouver a dévoilé hier des résultats mitigés de trois trous d'exploration effectués à Estrades au coeur de la région de Casa Berardi au nord du Québec.

Ces trous ont montré de hauts degrés de minéralisation avec des réserves substantielles. Bien qu'intéressants, ces premiers résultats ne sont pas à la hauteur des attentes des observateurs qui se sont montrés déçus. D'autres tests doivent être bientôt réalisés.

Gulf précise les détails de son offre

Les administrateurs de Gulf Canada Limitée ont convoqué une autre assemblée extraordinaire de leurs actionnaires le 21 janvier prochain, afin d'étudier la restructuration financière qui consacrerait la canadienisation de l'entreprise.

En vertu du plan déposé par le conseil, chaque action ordinaire de Gulf Canada sera échangée pour soit une action de Gulf Canada Corporation, soit un versement au comptant \$ CA 10.40 et une valeur équivalente en débetures.

Le président du conseil, M. S.K. McWalter, a par ailleurs annoncé que le holding Olympia & York, qui détient 60 % des actions de Gulf Canada Limitée, choisira la première option.

Nominations à Canadien Pacifique

M. Robert W. Campbell, ancien président du conseil et chef de la direction des Entreprises Canadien Pacifique Limitée, a été nommé vice-président du conseil à la direction de Canadien Pacifique Limitée à Calgary. Notons que M. Frederick S. Burbidge demeure toujours président du conseil de la société à Montréal.

Par ailleurs, M. James F. Hankinson, ancien vice-président aux finances et à la comptabilité d'Entreprises CP, et M. Ronald K. Gamey, ancien président et chef de la direction de CP Bulkships de Londres, sont devenus vice-présidents de secteur au sein de Canadien Pacifique. Les deux dirigeants auront leurs bureaux à Calgary. M. Stuart E. Eagles, ancien président d'Entreprises CP, a pour sa part été nommé vice-président général.

Produits Nautiques Alcan est vendue

La multinationale montréalaise Alcan a vendu sa filiale Produits Nautiques Alcan de Princeville au groupe Produits Nautiques Altra Inc.

L'entreprise Altra a été formée spécialement pour conclure cette opération. On y retrouve MM. Marcel Dubois et Jacques Dunault, deux ex-dirigeants de Produits Nautiques Alcan, ainsi que Premier Groupe Sodeq Inc., une société d'investissement de Longueuil.

La vente de cette entreprise s'inscrit dans le cadre du programme de restructuration de l'actif entrepris par Alcan. Produits Nautiques Alcan fabrique et commercialise les embarcations de pêche et de plaisance *Princcraft* et *Springbok*. Elle emploie jusqu'à 125 personnes en saison.

Versatile vend sa branche agricole

La société Versatile Corporation de Vancouver vient de se départir de toutes ses activités de fabrication et de commercialisation de matériel agricole en Amérique du Nord au profit de la société Deere & Company, de Moline dans l'Illinois. Les activités de fabrication de Versatile Farm Equipment Company ont par ailleurs été cédées à la filiale canadienne de Deere, l'entreprise John Deere Limited.

Bien que le prix d'achat total n'ait pas été dévoilé, Versatile a confirmé qu'elle obtiendrait une valeur comptable approximative pour cette opération et qu'elle recevrait cette somme au comptant à la clôture de la vente.

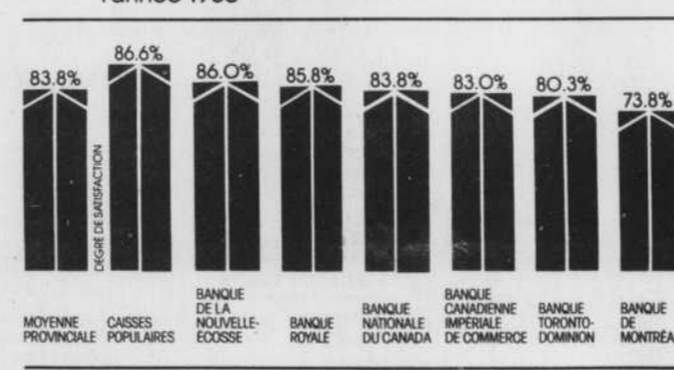
\$ 55 millions pour Rogers Cablesystems

La société Rogers Cablesystems Inc. de Toronto a finalisé hier son émission d'actions privilégiées convertibles. Le produit, près de \$ 55 millions, servira cette fois encore à réduire la dette bancaire de la société. Celle-ci, jugée de beaucoup trop importante, a été amputée de près de \$ 100 millions depuis le début de l'année.

La CVMQ réintroduit cinq compagnies

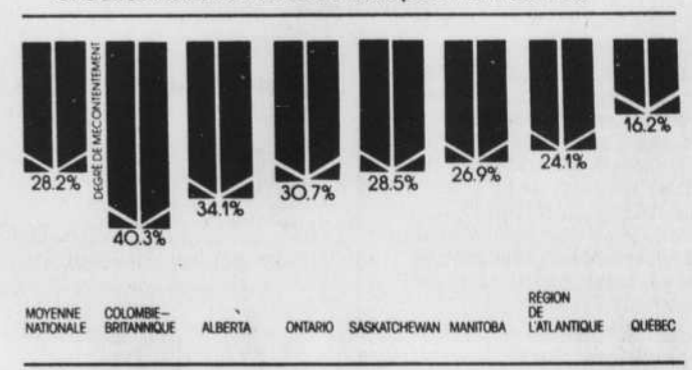
La Commission des valeurs mobilières du Québec a levé l'interdiction de transiger rendue précédemment contre la SODEQ de l'Est du Québec, la Corporation de développement Sydney, Dataline Inc., Maynard Energy Inc. et Spinnaker Recreational Development Corporation. Ces émetteurs assujettis se sont conformés entre temps aux obligations d'information de la loi.

Niveaux de satisfaction des petites entreprises concernant les services offerts par les institutions financières au Québec, pour l'année 1985



NIVEAUX DE MÉCONTENTEMENT RÉPARTIS PAR PROVINCE

Niveaux de mécontentement des petites entreprises concernant les services offerts par les banques et autres institutions financières pour l'année 1985



La Croix Bleue/Mutuelle-vie se diversifie

PAUL DURIVAGE

Longtemps spécialisée dans le domaine de l'assurance-groupe et particulièrement de l'assurance-santé, La Croix Bleue/Mutuelle-vie du Québec a annoncé hier sa diversification dans le domaine de l'assurance I.A.R.D. (incendie, accidents et risques divers).

La mutuelle de Québec a en effet acquis l'actif de l'Union Québécoise de Trois-Rivières, la plus importante des quelque 50 mutuelles d'assurance contre l'incendie du Québec. Celle-ci poursuivra ses activités sous la raison sociale modifiée Union Québécoise, compagnie d'assurances générales inc., une filiale en propriété unique.

C'est la première fois depuis 10 ans qu'est créée au Québec une nouvelle compagnie d'assurances, a affirmé le président de la Croix Bleue du Québec, M. Claude Ferron, qui présida d'ailleurs au dernier événement du genre, soit la fondation de la Capitale, compagnie d'assurances, en 1975.

L'investissement de la Croix Bleue dans l'Union Québécoise est de l'ordre de \$ 3 millions. L'entreprise ne croit pas devoir y injecter des capitaux additionnels, du moins dans les trois premières années, la mutuelle d'assurances générant des fonds suffisants, voire même excédentaires, pour assurer son développement normal. En outre, d'importants investissements ont

été autofinancés ces dernières années, laissant des bénéfices annuels de l'ordre de \$ 50 000.

La consolidation des affaires des deux entreprises résultera en un chiffre d'affaires combiné de l'ordre de \$ 105 millions en 1986, dont environ \$ 5 millions proviendront de l'Union Québécoise, et en des effectifs totaux de près de 425 personnes, dont 60 sont à l'emploi de la filiale. Ceci fait de Croix Bleue/Union Québécoise l'une des institutions financières importantes de la province.

Les deux entreprises sont parfaitement complémentaires. La Croix Bleue se spécialise en effet dans les assurances santé et voyage tandis que l'Union Québécoise est princi-

palement active en assurance-auto-mobilière et de propriétés, en outre les fermes. De plus, on les retrouve dans des régions différentes. La Croix Bleue est en effet implantée à Montréal, Laval, Brossard, Québec, Sherbrooke et Amos, tandis que l'Union Québécoise a et conservera son siège social à Trois-Rivières avec des succursales de vente à Joliette, Louiseville, Saint-Eustache et Saint-Grégoire.

« Les habitudes des consommateurs ont changé. Aujourd'hui, presque toutes les compagnies d'assurance de personnes ont une branche en assurances générales », a expliqué M. Ferron, qui se plaît à décrire les multiples avantages d'une pareille association.

La Chambre de commerce demande l'abrogation de la Loi des décrets de convention collective

JOCELIN DUMAS

La Chambre de commerce du Québec demande l'abrogation de la Loi des décrets de convention collective, considérant qu'elle correspond à un régime de négociation multipartite dont les effets néfastes pour l'économie ont déjà été démontrés.

En rendant public un mémoire présenté au ministre du Travail du Québec, le président de la Chambre de commerce du Québec, M. Louis Lagassé, a souligné hier que dans un contexte de libre-échange et de mondialisation de la concurrence, la dérégulation des relations de travail apparaît une condition sine qua non au progrès du Québec.

« On ne peut être à la fois pour la dérégulation de l'économie et pour un régime des décrets ou un régime de négociation multipartite », a soutenu l'homme d'affaires. Rappelons que la Chambre avait déjà rejeté la négociation multipartite, sectorielle ou regroupée, dans une étude sur son impact économique sur l'entreprise privée qu'elle avait fait paraître en novembre 1983. De plus, elle avait dénoncé la Loi des décrets de convention collective dans son étude sur l'encadrement législatif du travail adressée à la Commission Beaudry en juillet 1985.

Le dossier demeure tout de même d'actualité puisque au cours de la



M. Louis Lagassé, président de la Chambre de commerce du Québec.

campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, avait dit rejeter toute forme de régime de négociation multipartite. « Si telle est la véritable intention du nouveau gouvernement du Québec, le prochain ministre du travail devra aussi rejeter la Loi des décrets de convention collective », nous indiquait un porte-parole de la Chambre.

Elle soutient que cette loi constitue un mode implicite de négociation multipartite puisque des employeurs et des employés, après avoir négocié entre eux les termes d'un accord de type convention collective, les étendent à tout un secteur d'activité ou à toute une région, sur accord du ministre du Travail, même si les autres parties ne sont pas intéressées par les conditions convenues.

On souligne à cet égard que la particularité de la loi n'est pas tant de s'appliquer aux parties initiales que de viser l'ensemble des employeurs et des employés d'un secteur donné une fois le décret promulgué par le ministre du Travail. « Dans les faits, non seulement y aura-t-il eu une extension juridique de la convention collective initiale, mais bel et bien création d'un mécanisme de négociation multipartite. »

« La Loi des décrets de convention collective est utilisée aux fins de contraindre des parties non consentantes aux termes d'une convention collective négociée par d'autres personnes. Si la loi existait pour un motif autre, il faudrait reconnaître qu'elle est superflue puisque la possibilité de négocier librement les termes d'une convention collective existe déjà par ailleurs », lit-on dans le mémoire de la Chambre.

On y précise de plus qu'un des effets majeurs de la multipartite ou des décrets est d'introduire un cer-

tain nivellement des salaires, indépendamment des conditions du marché. Un tel régime entraîne aussi la sortie des négociations de l'entreprise de sorte que la perte de liberté subie constitue une désincitation évidente à l'entrepreneuriat et se traduit par une perte d'initiative privée.

Des effets précédents découlent une augmentation des coûts de main-d'oeuvre non justifiée par les conditions du marché, ce qui devra être compensé d'une manière ou d'une autre par l'entreprise. « Que ce soit par la réduction du personnel en place, par la non-embauche ou par l'affectation des avoirs aux dépenses d'exploitation plutôt qu'à l'expansion ou par le déménagement hors de la zone du décret, toutes les solutions envisagées auront une incidence sur l'emploi. »

On note par ailleurs que le régime de décrets nivelle, à la hausse, les salaires d'un secteur, d'une région ou d'une catégorie d'emplois, indépendamment des conditions particulières qui peuvent exister pour une entreprise donnée.

M. Lagassé conclut finalement que l'application des décrets se soldent par une désincitation notoire à l'entrepreneuriat à une époque où les rigidités du marché risquent de faire tort davantage à ces PME que l'on dit justement être l'élément moteur de l'activité économique renouvelée au Québec.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le p.d.g. de Culinar annonce la fondation du 1er Cercle des chefs maîtres du Québec

CLAUDE TURCOTTE

Sept mois après avoir lancé l'idée de développer au Québec une forme de maillage, s'inspirant d'une formule de consultation inter-entreprise qui en grande partie a fait la fortune du Japon, M. Roger Néron, président et chef de la direction de Culinar Inc., était tout fier d'annoncer aux médias hier la fondation du premier Cercle des chefs maîtres du Québec Inc.

Ce Cercle est une société sans but lucratif, qui assurera son autofinancement par les cotisations de ses membres. Ils sont 33 chefs d'entreprises à avoir pris l'engagement de se réunir tous les derniers mercredis du mois en vue d'établir une stratégie commune des marchés de consommation et des moyens de production concertés.

Dans une première phase, les participants ont formé les trois comités de travail suivants : le comité de la maîtrise de la qualité globale sera présidé par M. Pierre Dionne, de Casavant Frères Ltée; le comité de la vie commerciale et technologique, chargé de percevoir les tendances des marchés de consommation et les technologies afférentes, sera présidé par M. André Dion, de Marchands Ro-na; le comité de la Société commerciale, qui pourrait devenir un outil supplémentaire de développement des entreprises maillées, sera présidé par M. André Bisson, de la Banque de Nouvelle-Écosse.

M. Néron a expliqué que le Québec est déjà relativement fort dans le secteur primaire avec ses ressources naturelles et qu'il peut se considérer très fort dans le secteur tertiaire avec ses institutions financières notamment, mais qu'il est plutôt faible dans le secteur secondaire, c'est-à-dire manufacturier.

Il faudrait, selon l'initiateur du maillage au Québec, diversifier les activités manufacturières et renforcer la base industrielle. Les leaders du secteur privé devraient aussi définir des vocations économiques régionales et orienter les politiques industrielles et non pas laisser ces décisions exclusivement à l'État, comme c'était souvent le cas dans le passé.

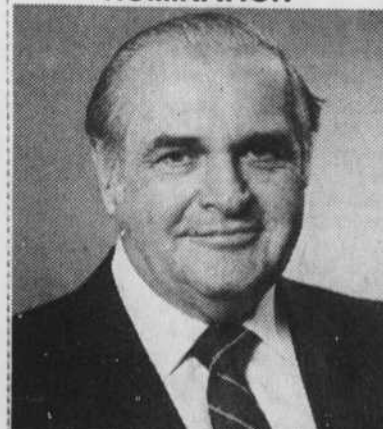
Mais au départ, le Cercle des chefs maîtres doit recueillir des informations sur les modèles de fonctionnement d'entreprises ailleurs, plus particulièrement en Californie (Silicon Valley), au Japon et en France. Pour le moment, M. Néron dit n'avoir aucune idée à quoi pourrait ressembler un modèle québécois de maillage. « Il faudra en discuter ensemble », ajoute-t-il.

Cependant, à l'écouter parler, il ne fait nul doute que son rêve serait d'instaurer ici une sorte de Mitsubishi québécois, ce qui permettrait aux industries d'ici d'unir leurs efforts pour étendre leurs marchés respectifs dans le monde.

Parmi les 33 membres-fondateurs, qui pourraient éventuellement constituer le conseil d'administration de cette Mitsubishi québécoise, on retrouve plusieurs noms très bien connus, tels les Beaudoin de Bombardier, Lortie de Proviso, Gauthier de la SID, LeBoutillier de Sidbec-Dosco, Lemaire de Cascades, Ludmer de Steinberg, Perron de Normick-Perron, etc. Ces personnes ont payé \$ 3,000 pour une première cotisation, qui sera de \$ 1,500 par année dans l'avenir. Le Cercle cherchera à recruter en outre de 300 à 400 membres associés, qui paieront une cotisation annuelle de \$ 250, ce qui leur donnera droit de recevoir les informations du Cercle, de participer aux colloques, etc.

Le maillage, comme le mot l'indique, est en somme l'instauration de liens multiples de communications aussi bien à l'intérieur des entreprises qu'entre les entreprises elles-mêmes, y compris celles qui sont en concurrence.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA NOMINATION



J-Marcel Boyer, C.A.
Lors de la dernière assemblée du Conseil d'administration du Trust Général du Canada, Monsieur J-Marcel Boyer, C.A., fut élu administrateur.

Monsieur Boyer est Vice-président exécutif et administrateur de Alliance Mutuelle-vie, Président de Les Immeubles Alliance Limitée, administrateur de Services Alliance Mutuelle/Standard Life, et d'autres sociétés canadiennes.

Montréal Trust

EXPIRATION DES BONS DE SOUSCRIPTION

permettant l'achat d'actions ordinaires

—Le 27 décembre 1985—

Avis est donné par la présente que les 1 980 000 bons de souscription donnant chacun droit à leurs détenteurs d'acheter une action ordinaire de Montréal Trustco Inc. au prix de \$15,00 expireront le 27 décembre 1985, à la fermeture des bureaux.

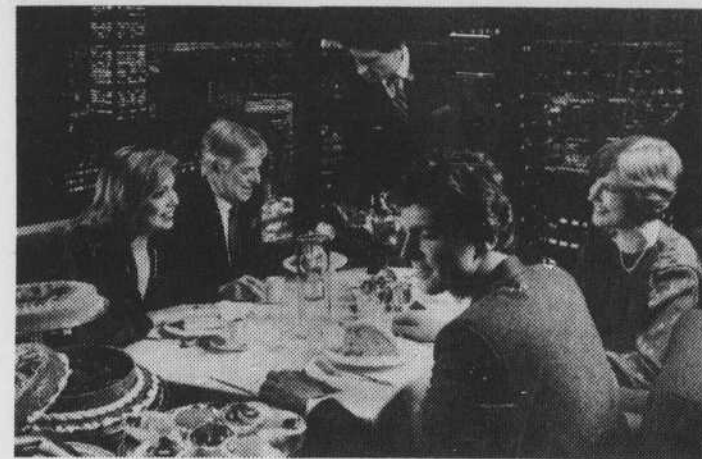
Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec votre courtier ou avec:

Montréal Trust
Service des transferts
Téléphone: (514) 397-7217

Les actions achetées sont admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU DEVOIR
844-3361

LE POINT DE VUE



PARADIS DES GOURMETS

Où les plaisirs de la table sont à la hauteur des plaisirs de la vue.

Le Centre Sheraton Montréal

Hôtels et auberges Sheraton International
Le service hôtelier d'ITIT
1201, boulevard Dorchester ouest, Montréal,
Québec H3B 2L7 (514) 678-2000

BANQUE CONTINENTALE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 1985

(en millier de dollars)

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ACTIF ET DU PASSIF

	Au 31 octobre	
	1985	1984
ACTIF		
Liquidités		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	107,533 \$	26,195 \$
Dépôts à d'autres banques	74,287	188,697
Chèques et autres effets en transit, valeur nette	63,125	54,626
	244,945 \$	269,518 \$
Valeurs mobilières		
Émissions ou garanties par le Canada	246,501 \$	540,248 \$
Autres valeurs mobilières	353,267	279,075
	599,768 \$	819,323 \$
Prêts		
Prêts à des banques	99,581 \$	107,331 \$
Prêts sur hypothèques	177,807	253,542
Autres prêts	4,936,812	4,122,592
	5,214,200 \$	4,483,465 \$
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	39,400 \$	35,500 \$
Terrains, constructions, matériel et mobilier	38,157	33,653
Autres éléments d'actif	56,549	66,267
	134,106 \$	135,420 \$
	6,193,019 \$	5,707,726 \$
PASSIF		
Dépôts		
Payables à vue	220,214 \$	136,273 \$
Payables à préavis	392,915	240,331
Payables à terme fixe	3,117,448	4,263,289
	3,730,577 \$	4,639,893 \$
Autre		
Avance de la Banque du Canada	1,400,000 \$	— \$
Acceptations	39,400	35,500
Engagements de filiales, autres que des dépôts	339,634	277,526
Autres engagements—Billets garantis	152,470	266,999
—Autres	252,487	197,537
	2,183,991 \$	777,562 \$
Dettes subordonnées		
Débitures bancaires	18,302 \$	19,096 \$
	18,302 \$	19,096 \$
Capital et réserves		
Provisions pour éventualités	14,000 \$	5,693 \$
Avoir des actionnaires		
Capital		
Actions privilégiées sans valeur nominale		
Autorisées—30,338,125 actions (30,389,625 en 1984)		
Émissions et entièrement versées—2,307,708 actions (2,359,208 en 1984)	58,566 \$	59,853 \$
Actions ordinaires sans valeur nominale		
Autorisées—25,000,000 d'actions		
Émissions et entièrement versées—13,598,629 actions	51,954	51,954
	110,520 \$	111,807 \$
Bénéfices non répartis	135,629 \$	153,675 \$
Total de l'avoir des actionnaires	246,149 \$	265,482 \$
Total du capital et réserves	260,149 \$	271,175 \$
	6,193,019 \$	5,707,726 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS

	Pour l'exercice se terminant le 31 octobre	
	1985	1984
Revenu d'intérêts		
Revenu de prêts, à l'exclusion des baux	518,238 \$	488,163 \$
Revenu du financement de baux financiers	18,007	23,945
Revenu de valeurs mobilières	83,939	66,669
Revenu de dépôts à d'autres banques	15,285	17,748
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	635,469 \$	596,525 \$
Frais d'intérêts		
Intérêts sur les dépôts	451,509 \$	417,498 \$
Intérêts sur les débiteurs bancaires	1,775	2,216
Intérêts sur les engagements autres que des dépôts	63,935	59,676
Total des frais d'intérêts	517,219 \$	479,390 \$
Revenu net d'intérêts	118,250 \$	117,135 \$
Provision pour pertes sur prêts	32,300	24,600
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	85,950 \$	92,535 \$
Autres revenus	25,761	17,779
Revenu net d'intérêts et autres revenus	111,711 \$	110,314 \$
Frais autres que d'intérêts		
Salaires	50,276 \$	48,841 \$
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	4,590	3,022
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	25,338	24,372
Autres frais	25,145	24,692
Total des frais autres que d'intérêts	105,349 \$	100,927 \$
Revenu net avant provision pour impôts sur le revenu	6,362 \$	9,387 \$
Provision pour impôts sur le revenu	(11,157)	(4,790)
Revenu net pour l'exercice	17,519 \$	14,177 \$
Revenu net attribuable aux actions ordinaires, après le versement des dividendes sur les actions privilégiées	12,988 \$	11,616 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	13,598,629	13,597,715
Revenu net par action ordinaire	0.95 \$	0.85 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DES PROVISIONS POUR ÉVENTUALITÉS

	1985	1984
Solde en début d'exercice, entièrement libéré d'impôt	5,693 \$	3,931 \$
Déduire les pertes nettes sur prêts	(47,192)	(26,500)
Ajouter la provision pour pertes sur prêts comprise dans l'état consolidé des revenus	32,300	24,600
Virement des bénéfices non répartis	23,199	3,662
Solde en fin d'exercice, entièrement libéré d'impôt	14,000 \$	5,693 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES

	Actions		Actions	
	1985	1984	1985	1984
Capital				
Actions privilégiées, 4 1/2% cumulatif				
Solde en début d'exercice	11,641	1,164 \$	15,841	1,584 \$
Retrancher les rachats survenus en cours d'exercice	—	—	4,200	420
Solde en fin d'exercice	11,641	1,164 \$	11,641	1,164 \$
Actions privilégiées, 5 1/4% cumulatif				
Solde en début d'exercice	347,567	8,689 \$	347,567	8,689 \$
Retrancher les rachats survenus en cours d'exercice	51,500	1,287	—	—
Solde en fin d'exercice	296,067	7,402 \$	347,567	8,689 \$
Actions privilégiées de catégorie A à taux flottant, à dividende égal à 73% du taux préférentiel moyen, série I				
Solde en début d'exercice	2,000,000	50,000 \$	—	— \$
Ajouter les actions émises en cours d'exercice	—	—	2,000,000	50,000
Solde en fin d'exercice	2,000,000	50,000 \$	2,000,000	50,000 \$
Actions ordinaires				
Solde en début d'exercice	13,598,629	51,954 \$	13,596,835	51,915 \$
Ajouter les actions émises en cours d'exercice	—	—	1,794	39
Solde en fin d'exercice	13,598,629	51,954 \$	13,598,629	51,954 \$
Solde en fin d'exercice	110,520 \$	111,807 \$	110,520 \$	111,807 \$
Bénéfices non répartis				
Solde en début d'exercice	153,675 \$	152,309 \$	153,675 \$	152,309 \$
Revenu net de l'exercice	17,519	14,177	(4,531)	(2,561)
Dividendes sur les actions privilégiées	(8,159)	(8,159)	(8,159)	(8,159)
Dividendes sur les actions ordinaires	324	58	—	—
Gain sur les actions privilégiées achetées à des fins d'annulation	—	—	—	—
Frais d'émission d'actions, net d'impôts sur le revenu	(23,199)	(3,662)	—	—
Virement aux réserves pour éventualités	—	—	—	—
Impôts sur le revenu relatifs au virement ci-dessus	—	—	—	—
Solde en fin d'exercice	135,629 \$	153,675 \$	135,629 \$	153,675 \$

BANQUE CONTINENTALE DU CANADA

DES SERVICES FINANCIERS INNOVATEURS OFFERTS AUX CANADIENS DEPUIS 60 ANS

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La TD double sa valeur comptable

JEAN CHARTIER

La Banque Toronto Dominion a doublé sa valeur comptable en six ans, un accroissement trois fois plus important que celui de la valeur comptable de la Banque de Commerce, de la Banque de Montréal ou de la Banque Royale durant la même période. C'est ce que le président du conseil de la TD a souligné hier midi devant les membres de la société des analystes financiers de Montréal.

Le revenu net de la TD s'est à nouveau accru de 16,8 % pour l'exercice financier 1985, atteignant \$ 415 millions; il n'est dépassé de manière absolue que par celui de la Banque Royale, à \$ 488 millions. La TD est cinquième par l'actif, mais avec un revenu net plus élevé que la Banque de Commerce, la Banque de Montréal ou la Banque de Nouvelle-Écosse.

M. Richard Thomson, président du conseil et chef des opérations, reconnaît néanmoins que l'écart de revenu net après impôt cesse de s'accroître avec les autres banques. Le revenu net de la TD a progressé de 16,8 % en 1985 par rapport à 16 % pour les autres banques, tandis qu'il avait progressé de 28 % pour la TD en 1984 et de 5 % pour les autres banques.

Ceci est attribuable au fait que les provisions pour pertes ont été haussées de 31 % à la TD en 1985 par rapport à 18 % dans les autres banques. L'année précédente, les quatre autres principales banques canadiennes avaient haussé leurs provisions pour pertes de 34 % et la TD de 80 %. Néanmoins, les provisions pour pertes demeurent inférieures à celles des autres banques en proportion de l'actif.

L'actif de la TD ne s'est accru que très peu de 1982 à 1985, soit de \$ 42 à \$ 50 milliards. Au cours de la dernière année, l'actif de la Banque Nationale s'accroissait de 21,2 % tandis que celui de la TD augmentait de 7,8 %. La valeur en bourse du titre est aussi seule parmi les titres de toutes les banques à dépasser la valeur comptable de l'action, \$ 25 en bourse en regard de \$ 18,47 pour la valeur comptable.

Le rendement de la Banque Toronto Dominion a atteint \$ 0,89 par \$ 100 d'actif en 1985 et \$ 0,87 pour le dernier trimestre. La Banque Nationale en est à \$ 0,80 et à \$ 0,72, se rapprochant à grand pas de la TD, mais les quatre autres grandes banques sont loin derrière. La Banque Royale n'en est qu'à \$ 0,55 et \$ 0,58, la Banque de Commerce à \$ 0,53 et \$ 0,55, la Banque de Nouvelle-Écosse à \$ 0,51 et \$ 0,59 tandis que la Banque de Montréal n'en est qu'à \$ 0,44 et \$ 0,46.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS 1985

État consolidé de l'actif et du passif

au 31 octobre	1985	1984	au 31 octobre	1985	1984
	(en milliers de dollars)			(en milliers de dollars)	
Actif			Passif		
Liquidités			Dépôts		
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	51 787 \$	52 940 \$	En monnaie canadienne		
Dépôts à d'autres banques	415 585	348 019	Du Canada	111 552 \$	44 685 \$
Chèques et autres effets en transit, valeur nette	26 760	43 416	Comptes d'épargne personnels	4 768 708	4 354 830
	494 132	444 375	Autres dépôts	768 390	712 757
Valeurs mobilières			En monnaie étrangère	89 850	22 463
Émissions ou garanties par le Canada	368 812	216 408		5 738 500	5 134 735
Émissions ou garanties par une province et par un corps municipal ou scolaire au Canada	553 669	561 344	Autres éléments du passif		
Autres valeurs mobilières	947 468	973 670		221 868	224 169
	1 869 949	1 751 422	Billets en sous-ordre		
Prêts			Capital et réserves		
Hypothèques	3 188 789	2 798 763	Provisions pour éventualités	21 989	20 915
Autres prêts	337 248	276 846	Avant des actionnaires	106 800	106 800
	3 526 037	3 075 609	Capital social	110 079	102 525
Autres			Bénéfices non répartis	238 868	230 240
Terrains, immeubles, matériel et mobilier	170 659	174 475			
Autres éléments d'actif	168 459	173 263			
	339 118	347 738			
	6 229 236 \$	5 619 144 \$			

État consolidé des revenus

pour l'exercice financier terminé le 31 octobre	1985	1984
	(en milliers de dollars sauf pour les montants par action)	
Revenu d'intérêts		
Prêts	410 369 \$	405 692 \$
Valeurs mobilières	215 402	172 158
Dépôts à d'autres banques	38 917	35 255
Total du revenu d'intérêts, dividendes compris	664 688	613 105
Frais d'intérêts		
Dépôts	535 143	495 806
Billets en sous-ordre	5 437	5 137
Engagements autres que les dépôts	1 256	1 421
Total des frais d'intérêts	541 836	502 364
Revenu net d'intérêts	123 152	110 741
Provision pour pertes sur prêts	6 814	6 458
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	116 338	104 283
Autres revenus	35 632	40 392
Revenu net d'intérêts et autres revenus	151 970	144 675
Frais autres que d'intérêts		
Salaires	58 149	51 621
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	7 415	6 828
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	13 123	11 569
Autres frais	54 156	45 878
Total des frais autres que d'intérêts	132 843	115 896
Revenu net avant impôts sur le revenu	19 127	28 779
Impôts sur le revenu	(2 492)	2 422
Revenu net	21 619 \$	26 357 \$
Nombre moyen d'actions en circulation	7 200 000	7 200 000
Revenu net par action ordinaire	2,99 \$	3,04 \$

Note: Les profits nets sur vente d'immobilisations qui étaient antérieurement présentés à la rubrique «éléments extraordinaires» sont maintenant regroupés avec les «autres revenus» et les impôts sur le revenu y afférant sont inclus à la rubrique «impôts sur le revenu». Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été redressés en vue de les rendre comparables.

État consolidé des provisions pour éventualités

pour l'exercice financier terminé le 31 octobre	1985	1984
	(en milliers de dollars)	
Solde au début	20 915 \$	19 514 \$
Pertes sur prêts	(7 972)	(5 057)
Provision pour pertes sur prêts incluse à l'état consolidé des revenus	6 814	6 458
Virement provenant des bénéfices non répartis	2 232	—
Solde à la fin (incluant des provisions libérées d'impôts de 8 193\$)	21 989 \$	20 915 \$

État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

pour l'exercice financier terminé le 31 octobre	1985	1984
	(en milliers de dollars)	
Capital social		
Solde au début	106 800 \$	54 600 \$
Émissions au cours de l'exercice	—	—
Actions privilégiées de catégorie A, série 2	—	30 000
Actions ordinaires	—	22 200
Solde à la fin	106 800 \$	106 800 \$
Bénéfices non répartis		
Solde au début	102 525 \$	88 877 \$
Revenu net	21 619	26 357
Dividendes	—	—
Actions privilégiées	(6 043)	(4 672)
Actions ordinaires	(7 200)	(6 984)
Virement aux provisions pour éventualités	(2 232)	—
Virement de provisions au virement ci-dessus	1 210	—
Frais d'émissions d'actions (net des impôts sur le revenu afférents)	—	(1 053)
Solde à la fin	110 079 \$	102 525 \$

LA BANQUE D'ÉPARGNE

266, St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1N1

Dès le 12 janvier

L'ATLANTIQUE. Aucune autre n'offre autant de vols. Aucune autre ne dessert autant d'endroits.

Non, aucune autre.

Halifax
Sydney
St-Jean-de-T.
Gander
Goose Bay
Stephenville
Deer Lake
Wabush
Churchill Falls
Iles de la Madeleine
Charlottetown
Saint Jean
Moncton
Fredericton
Charlo
Chatham

À compter du 12 janvier 1986, le grand réseau CPAir prend la relève de Eastern Provincial Airways pour desservir les provinces de l'Atlantique au départ de Toronto, Montréal et Ottawa. Pour vos réservations, appelez votre agent de voyages ou CPAir.

LE SOUCI D'ÊTRE MEILLEUR

CPAir

Transporteur officiel EXPO 86 Vancouver

LE DEVOIR ECONOMIQUE

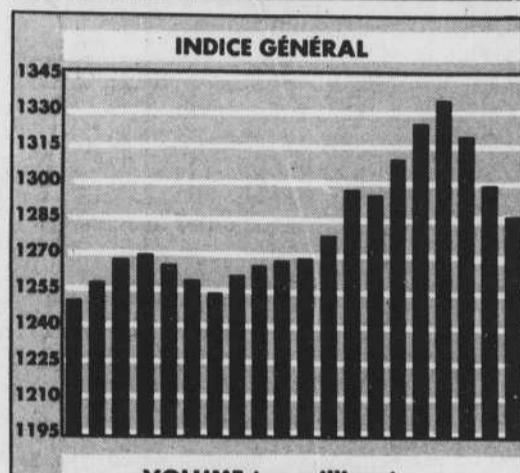
TRUST GENERAL DEPOT GARANTI 0,38% Interest annuel VANCOUVER

L'indice dégringole

VANCOUVER (PC) — Le recul des cours s'est poursuivi mercredi à la Bourse de Vancouver, l'indice du marché perdant encore 13,78 points pour clôturer à 1288,26.

L'activité a été modérée, avec 13,357,080 actions traitées. On a dénombré 201 titres gagnants, 354 perdants et 469 stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns: Indice général (1288,26), Volume (13,4 millions), Variations des titres (201 gagnants, 354 perdants, 469 stables).



AB

Table of stock prices for companies starting with 'A' and 'B'. Columns include company name, price, and change.

CD

Table of stock prices for companies starting with 'C' and 'D'. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for companies starting with 'E' through 'L'. Columns include company name, price, and change.

MN

Table of stock prices for companies starting with 'M' and 'N'. Columns include company name, price, and change.

GH

Table of stock prices for companies starting with 'G' and 'H'. Columns include company name, price, and change.

JK

Table of stock prices for companies starting with 'J' and 'K'. Columns include company name, price, and change.

LM

Table of stock prices for companies starting with 'L' and 'M'. Columns include company name, price, and change.

Table of stock prices for companies starting with 'N' through 'R'. Columns include company name, price, and change.

ST

Table of stock prices for companies starting with 'S' and 'T'. Columns include company name, price, and change.

UV

Table of stock prices for companies starting with 'U' and 'V'. Columns include company name, price, and change.

WX

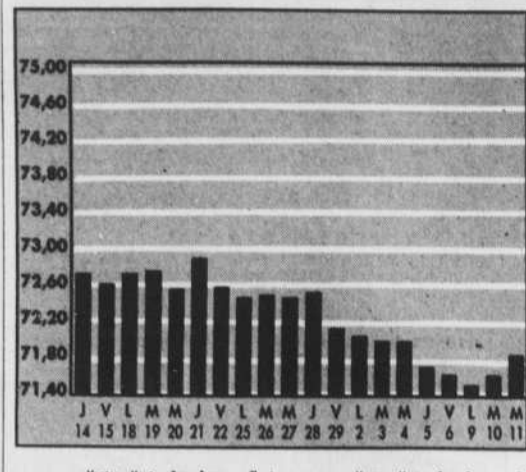
Table of stock prices for companies starting with 'W' and 'X'. Columns include company name, price, and change.

YZ

Table of stock prices for companies starting with 'Y' and 'Z'. Columns include company name, price, and change.

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 0,40 71,89 CENTS US



W X

Table of stock prices for companies starting with 'W' and 'X'. Columns include company name, price, and change.

YZ

Table of stock prices for companies starting with 'Y' and 'Z'. Columns include company name, price, and change.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 29-50 et cote à \$1,3910 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 9-21-50 à \$1,9725.

BULLETIN NOVA No3 Coup d'oeil LA CONSULTATION INTERNATIONALE

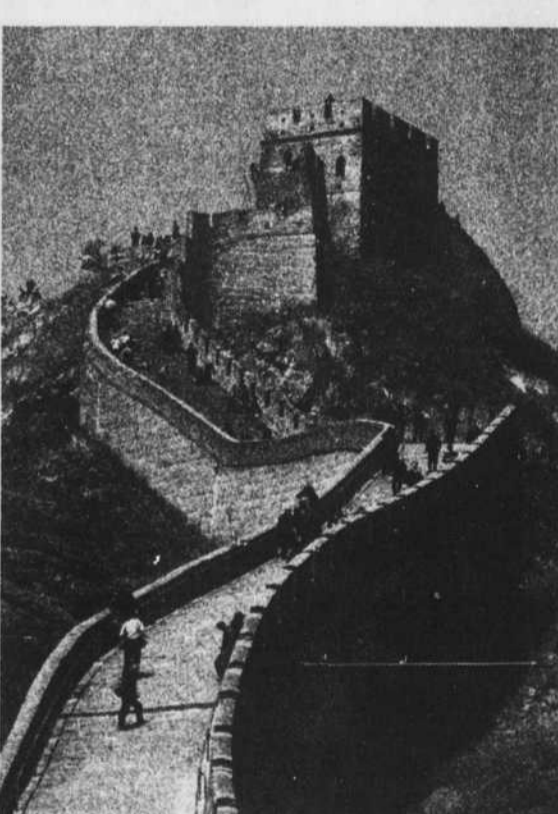
NOTRE SAVOIR-FAIRE A FRANCHISE LA GRANDE MURAILLE

Notre savoir-faire ouvre de nouveaux marchés d'exportation.

Alors que la recherche de nouvelles sources d'énergie se poursuit dans le monde, notre réputation de leader dans le secteur énergétique ouvre des marchés nouveaux et importants aux biens et services d'origine canadienne.

Puisant à même notre expérience d'un quart de siècle, Novacorp International Consulting fournira le savoir-faire technique nécessaire à la conception, à la réalisation et à l'exploitation de ces installations complexes.

Ces travaux avec la Compagnie nationale d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières de Chine suivent de près les réalisations particulièrement bien réussies de Novacorp en Malaisie.



déjà des plans en vue d'autres travaux.

Pas seulement du bon sens... de bonnes affaires aussi.

Le fait est que, en exportant notre savoir-faire aux quatre coins du monde, et en formant du personnel dans les pays en voie de développement, nous aidons à résoudre à long terme les problèmes énergétiques.

Nous sommes fiers de ces réalisations, et Novacorp continue de renforcer sa réputation d'entreprise innovatrice, efficace et fiable.

Pour vous informer. Si vous désirez en savoir davantage sur la consultation internationale ou sur l'une quelconque de nos activités, écrivez-nous, ou téléphonez (sans frais) au numéro suivant: (800) 661-9264.

NOVA logo and text: NOTRE ÉNERGIE AU SERVICE DE VOTRE AVENIR. LA SOCIÉTÉ ALBERTAINE NOVA. C.P. 2535, Station M, Calgary, Alberta T2P 2N6

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL
Seules les bancaires se maintiennent

MONTREAL (PC) — Un grand mouvement de repli a été observé hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a fini la journée en baisse de 0,37 point, à 139,29.

Table with 3 columns: XXM MARCHÉ (139,29), XCO HYDRO-CARBURE (130,48), XCB BANCAIRE (158,30). Includes sub-sections for variations of titles and XCM MINES ET METAUX.

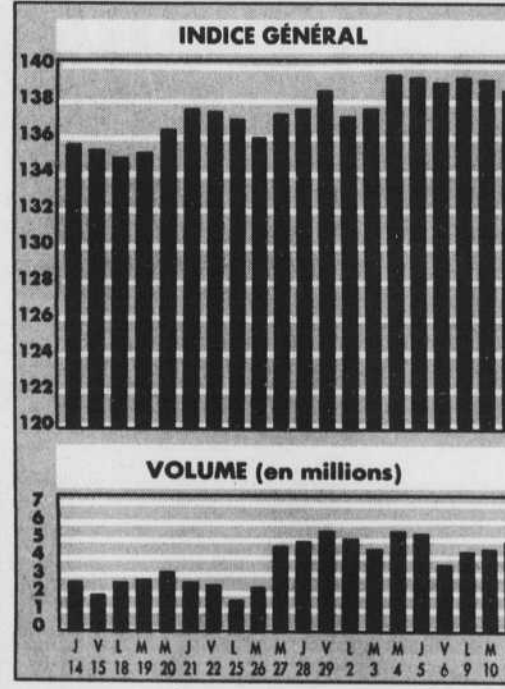


Table of stock market data including company names, prices, and changes. Includes sections for various market indices and individual stocks.

Table of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for various market indices and individual stocks.

Table of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for various market indices and individual stocks.

Table of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for various market indices and individual stocks.

Table of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for various market indices and individual stocks.

Table of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for various market indices and individual stocks.

Table of stock market data, including company names, prices, and changes. Includes sections for various market indices and individual stocks.

TAUX D'INTERET

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Table comparing mortgage and personal loan rates across various institutions and terms (1, 2, 3, 5 years).

Compliation Fiducie du Québec — 10 décembre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Table comparing interest rates on guaranteed deposits (short and long term) across various institutions.

Compliation Fiducie du Québec — 10 décembre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

Table of options data, including call and put options for various stocks and indices.

OPTIONS SUR L'OR

Table of gold options data, including call and put options for gold.

BENEFICES

Eldorado Nuclear Ltd.
neuf mois clos 30 sept.
1985, \$28,301,000 (perte);
1984, \$2,206,000 (perte).

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

Table of futures contracts for lumber, including prices and changes.

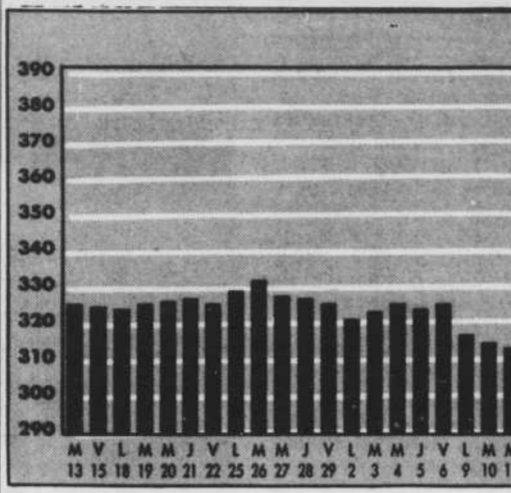
LE DEVOIR ECONOMIQUE

OPTIONS

Table of options with columns: Option, Mois, Prix, Offre, Dem., Op. en. Trans. cir. Includes sub-section 'Suite de la page 20'.

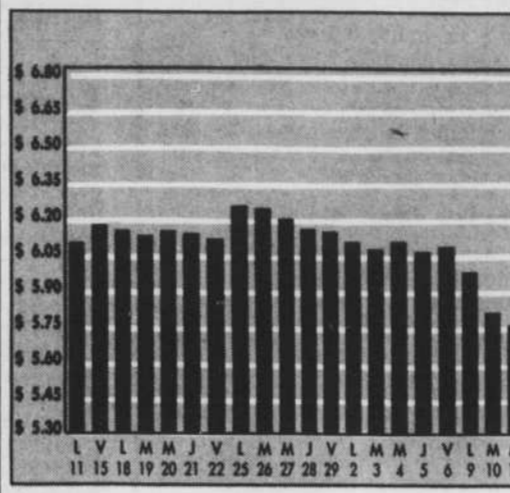
L'OR

VALAIT HIER A LONDRES 315,50 EN \$ US 1,50



L'ARGENT

VALAIT HIER A LONDRES 5,78 EN \$ US 0,08



DENREES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4,99 le kg; No 93, \$4,92 le kg; prix moyen du grossiste au détailant: \$5,42 le kg.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual funds with columns: MEMBERS, Am Blue Chip, Cdn Blue Chip, etc.

OP

Table of options with columns: Op. en. Trans. cir. Includes sub-section 'Suite de la page 18'.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSGEES

Table of Trans-Canada options with columns: Op. en. Trans. cir.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) - Voici les prix de gros des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec.

CEREALES

WINNIPEG (PC) - Les cours étaient généralement à la baisse hier au marché de Winnipeg, où 195,000 tonnes de grains ont fait l'objet de transactions.

MES VEUX? J'Y VOIS... La cécité ca regarde tout le monde. INCA logo.

M N

Table of market data with columns: Op. en. Trans. cir.

Q R

Table of market data with columns: Op. en. Trans. cir.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire. Canadian Corporate Management Co. Ltd., classe X: 33,75 cents ou une action; payable le 15 janv. au inscrit le 31 déc.

DEUISES

Table of exchange rates with columns: Pays, Taux.

CREDIT SUISSE CANADA. ETATS FINANCIERS DE L'ANNEE 1985. Table with columns: ACTIF, PASSIF, ETAT DES REVENUS, ETAT DES PROVISIONS POUR EVENTUALITES.

Crédit Foncier FIDUCIE CRÉDIT FONCIER. 1% à 3% min. 5000\$ payé à l'échéance avril 1986. 4 ANS. PLACEMENTS À TERME GARANTIS. Montréal: 612, rue Saint-Jacques • 5^e étage (514) 392-1880.

ZOOM SUR LES CADEAUX

POUR L'AMATEUR DE PLEIN AIR

« Prêt-à-partir » hivernal

PIERRE HAMEL

Pour la plupart d'entre vous, le temps des fêtes est sûrement l'occasion rêvée pour profiter du « prêt-à-partir » vers les destinations chaudes. Mais peut-être que la dégringolade de notre dollar et le coût exorbitant des longs déplacements ont eu raison de ce rêve pourtant légitime. Que faire alors? Autant mettre toutes les chances de votre côté et profiter des spécialistes du « prêt-à-partir » : les bases de plein air.

Les 19 bases, dissimulées un peu partout au Québec, forment un réseau d'accueil touristique unique au Québec. Peu connues du public québécois, elles existent depuis maintenant une dizaine d'années. Situées dans un environnement exceptionnel, elles offrent dans un seul forfait l'hébergement, les repas, l'animation par un personnel qualifié et une foule d'activités. Et comme elles sont subventionnées, en partie, par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le rapport qualité/prix défie toute concurrence.

Des séjours différents

À l'heure des repas, l'intimité se fait plutôt discrète, la salle à manger commune étant encore de mise un peu partout. Les menus sont variés et on ne lésine pas sur la quantité. La qualité de la nourriture et sa préparation sont étonnantes et reconnues comme telles par la clientèle. Le service se fait généralement au comptoir comme dans les cafétérias. Certaines bases ont un service de bar tandis qu'aux autres on apporte sa boisson préférée.

Le type d'hébergement peut varier dans un même endroit, et d'une base à l'autre. Mais quelques bases disposent de chambres individuel-

les à deux lits, avec salles de bain privées. Elles ont toutes des chambres qui peuvent accueillir des familles ou des groupes de quatre à six personnes. Certaines ont même des unités indépendantes de type maisonnettes où l'on peut faire sa propre cuisine. Mais, ce qui confère un cachet particulier aux bases de plein air tient au fait qu'elles offrent une pléiade d'activités adaptées aux différentes clientèles. Des personnes-ressources sont d'ailleurs sur place pour encadrer ces activités tout en animant l'ensemble du séjour.

Cet hiver, à peu près toutes les bases ont inscrit le ski de randonnée, la raquette et l'interprétation de la nature à leurs programmes. Certaines cependant, de part leur situation privilégiée, ont ajouté des activités un peu plus typiques. Par exemple, à La Vigie, dans la région de Québec, on fait de la voile à ski et de la construction d'igloo. Au Plein air Carrefour à l'Avenir, ce sont les chevaux qui volent la vedette. Des promenades en sleigh ride comme à l'époque de Joseph-Arthur et Rose-Anna. À Davignon, tout près de Bromont, on y pratique le ski alpin et l'équitation en manège. Au cœur des Laurentides, le P'tit Bonheur a négocié, pour les amateurs de ski alpin, des forfaits intéressants au Mont Blanc et au Mont Tremblant. On y pratique aussi la pêche sur la glace aux abords du magnifique Lac Quénoille. Enfin, dans l'Outaouais, plus précisément à Pôltimore, la glissoire de la base de plein air des Outaouais connaît un succès foudroyant. On y glisse, à la queue leu, sur des chambres à air. « Tripant » y parait.

Mais, si vous n'avez pas la bougeotte, ne vous inquiétez pas : toutes les bases du réseau sont d'abord là pour vous offrir un lieu de dé-

tente en milieu naturel.

Enfin, soulignons que certaines bases mettent à la disposition de regroupement de professionnels ou de groupes de travail, des salles de réunions équipées de matériel audio-visuel moderne.

Réseau Plein Air

Depuis quelques années, la clientèle ne cesse d'augmenter. L'an dernier, on a vendu 295,000 nuitées et on prévoit franchir bientôt le cap des 300,000. Évidemment, les bases ont raffiné leurs techniques de marketing et investi des sommes importantes dans la promotion de leurs produits. Ainsi, une vaste campagne nationale de communications — sous le thème « Venez changer d'air » — a vu le jour l'an dernier.

D'autre part, Réseau Plein Air, un organisme sans but lucratif géré par les bases de plein air du Québec, a publié une brochure où l'on retrouve l'ensemble des informations sur les séjours de toutes les bases participantes. Disponible à Réseau Plein Air et dans certains kiosques touristiques, elle est publiée deux fois l'an.

Réseau Plein Air sert aussi de centrale de réservations et d'informations pour l'ensemble des bases. Il suffit de signaler le 252-3007 (région de Montréal) ou, sans frais, le 1-800-361-4784 (ailleurs au Québec). Le personnel de réseau connaît bien les bases de plein air et peut aussi vous renseigner et vous proposer le séjour qui vous conviendra le mieux. Le coût des séjours varie entre \$24 et \$55 par jour, selon la base, le type d'hébergement et l'âge des personnes. De nombreux forfaits spécifiques sont aussi disponibles dans chacune des bases. N'est-ce pas une bonne occasion pour « aller changer d'air ».

Quelques lectures sur la nature

PIERRE HAMEL

C'est pas tous les jours qu'on chausse ses patins ou qu'on enfiler ses skis pour explorer les alentours. Métro, boulot, dodo ont souvent raison de notre soif d'air pur et de découvertes. La lecture n'a évidemment pas les mêmes propriétés bénéfiques — au niveau physique bien sûr — mais lorsque celle-ci prépare et agrément nos sorties de plein air, elle devient alors un complément essentiel.

L'Agenda du naturaliste vous entraîne à toutes les semaines vers de nouveaux horizons. Illustré par une trentaine de planches du célèbre peintre animalier Robert Bateman, l'agenda vous permettra de mieux saisir certains aspects de notre environnement tout en appréciant le talent artistique de l'auteur. À \$14,95, c'est une aubaine dont les amateurs de la nature ne devraient pas se passer. Il vous est sûrement arrivé en vous promenant en forêt d'être attiré par des champignons aux formes bizarres ou des pistes bien imprégnées dans la neige, sans savoir ce que c'était ou ce que cela représentait. La forêt derrière les arbres répond à quelques-unes de ces interrogations. Ce livre s'adresse d'abord à ceux et celles qui désirent s'initier « sans douleur » à la faune, la flore et l'écologie de nos forêts. Sans être un guide d'identification, il renferme une foule de renseignements sur la forêt tout en permettant, grâce aux aquarelles qui l'accompagnent, de reconnaître aisément les sujets. Les auteurs traitent aussi des relations entre les êtres vivants, de leurs habitats et de la fragile harmonie de ce milieu.

Des magazines

Au Québec, les amateurs de plein air ne sont pas gâtés par la production de livres récents. En fait si on veut en connaître davantage sur le sujet, il faut se tourner vers les magazines.

D'abord, le magazine Expédition qui traite d'un peu près toutes les activités de plein air. Dans sa livraison de décembre, le ski de randonnée et l'escalade sont à l'honneur. On retrouve aussi des informations sur des randonnées à Hawaï (!) Un paradis selon Alain Abran. L'autre particularité intéressante de ce magazine, c'est son guide plein air où l'on y trouve tout ce qu'il y a d'activités de



L'amateur de plein air, entre deux randonnées de ski de fond, peut savourer un peu de sa passion en lisant ouvrages et magazines consacrés à la nature.

plein air aux quatre coins du Québec. Et si vous vous abonnez durant le temps des fêtes, vous courez la chance de gagner l'un des nombreux articles de plein air qui l'accompagnent.

L'autre magazine que vous pouvez offrir, c'est Vélo Québec. Le numéro d'hiver contient une étude du marché des vélos pour enfants de même qu'un spécial sur les gadgets-cadeaux qui se donnent bien à des amis(es) cyclistes. Enfin, si les chauds « rayons » de la République Dominicaine vous attirent, on a aussi pensé à vous... Vélo Québec joue aussi au Père Noël en offrant aux nouveaux membres un abonnement cadeau pour la personne de leur choix et la

possibilité de gagner deux billets d'avion pour Paris.

Agenda du Naturaliste 1986, Robert Bateman, Éditions du Trécarre 1985, \$14,95.
La forêt derrière les arbres, Monique Laforge, Linda Rail et Véronique Sicard, Éditions Marcel Broquet 1985, \$16,95.
Magazine Expédition, C.P. 157 Succ. Longueuil, Longueuil J4K 4X8, \$10 l'abonnement, six numéros.
Magazine Vélo Québec, 4545, Pierre-de-Coubertin, Montréal H1V 3R2, \$15 l'abonnement, six numéros y compris l'assurance de Vélo Québec.



Un séjour dans la neige, une bonne idée pour Noël.

Distinguez-vous...

en offrant à Noël un livre choisi aux librairies

- Vaste choix
- Libraires compétents
- Conseils personnalisés

flammarion

scorpion

1243 University
4380 St-Denis

866-6381
284-3688

Centre Laval
Galeries d'Anjou

688-5422
351-8763

Les Terrasses
Mail Champlain

288-3514
465-2242

VENTE de fourrures

signées

BLEAU & ROUSSEAU INC.

pour un Noël inoubliable

Un cadeau fourrure

Chez nous, la satisfaction est une tradition.

Ouvert le jeudi soir jusqu'à 20 heures

BLEAU & ROUSSEAU INC.
5014, Rue Sherbrooke Ouest
484-3521



MANTEAU DUVET

ORD 300'

99\$

Ouvert 7 jours par semaine
Dimanche 10h à 5h pm

EXXA
1477
Mansfield
843-6248

A l'occasion des Fêtes
CERTIFICATS CADEAUX
En tout temps

AUBERGE HANDFIELD
555 chemin du Prince,
Saint-Marc-sur-Richelieu

BRUNCH
du dimanche matin de 10 h à 15 h
12\$ adultes 7\$ enfants

BUFFET
du dimanche soir au coin du feu,
avec caribou, de 16 h à la fermeture
14,75\$ adultes 8,75\$ enfants

Réservation 584-2226

LA MAISON DE L'ORDINATEUR.

Voici tout ce qu'il vous faut pour apprendre l'informatique à la maison

BONI DE NOËL: 475\$

Des certificats-bonis valant jusqu'à 475\$ de ristourne sur des accessoires et des logiciels lors de l'achat d'un APPLE IIe ou IIC.

apple Détaillant agréé

APPLE IIe ou IIC

• Deux tourne-disquettes 128 k, 80 FPL • Moniteur vidéo

L'APPLE IIe ou IIC est l'ordinateur le plus universel... Celui qui possède le plus grand choix de logiciels.

1) Pour les applications pédagogiques
2) Pour le traitement de textes
3) Pour la tenue de livres (en français)
4) Pour l'étude de la programmation et la gestion
5) Pour l'utilisation familiale

Plus de 10 000 logiciels disponibles.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA!

LA MAISON DE L'ORDINATEUR Depuis 1981

LIBRAIRIE AGRÉÉE
Le plus vaste choix de livres d'informatique et de logiciels au CANADA.

Centre 2000
3195, boul. Saint-Martin ouest
LAVAL (Québec)
HTT 1A3 687-9897

AYEZ LA FIERTÉ DE POSSÉDER UN APPLE!

CADEAUX EXQUIS

Statues
Vases
Objets d'art
Encadrements
Lampes « Art Deco »

Importations d'Italie, France, Suède

SuBo
5316, St-Laurent
Mtl, Qué.
270-2034

SMA Art
3944, St-Denis
Mtl, Qué.
844-2836

Hostellerie Les Trois Tilleuls

St-Marc sur le Richelieu
sortie 112 (Trans-Canadienne)
(514) 584-2231

Caravelle
Cuisine
Café
Cuisine

Ouvert tous les jours en toute saison

OFFREZ NOS CERTIFICATS-CADEAUX À L'OCCASION DES FÊTES

Rive Gauche

Sur les bords de la Rivière Richelieu à vingt minutes de Montréal dans un décor rustique

TABLE D'HÔTE:

midi et soir
Sortie 112
Route Transcanadienne (20)
Beloil,

Réservations:
(514) 467-4477
FERMÉ LE LUNDI

ZOOM SUR LES CADEAUX

POUR CEUX QUI ONT HORREUR DU MAGASINAGE

Des cadeaux pour étonner... de près ou de loin

CHRISTINE OUVRARD

VOUS ne savez pas encore quoi offrir à Noël ! Le magasinage vous horripile ? Vous êtes sur le point de vous résoudre à donner de l'argent ? Quelle horreur !

Un cadeau, ça peut être à peu près n'importe quoi. En se creusant la tête un petit peu, on peut facilement imaginer une foule de choses amusantes à offrir. Comme par exemple une fin de semaine d'orgie de cinéma, un petit déjeuner au lit, livré à domicile, la paix pendant une heure ou encore une année de rires garantis. Et, ce qui est extraordinaire avec ce genre de cadeau, c'est que vous pouvez en offrir tout autant que la personne à qui vous allez l'offrir.

Je m'explique. Commençons tout d'abord avec l'orgie de cinéma. Ce cadeau s'offre aux amis qui n'ont pas encore de magnétoscope, les pauvres. Pour remédier à leur malheur... non, non, vous n'allez pas courir au magasin le plus proche pour leur offrir le dernier modèle en montre, vous êtes plus original que ça. Vous en louez un pour la fin de semaine, vous choisissez sept ou huit films sur vidéo susceptibles de leur plaire, et que vous avez tellement aimés que vous les reverriez volontiers une deuxième fois. Vous enveloppez le tout avec du papier de Noël et une grosse boucle. Vous pouvez, si vous le désirez, vous déguiser en Père Noël pour leur livrer à domicile, mais ce n'est pas absolument nécessaire. Vous pouvez, par contre, apporter une bonne provision de pop corn.

Cette petite orgie ne vous coûtera pas trop cher; un abonnement au Vidéo Club (environ \$ 12), la location de l'appareil (\$ 25 la fin de semaine — du vendredi au lundi, ce qui donne trois films gratuits) et la location de films (le premier à \$ 3 et les autres à \$ 2 chacun).

Ce cadeau s'offre aussi à ceux qui sont tout équipés. Qui refuserait une carte d'abonnement à un club vidéo ? Une bonne provision de vidéo cassettes vierges pour voir et revoir leurs émissions préférées et les films au câble, ferait aussi sans doute leur affaire. Et vous, ça ne vous cassera pas. Les cassettes vierges se vendent à partir de \$ 8.99 jusqu'à \$ 20.

Si vous êtes un petit peu plus en moyens, sachez qu'un bon film sur vidéo sera un cadeau bien apprécié. Surtout si c'est une cassette de Walt Disney, par exemple, qui donnera un peu de répit aux parents, surtout les lundemains de veilles. — Toujours dans le domaine du vidéo, sans oublier les cassettes-con-



certs-rock, il y a les cassettes-cours. Vous avez sûrement dans votre entourage des maniaques de tennis, de danse aérobique ou de golf. Et bien, à eux aussi, vous pourrez faire plaisir. Le Jeu de Golf, par exemple, peut être une source d'inspiration à ceux qui se promettent des vacances dans le Sud bien-tôt. Le cours, qui propose la technique de Phil Groux, s'adresse au début à ceux qui veulent s'initier au jeu de golf et ensuite aux intermédiaires qui voudraient parfaire leur technique. Certainement un cadeau à offrir à un ou une golfeuse qui a la hantise de la fosse de sable.

Qui refuserait un petit déjeuner au lit, sans avoir à se lever pour aller le préparer ? Ce n'est plus nécessaire de passer la nuit à l'hôtel pour s'offrir ce luxe. Maintenant, vous n'avez qu'à prendre le téléphone et signaler le 484-8000 et passer votre commande. Mais attention, ce n'est pas donné. Le petit déjeuner au lit est, et demeurera toujours, un luxe. Toutefois, si d'aventure vous avez envie de faire une surprise inattendue à un ou une bonne amie... le petit déjeuner au lit se présente ainsi. Jus d'orange frais, croissants, fromages, confitures, beurre, thermos de café et champagne sont joliment servis sur un plateau en osier. On aura pas oublié, non plus, la fleur et le journal du matin. On vous offrira même le choix d'avoir le petit déjeuner livré à domicile par un homme ou par une femme. Ça vous fait rêver ? Moi aussi !

Vous avez des amis ou des parents qui habitent loin, qui sont en France ou en Afrique ? Et bien à ceux-ci, pourquoi ne pas leur faire le cadeau-surprise d'un abonnement à une revue qui leur donnera encore plus la nostalgie du pays... un abonnement à CROC par exemple. Notez bien que la personne désignée peut aussi habiter à deux pas de chez vous. D'ailleurs, ça vous permettra comme ça de lui emprunter plus facilement !

Mais trêve de plaisanteries. Un abonnement, c'est une bonne idée. Abonnement à une revue, abonnement à un club vidéo, billets de saison au théâtre ou tout simplement des billets pour leur vedette préférée; vous serez sûr de faire un « hit » avec votre cadeau.

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE

Un appui de votre journal à la campagne de la Régie de l'assurance automobile du Québec



Quoi de plus agréable que de recevoir un petit déjeuner au lit ? Ceux que cette extravagance rebute, pourront se rabattre sur la location d'un magnétoscope pour une fin de semaine, histoire de faire plaisir à vos amis. Vous pourrez toujours y ajouter quelques films et assister à cette orgie-vi-

DES IDÉES-CADEAUX VLB



en vente chez votre libraire

LA LAMPE VASE



LAMPE EN VERRE SOUFFLÉ DE FABRICATION FRANÇAISE

DISPONIBLE EN TROIS COLORIS (BLANC, ROSE, COGNAC)

ET TROIS TAILLES

H. 25 cm 75⁰⁰

H. 30 cm 100⁰⁰

H. 38 cm 150⁰⁰

Arthur Quentin

3960 RUE ST-DENIS
MONTREAL
(514) 843-7513

Un Noël de rêve de BIRKS

Bague de Noël en or 18 ct

\$1295


(Valeur de remplacement: \$1800)

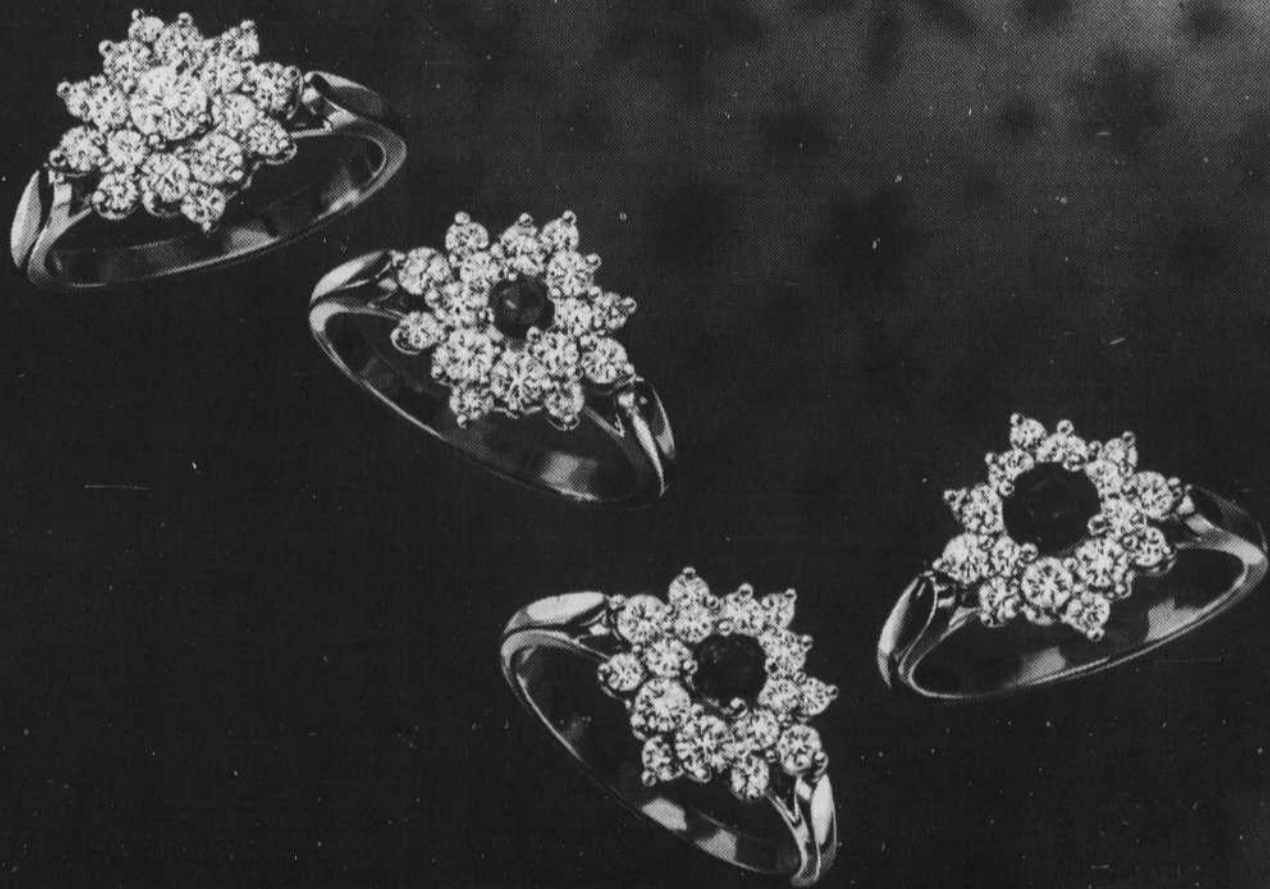
Ce pourrait être le plus petit cadeau sous l'arbre cette année... mais son bonheur sera immense à la vue de notre bague de Noël: un trésor qu'elle chérira toute sa vie.

N'est-il pas réconfortant de savoir qu'au-delà de sa beauté, cette bague vous offre la qualité et la valeur auxquelles vous vous attendez en venant chez Birks. Car seule l'excellence est acceptable pour nous. Ou pour elle.

Conçue et réalisée dans notre Atelier de joaillerie, cette bague ne contient que des pierres de coupe et de couleur les plus fines. En or 18 ct, serti de 16 diamants pleine taille qui mettent en valeur rubis, saphir, émeraude ou diamant.

C'est aussi l'occasion idéale de tirer profit de notre tout nouveau "Club Prestige": paiement initial de 20% et le solde réparti en dix paiements mensuels, sans intérêt.

Uniquement chez BIRKS 



ZOOM SUR LES CADEAUX

POUR LE PASSIONNÉ DES COTES DE LA BOURSE

Des articles de luxe qui sauront plaire à l'homme d'affaires

MIREILLE SIMARD

LES magazines d'affaires regorgent de publicité pour satisfaire la vie privée et publique des hommes et des femmes d'affaires: voitures de luxe, micro-ordinateurs, photocopieurs miniatures et alcools à la hauteur de leur niveau social.

Plus spécifiquement pour la saison des fêtes, des sections publicitaires leur offrent la crème de l'inutile: caméras vidéo pour enregistrer les conférences, le dictaphone à glisser dans sa poche (toujours prêt pour noter l'idée géniale susceptible de naître au milieu de nulle part), plume de luxe pour ceux qui n'ont pas succombé entièrement aux charmes de l'informatique — ou qui tiennent à conserver un souvenir de l'époque archaïque — ou téléphones cellulaires pour être partout branché. Mais le *CarFinder*, pas encore disponible au Canada. La crème pour l'homme d'affaires pressé et trop occupé pour se rappeler à quel endroit il a rangé sa voiture.

Grâce à ce petit gadget, votre voiture perdue dans l'immensité de voitures semblables vous fait signe: en actionnant le *CarFinder*, votre voiture, tel un chien bien dressé, se met à aboyer — pardon à klaxonner — pour signaler sa présence. Si, au contraire, elle est perdue dans un stationnement intérieur, ses lumières s'allumeront gentiment, le temps que vous puissiez la repérer. Comme objet pour économiser du temps, on ne fait pas mieux.

En attendant que cette merveille fasse son apparition au Canada, on peut offrir à l'homme d'affaires quelques petits objets susceptibles de lui rendre la vie plus facile.

Si son porte-documents tombe en ruine, on peut renouveler cet objet éminemment essentiel à l'image, par un nouveau spécimen de cuir importé d'Italie ou encore fait au pays. Pour des prix qui s'échelonnent entre \$1100 (la mallette importée) et \$275, on lui offrira une pièce d'une utilité remarquable, avec double combinaison, une pour chaque serrure. La plupart des boutiques spécialisées dans « le cuir et l'homme d'affaires » se feront un plaisir de personnaliser les combinaisons, au choix du nouveau

propriétaire.

Si on dispose d'un budget plus élevé, on peut se permettre d'aller fureter chez Fournier. Les attachés-cases s'y déploient en plusieurs textures savoureuses, histoire de sortir des sentiers battus de la mallette. Pour \$450, un porte-documents en peau d'éléphant fera évidemment des heureux. Dans cet ordre de chiffres à la hausse, on peut considérer en acquérir une en peau de lézard ou de serpent.

À l'homme d'affaires multi-millionnaire, un membre de la famille aux moyens en proportion peut offrir un porte-documents en peau de crocodile. Coût? \$5,000. Si l'on veut parfaire l'originalité, on peut assortir le tout au petit ensemble de bureau comprenant le porte-enveloppes, le sous-main, le porte-crayons et le coupe-papier en même peau de crocodile pour \$4,000. Un cadeau pour le moins inusité.

Votre homme d'affaires est un bourreau de travail, incapable de rien laisser au bureau? Offrez-lui la mallette à étages, dans lequel il

pourra facilement transporter une dizaine de dossiers bien touffus. Pour \$160, il pourra ainsi transporter son bureau sans problème.

Si votre homme d'affaires est une femme, Fournier offre des attachés-cases comportant une touche féminine. Ils revêtent des formes plus effilées et présentent des cuirs tressés. Si le couple de votre vie conjugue vie conjugale avec *business*, on peut offrir deux mallettes de même design mais au style sexué.

Dans des catégories plus abordables pour le commun des travailleurs, des agendas recouverts de cuir et assortis à de petits index téléphoniques de la même teinte pourront aisément remplacer les vieux livres racornis qui s'échinent à se tenir en un seul morceau.

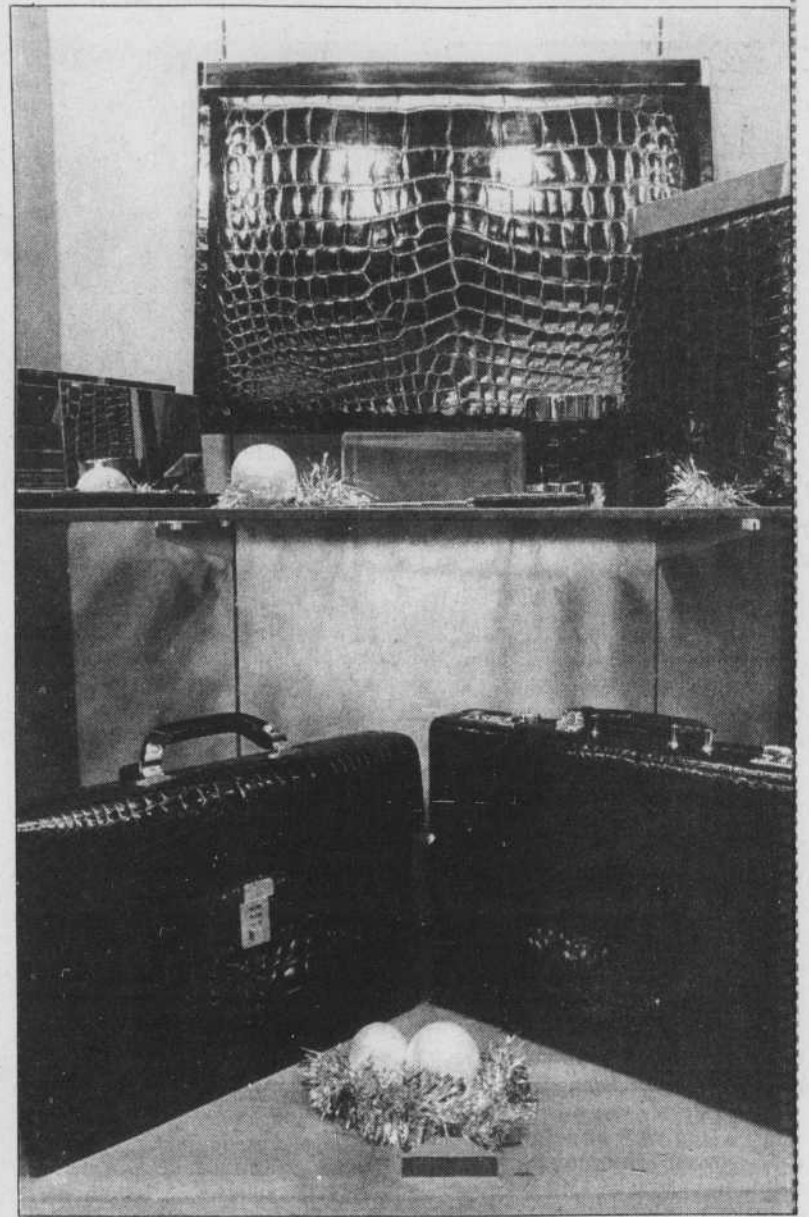
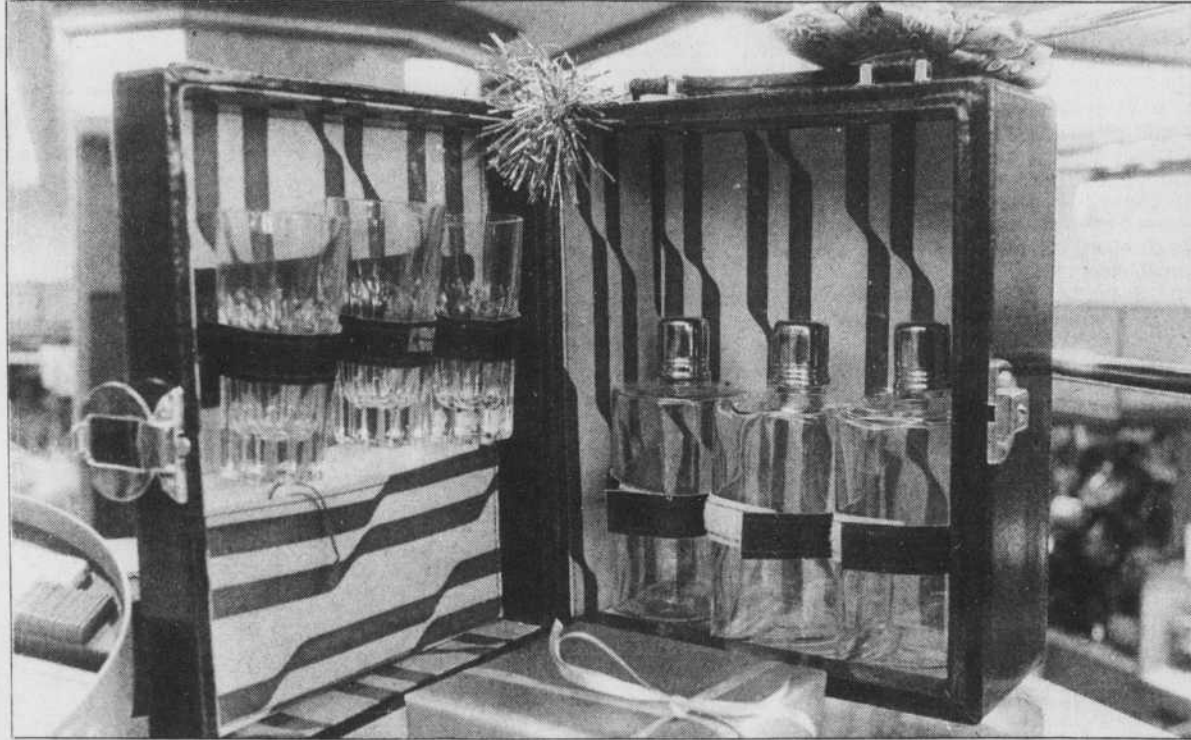
Pour décorer le bureau, il faut songer à des appuis-livres en cuir, en forme de tête de cheval, de bâtons de golf ou de fusils — en accord, bien sûr, avec les passions insolites que cultivent les heureux lauréats en dehors des cotes de la bourse. On peut

songer aussi à un jeu d'échecs sculptés ou encore à une canne au pommeau de cuivre qui, abandonnée négligemment dans un coin, saura témoigner de la prospérité de l'homme de votre vie.

Si, comme dans les contes de fée, l'homme d'affaires visé voyage sans arrêt, Fournier a tout prévu. La trousse de toilette en cuir, comprenant rasoir, blaireau et coupe-ongles semble toute indiquée. Des pantoufles en cuir qui se glissent dans un étui avec fermeture-éclair pourront lui permettre de se reposer dans sa chambre d'hôtel, à l'issue d'une journée passée en *meeting*. Mais le comble du raffinement pour l'amateur de liqueurs, c'est bien sûr le bar portatif (\$140), avec trois flacons (réutilisables) de ses exilirs alcoolisés préférés et trois verres, histoire d'inventer quelques bons « contacts » à faire plus ample connaissance.

À l'homme moins sociable, des jeux de cartes ou de backgammon dans des étuis en cuir sauront faire passer le temps agréablement.

De tout pour plaire, quoi!



Ci-haut, pour l'homme d'affaires fortuné, un ensemble en crocodile comprenant la mallette (à gauche) à \$5,000 et l'ensemble de bureau (en haut) pour \$4,000.

Pour l'infatigable voyageur, le bar portatif en cuir, à trimballer entre Toronto, New York et Montréal.

TOUTALAMIN



(Ouvert les dimanche 8-15 et 22 décembre)

Le temps des fêtes est précédé de cette période bien connue que nous passons à la recherche de cadeaux pour nos proches. Est-ce un problème?

TOUTALAMIN a la solution. Plus de 200 créateurs et artisans canadiens créent pour la boutique des articles des plus imaginatifs. Offrez des cadeaux originaux!

- | | | |
|---|---|---|
| BIJOUX
VÊTEMENTS
ACCESSOIRES
POUR CHAMBRE
D'ENFANTS
POTERIES
LAINAGES | OBJETS
DÉCORATIFS
JOUETS
EN BOIS
POUPÉES
PANTOUFLES
EN MOUTON | TRICOTS DE
TERRE-NEUVE
MARIONNETTES
MOBILES
FOULARDS
ARTICLES DE CUIR
CUIVRE ET LATON |
|---|---|---|

TOUTALAMIN, 1031 LAURIER OUEST 270-7557



Boutique 
Aux Hirondelles
MATERNITÉ-ENFANTS
Collection de Paris

- Exclusivité
- Prix abordables
- Nombreux spéciaux en magasin

(20 à 50% de rabais)

2 BOUTIQUES SPÉCIALISÉES

Aux Hirondelles 1 Lingerie pour enfants
Complexe Desjardins **849-1873**

Aux Hirondelles 2 Maternité
Complexe Desjardins **845-5320**



REFLET DE L'ART HORLOGER SUISSE...

Notre montre Millenium... rien que l'émaillage méticuleux et le polissage à la main du cadran demandent plus de six jours pour atteindre les normes d'excellence Dunhill, seulement à:

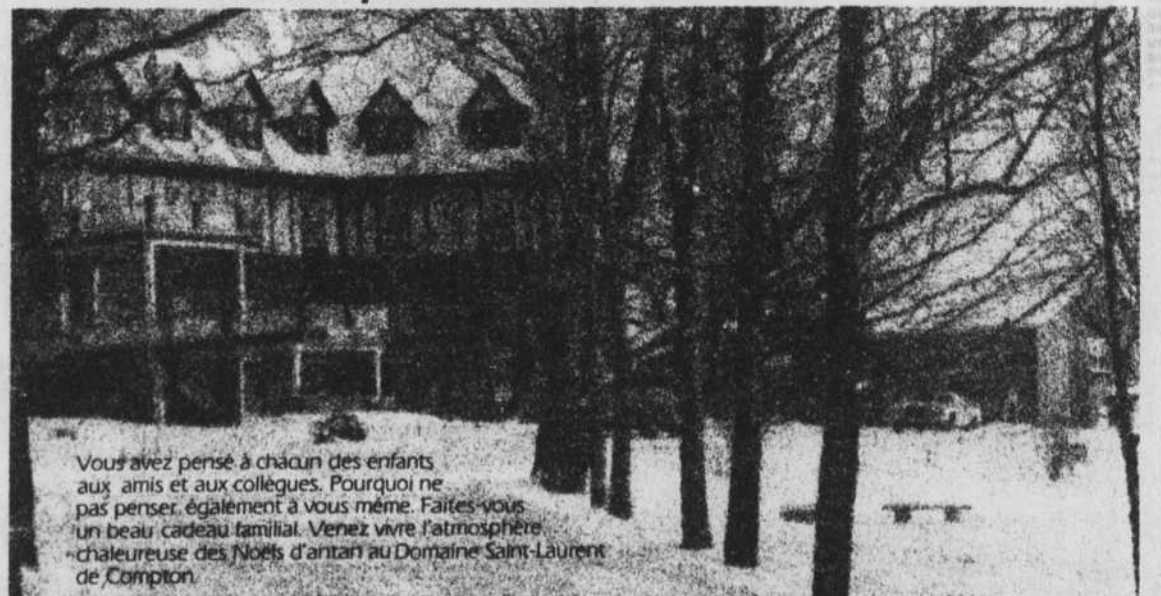
977, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL
CHEZ *Simpsons* · TÉLÉPHONE: (514) 284-4004



Venez voir l'immense collection d'objets uniques de décoration que nous importons des quatre coins du globe.

1244, rue Ste-Catherine ouest, 2^e étage, tél.: 861-1585 Fermé le vendredi soir

Un cadeau pour toute la famille



Vous avez pensé à chacun des enfants aux amis et aux collègues. Pourquoi ne pas penser également à vous-même. Faites-vous un beau cadeau familial. Venez vivre l'atmosphère chaleureuse des Noëls d'autan au Domaine Saint-Laurent de Compton.

SUPER Forfait de Fêtes - 5 jours/4 nuits
234 \$ par personne, occupation double.

Dîner dansant le jeudi, trois repas les vendredi et samedi, brunch et dîner dansant le dimanche, petit déjeuner et déjeuner le lundi, promenades en traineau, l'accès aux activités, la chambre, taxes et services.

Aussi: Forfait Noël et Jour de l'An - 3 jours/2 nuits 150 \$ par pers. occ. double dîner dansant, le réveillon et la soirée animée du mardi, le déjeuner et le dîner dansant de Noël et du Jour de l'An; petit déjeuner et buffet du jeudi, la promenade en traineau, l'accès aux activités, chambre, taxes et services.

Forfait Neige (fin de semaine seulement) 3 jours/2 nuits 132 \$ par pers. occ. double

prix spéciaux pour les moins de 12 ans.

200 chambres, suites, villas et condominiums dont certains avec cuisine équipée et four. Salle à manger trois fourchettes, piscine intérieure, sauna, bain tourbillon et salles de jeux, ski de fond, patinoire, glissade, raquette et plus encore.

Joyeuses Fêtes Les Artisans du Domaine

Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C.P. 180, Compton, QC J0B 1L0
(819) 836-5464
Montréal: (514) 397-9667

hôte Membre du plus important réseau hôtelier du Québec
1-800-361-6162
Télex: 055-62261

ZOOM SUR LES CADEAUX

DES ALBUMS POUR PETITS ET GRANDS

Dix bons albums pour enfants

DOMINIQUE DEMERS

LES 10 plus beaux albums ? Je les ai trouvés ! En me mordant les pouces et en hésitant longtemps car, depuis un mois, il en neige des albums. Tous les jours, de nouveaux personnages tentent de s'imposer, portés par l'élan d'un auteur et d'un illustrateur, le plus souvent connus. À Noël, on mise sur des valeurs sûres...

Pour étonner, pour faire rire, parce que c'est l'album le plus drôle et le plus rafraîchissant des derniers mois, il faut absolument offrir *Le plus monstrueux des monstres* de Pat Hutchins, chez Flammarion. Rosalie le monstre crève de jalousie parce qu'on crie sur tous les toits que son frère est le plus monstrueux des monstres. C'est là l'ultime consécration, le plus savoureux compliment. La fillette prouvera donc qu'elle est encore plus détestable que l'affreux Léon. Sous le couvert de l'humour, avec des personnages aussi hideux qu'irrésistibles, l'auteur aborde le grand thème de la rivalité fraternelle.

Les cent plus belles devinettes, de Monika Beisner et Jacques Charpentreau, publié chez Gallimard, est tout à la fois un petit livre d'art, un recueil de poésie et un répertoire de devinettes. J.C. pose l'énigme : « Une colonne blanche, / Des larmes qui se figent : / Fleur de feu sur sa tige, / Déjà ma flamme flanche. » Pour deviner la chandelle, il suffit d'explorer les merveilleuses images de M.B. ou de courir aux réponses livrées à la dernière page. Tout dans cet album, de la conception à la présentation, est magnifique. Et les grands le dégusteront avec autant de plaisir que les enfants.

Les éditions Gallimard nous proposent cette année l'authentique *Casse-Noisette* de Hoffmann, traduit du texte original allemand par Ralph Manheim puis de l'anglais par Jenny Ladoix. Les illustrations de Maurice Sendak transforment cette édition en événement. Il faut voir sa mise en images des légendaires batailles entre les troupes du



roi des rats et les fantassins du pauvre Casse-Noisette. Présenté en édition de luxe, l'album mérite de trôner majestueusement sur les rayons de toutes les bibliothèques.

De l'antiquaire de la rue Saint-Antoine au zoo du parc Lafontaine, en passant par les garages de ruelles et les xylophones en vitrine chez Ogilvy à Noël, Stéphane Poulin nous livre les nombreux visages d'une ville qu'il habite passionnément. Ah ! belle cité ! / *A beautiful city*, publié chez Tundra, est un abécédaire bilingue en même temps qu'un voyage tour à tour drôle, nostalgique, pittoresque et enchanteur dans les rues de la métropole.

J'ai toujours aimé Helme Heine. Parce qu'il sait calculer ses effets, qu'il crée des mises en scène extraordinaires, et qu'il jongle admirablement avec les formes et les couleurs. On reconnaît tout de suite ses images. Dans *Samedi au paradis*, publié chez Gallimard, il raconte à sa façon la naissance de l'univers et des premiers hommes. Point de serpent, ni de châtement. Tout est plénitude et générosité, plaisir et contentement. Une occasion unique de pousser quelques soupirs au paradis.

Babette Cole avait déjà séduit les plus et moins grands avec *Le problème avec ma mère* une délicieuse histoire de mère sorcière. Pour ne pas être sexiste et faire rire deux fois plutôt qu'une, elle récidive avec *Le problème avec mon père*. L'histoire d'un fonctionnaire qui vient à bout de ses frustrations en s'imaginant inventeur. De désastres en explosions, au fil d'inventions abracadabrantes, le brave personnage réussit surtout à séduire les enfants. Aux éditions du

Seuil.

Un auteur connu, une illustratrice complice et une nouvelle maison d'édition. Ça, c'est la devinette ! La réponse est un joli conte, tendre et réconfortant. *Bonjour l'arbre*, de Cécile Gagnon et Darcia Labrosse, aux éditions du Raton Laveur. L'histoire d'un ours polaire devenu orphelin. Au terme d'un long voyage à bord d'un iceberg, il se réveillera au pays des arbres et des eaux chaudes dans un climat plein de promesses.

Les plus grands préféreront l'humour tranchant et impitoyable de Philippe Corentin. *Porc de pêche et autres drôles de bêtes*, aux éditions Rivage, propose une galerie d'affreux personnages pris au pied de la lettre. Le bar américain n'est rien de moins qu'un poisson déguisé à la mode texane alors que le rat de bibliothèque, le cochon d'inde, l'élan patriotique, le ver galant.

Charlotte Dematons nous transporte dans les rues d'Amsterdam où *L'éléphant de Béa*, un animal tout ce qu'il y a de plus domestique, oublie parfois ses leçons de savoir-vivre et défonce portes et planchers. On plonge ici au cœur d'une fantasmagorie d'enfant et les jeunes lecteurs ou auditeurs s'accrochent amoureuxment au personnage de Béa, cette incroyable maîtresse d'un éléphant qui grandit trop tôt. L'aventure finit bien et le charme n'est jamais rompu. Chez Flammarion.

Dans *Le baiser maléfique*, dernier-né de la collection Légendes du Québec de la maison Ovale, les enfants apprendront que si tout est permis un soir de Mardi-Gras on ne badine plus aux 12 coups de minuit annonçant le mercredi des Cendres. Rose Latulippe leur dira, elle qui, dans un élan de folle passion, s'est laissée emberlificoter par un émissaire de Lucifer et, en une nuit, a vieilli de 50 ans, dansant ainsi pour la dernière fois. Un peu de suspens et quelques frissons dans cette adaptation de Robert Soulières, illustrée par Stéphane Jorish.

Des dessinateurs qui font réfléchir

PAUL CAUCHON

★ Sempé, *Vaguement compétitif*, Denoël, 1985.
★ Bosc, *J'aime beaucoup ce que vous faites*, Denoël, 1985.

Un des plus merveilleux plaisirs du temps des Fêtes : à chaque année quelques éditeurs publient de magnifiques albums consacrés au dessin d'humour. Le genre d'albums que personne ne regrettera de recevoir !

Genre exigeant, pas toujours reconnu à sa juste valeur, le dessin d'humour est très proche de la caricature, mais avec un caractère plus large, plus intemporel. Plus illustrateurs que « bédésistes » les dessinateurs eux-mêmes forment une classe à part, partageant souvent la même vision du monde. Certains d'entre eux font partie de notre univers quotidien : les affiches de Mordillo se retrouvent dans presque toutes les maisons, et les dessins d'un Berthio font rire les québécois depuis plus de vingt ans.

Au risque de paraître « pompier », je dirai que tous ces dessinateurs nous aident à mieux vivre et qu'ils ont toujours été, de toutes les époques, essentiels à la bonne santé de nos sociétés.

En voici deux Français : Sempé et Bosc.

Sempé, on ne le présente plus. Une oeuvre abondante (plus de vingt titres publiés), de nombreuses collaborations à de nombreux magazines, dont *The New Yorker* aux États-Unis, où il tient régulièrement l'affiche.

Alors que Bosc est direct et souvent radical, Sempé est toujours du côté de la tendresse. Chaque dessin, dont la légende peut quelquefois atteindre quinze lignes, est à contempler, et il peut prendre un certain temps avant de bien comprendre un propos qui finit toujours par nous émouvoir.

Son trait est très fin, fouillé, aérien, un peu tremblant, avec souvent de grands espaces. Il lui arrive de raconter de petites histoires en dix dessins différents.

Sempé aime bien témoigner des faiblesses du coeur humain. Un exemple : dans une grande salle riche-

ment décorée où des valets en uniforme servent un souper de gala l'air guindé aux convives en smoking et bijoux, le cuisinier surgit dans le hall en s'essuyant les mains et, d'un air d'enfant anxieux et heureux, demande : « C'est bon ? ».

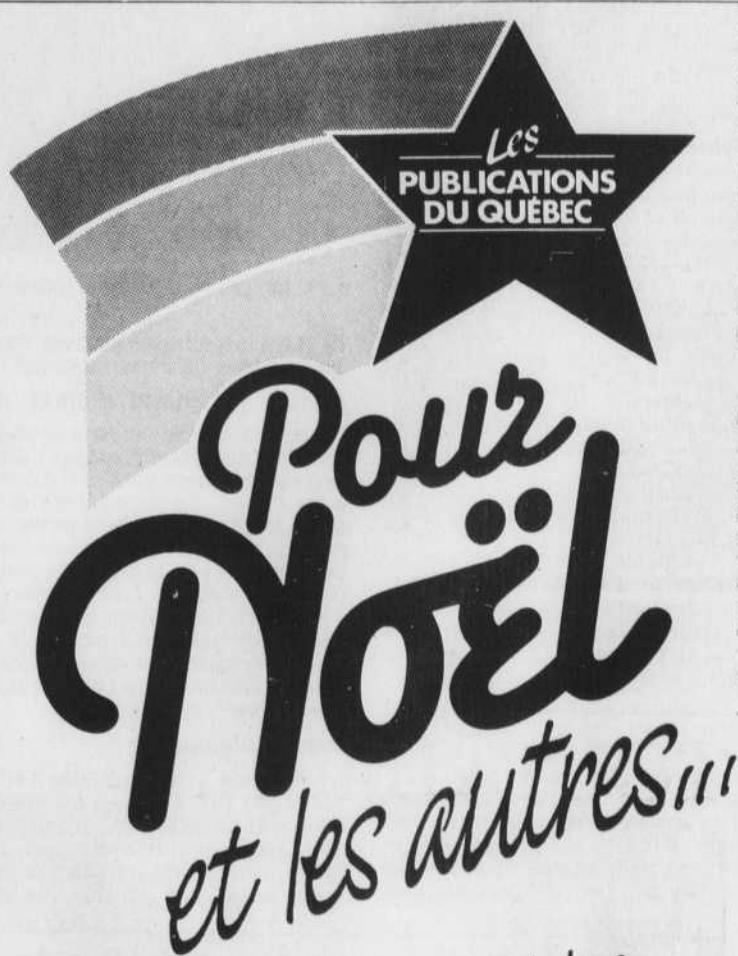
Sempé met souvent en scène des types ordinaires, banals, ou de petits bourgeois qui s'inventent de pauvres rêves de grandeur. *Vaguement compétitif* porte sur les jeux de pouvoir, mais sur un mode mineur, petits pouvoirs qu'on s'arroge tous dans notre petite vie quotidienne. De banals peintres du dimanche qui s'adressent pompeusement à la Création, des joueurs d'échecs qui veulent se détruire, des couples mal assortis. Ou encore ce bonhomme, dans la cinquantaine, vaguement chauve et bedonnant, bien au chaud dans son intérieur cosy, qui déclare, l'air neutre : « Il faudrait que je fasse la connaissance d'un grand poète, afin qu'il puisse bénéficier de ma mélancolie ». Tout cela dessiné avec un profond respect et une grande humanité, et c'est souvent bien émouvant.

★★★
Bosc, lui, était un des piliers de *Paris-Match* durant dix-sept ans (à l'é-

poque où *Paris-Match* était un magazine intéressant !). Entre 1952 et 1973 il a publié aussi dans *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Lui*, *Oui*, *Esquire* aux États-Unis, etc. En 1973, à l'âge de 49 ans, il en a assez de la bêtise humaine. Il se suicide.

J'aime beaucoup ce que vous faites rassemble ses aquarelles et dessins colorés. Son style, comme celui de Chaval, est d'une grande simplicité, un trait noir bien découpé, des personnages un peu minables, au long nez, peu personnalisés. Des dessins directs, sans légende, foules anonymes, individus solitaires, beaucoup de militaires (Bosc, comme Siné, a été un dessinateur très actif durant la guerre d'Algérie, régulièrement mis à l'amende), quelques lieux de prédilection : l'île déserte, le ciné-parc, les manifestations de rue, l'automobile.

On feuillette le sourire en coin, l'humour y est plutôt noir. Certains dessins ont vieilli. D'autres gardent leur force. Comme celui du type pendu à un arbre. À ses côtés un petit garçon pleure. Parce que le type a utilisé une corde de la balançoire du garçon pour poser son geste. C'est tout. C'est assez.



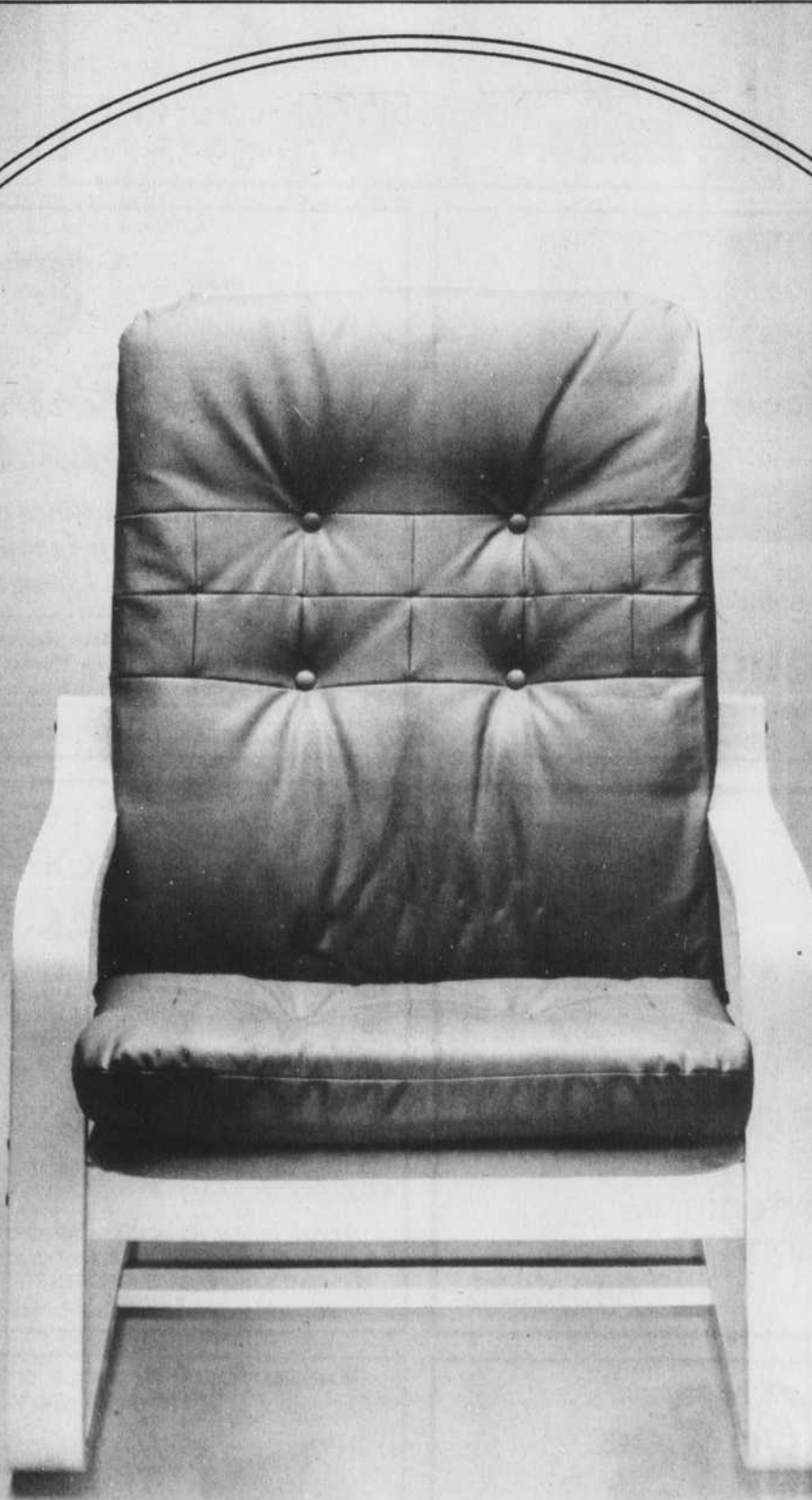
~ Claire
Léon
Sylvie
Mario
~ Diane
François
Danièle
~ Claude
Noëlla

Les
PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Nos publications sont en vente à :

Québec: 643-3895	Trois-Rivières: 378-1525
643-4296	Chicoutimi: 549-7135
Sainte-Foy: 651-4202	Rimouski: 723-8521
Montréal: 873-6101	Sherbrooke: 566-0344
Hull: 770-0111	Rouyn: 764-9574

Québec



EN TOUTE QUIÉTUDE...
TISSU GRIS 279,\$

mariette
clermont

L'EXPRESSION ACCESSIBLE DU BON GOÛT... DEPUIS 35 ANS.

6255, rue St-Hubert,
Montréal
(514) 273-7711

2300, boul. Le Corbusier,
Laval
(514) 382-6870

Stationnement gratuit

ZOOM SUR LES CADEAUX

À COURT D'IMAGINATION ?

Treize à la douzaine: de savoureux paniers bouffe

JOSÉE BLANCHETTE

UNE douzaine de jours encore avant le jour J pour « J'y suis. » Il est pourtant de ces moments paniques où l'on se demande si Noël nous attendra au virage du dépouillement des cadeaux.

Quelques noms sont restés sur la liste des cas problèmes et les oubliés de longue date réapparaissent, comme si on n'avait pas assez de bouches à nourrir. Déjà on ne pense plus que menus et réceptions, dinde et canapés, tourtières et biscuits. Les listes vont bon train et on s'apprête à faire des ravages du côté des épiceries fines sans parler des alcools et des vins qui eux s'apprentent à nous ravager le portefeuille.

Ajoutez quelques ingrédients à vos emplettes de réveillon, quelques paniers de plastique, de paille ou d'osier, du papier de soie, du ruban et du papier d'emballage transparent (en papeteries), voilà en moins de deux un fourre-tout gourmand plus sûr qu'une valeur en Bourse et moins coûteux en temps investi à chercher ce qui saura plaire. Le panier-bouffe n'a pas d'âge, pas de sexe, pas de limite quant aux possibilités. Il déborde du trop-plein d'imagination que vous y mettez. En voici une douzaine qui jouent sur des thèmes classiques ou moins courants.

Panier réveil ou couche-tard

Une bonne livre (500 g) de votre mélange de café en grain présenté avec deux tasses ou deux bols, une belle boîte en fer bleu de sucre roux *La Perruche* (chez G. Van Houtte) et la recette de votre mélange de café en cas de récidive. De quoi réveiller les réveillonneurs. (env. \$ 20)

Pour un panier plus élaboré, on verse le café en grain dans une cafetière Mélior ou on ajoute les ingrédients du café irlandais (whiskey irlandais), espagnol (cognac et Grand Marnier), brésilien (liqueur de café et cognac) ou toute autre liqueur fine ajoutant une certaine torpeur au breuvage.

Panier du petit quatre heures

La collation et le thé seront servis dans ce panier qui peut regrouper 50 sortes de thé et autant de variétés de biscuits. Les sachets de 10 infusions « classiques » *Twinning* se nichent bien entre les pots de thé aux mille saveurs (Herbier du midi), telles la canelle, le chocolat-menthe, la banane, les épices, qu'on accompagne d'un infusoir. Des paquets de biscuits, palmiers, madeinettes, gaufrettes viendront mollir à la chaleur de l'infusion. (env. \$ 20 pour cinq pots



Les paniers de gourmet s'offrent facilement à Noël.

Photo Jacques Grenier

de thé, l'infusoir, les sachets *Twinning* et trois boîtes de biscuits)

Panier vin chaud d'après-ski

Une bouteille de vin rouge honnête (de Bordeaux ou d'Espagne), deux verres avec anses, un sachet d'épices à vin chaud (Eaton ou Herbier du midi) font l'essentiel de ce panier. On peut aussi présenter les épices séparément avec la boîte de sucre blanc en morceaux *La Perruche* (G. Van Houtte), les bâtons de cannelle, les noix de muscade, les clous de girofle, les citrons et oranges qui viendront embaumer ce requinquant. (env. \$ 20)

Panier vinaigrette

Une bonne bouteille d'huile d'olive italienne première pression ou d'huile de noisettes, un joli bocal de moutarde au vin de Bourgogne, à la bière ou au champagne (dans sa bouteille chez G. Van Houtte), une bou-

teille de vinaigre de vin à l'échalotte, à l'ail ou à l'estragon, une tête d'ail, des sachets d'épices et votre recette de meilleure vinaigrette à offrir aux amoureux de verdure. (env. \$ 15)

Panier percé

Dans un égouttoir de couleur ou de métal, superposez les tagliatelles aux oeufs, le pesto en bocal, la boîte de palourdes, la pâte de tomates en tube, la tête d'ail et une bouteille de vin blanc italien. N'oubliez pas le mode d'emploi ! (env. \$ 20)

Panier Old English

Un bon porto (Maison des vins) et un plum pudding maison ou acheté (\$ 8.99 chez Eaton), my, my...

Panier macarons et marrons

Une jolie boîte de macarons aux amandes « Amaretti di Saronno » (quatre formats chez La Baie) ac-

compagnée d'une boîte de crème de marrons vanillée et couronnée d'une boîte de marrons glacés feront un dessert tout simple à faire et à offrir. (env. \$ 20)

Panier petit-déjeuner

Deux sachets de nectar de pêche ou de poire, le fond du panier couvert de biscottes sans sel et de galettes de riz et à vous toute la gamme des confitures Tiptree, à la pomme verte et à la menthe (La Baie), de marmelades de gingembre et de beurre de citron (Eaton), de tartinade aux noisettes, de miels de trèfle, de sarrasin et de verge d'or. Sans oublier le sirop d'érable en flasque « Northern Comfort » (Eaton), non plus que le cacao Van Houten et le vermicelle au chocolat qu'on saupoudre sur les biscottes. L'univers du tartinage est fécond, à vous d'y puiser. (env. \$ 22 et plus)

Panier trompe-la-faim

Un en-cas pour les visites imprévues dans ce panier qui peut contenir pêle-mêle, des feuilletés au fromage ou au bacon, des biscottes assorties, des *pretzels* en bâtons, des petits cornichons marinés, des olives vertes sous vide et des huîtres fumées en boîte, des cuisses de grenouilles fumées et des harengs marinés en bocal, du pâté de homard, de saumon fumé ou de crevettes, des boîtes de coeurs d'artichauts et surtout une boîte de cure-dent décoratifs et les petites serviettes à cocktail. On laisse tomber pour cette fois les noix de cajous et les arachides salées. (\$ 20 et plus)

Panier cosaque

Une bouteille de vodka russe, cavari de lompe ou beluga, biscottes de seigle et les petits verres à cordial, feront chanter l'hymne slave aux heureux élus. (rien à partir de \$ 35)



Photo Jacques Grenier

Des paniers qui s'achètent déjà préparés ou encore que l'on peut composer soi-même, selon les goûts de la personne à qui on les destine.

Panier truffé

Rien de plus apprécié qu'une bouteille de champagne et surtout lorsqu'elle s'accompagne d'un bloc de foie gras truffé (sous clé dans toutes les bonnes épiceries), on garnit d'une « ficelle » pour les toasts (celles qu'on grille, pas ceux qu'on porte !), c'est tout. Le bonheur est parfois si simple ! (\$\$\$... la qualité a bier meilleur goût).

Panier maison

Vos biscuits, vos confitures, vos fruits macérés dans l'alcool, vos confiseries, vos truffes, votre sucre à la crème, vos gâteaux aux fruits dans de jolies boîtes de métal (La Baie) ou les gâteaux de Noël au rhum de *Balken*, le *Pannetone* italien, les gâteaux aux raisins de la Boutique du

Gourmet (Eaton) présentés en assortiments, ne laisseront personne indifférents et on s'arrachera les retombées généreuses de vos multiples talents.

Dans le même ordre d'idées, signalons que la Boutique du Gourmet d'Eaton offre le service du Club des fromages du mois. Chaque mois (sauf juillet et août et c'est heureux pour le facteur) seront envoyés trois fromages au destinataire de votre choix. Il en coûte \$ 87.50 pour 10 mois et \$ 47.50 pour cinq mois. Un abonnement riche, à 45 % de matières grasses garanties...

ICONES BYZANTINES



SIGNÉ: ROSETTE MOCIORNITZA
514-656-0188

studio Carol Lévesque

Membre exposant
au Salon des métiers d'art: Kiosque P-18
• Créations exclusives • Verrières
• Lampes « Tiffany »
• Verre au jet de sable
• Cours de vitrail



5157 St-Laurent
272-8938

le mot de la fin vous propose la sobriété et le chic du noir et blanc en accessoires de bureau



AGENDAS A RELIURE CAOUTCHOUTÉE, IMPORTÉS D'ITALIE: 25\$, 40\$ et 50\$
CALENDRIER PERPÉTUEL: 22.50\$
PLUME RÉSERVOIR MONT-BLANC: 90.00\$

le mot de la fin

1206, rue Fleury est, Montréal

384-3607



La poêle Pékin originale de Joyce Chen. Couvercle bombé, grille de friture et spatule de bois. 59,00\$

Boutiquatou

1354 Fleury est
Montréal 389-6066

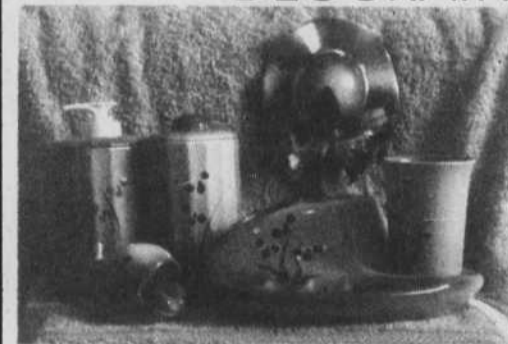


CRÉATION: n.f.
Action de créer, action d'inventer, de réaliser ce qui n'existait pas. Le résultat de cette action...

...une création basilières-portenier or 18 karat et platine

basilières-portenier inc.
1454 drummond
montréal 843-5535

EXCLUSIVITÉ DE CÉRAMIQUE DÉCORATIVE ET CADEAUX



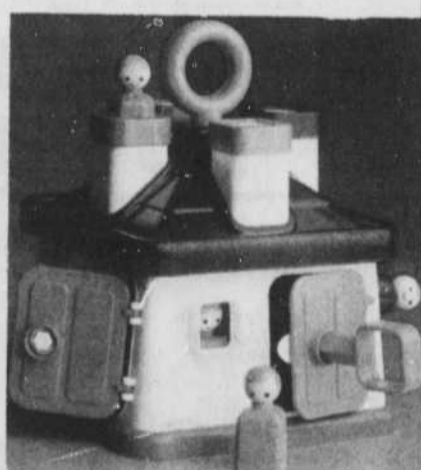
Tout pour la salle de bain
GRAND CHOIX DE RIDEAUX DE DOUCHES,
SERVIETTES DE PLAGE ET CADRES STYL'EAU
Complexe Desjardins - Près du métro - 845-6677



Gabriel Filion
sur Laurier

Pour éveiller leur curiosité

Un jouet de formes et couleurs pour apprendre, découvrir et imaginer.



1127 ouest, Laurier
Outremont
274-0697

Berchet

VIRILIS

VÊTEMENTS POUR HOMMES

UNE FOULE DE PENSÉES ET D'IDÉES POUR LUI.

GRAND CHOIX D'ACCESSOIRES ET DES SPÉCIAUX DE

10% à 20%

1220 Ave. Bernard ouest

Outremont

279-5881

(À côté du cinéma Outremont)

benetton 012 pour enfants, sur Laurier la féerie des couleurs



la seule boutique 012 au Canada



ZOOM SUR LES CADEAUX

POUR LES AMATEURS D'ARTS PLASTIQUES

Les hauts et les bas de Noël

GILLES DAIGNEAULT

EN règle générale, les collectionneurs sérieux d'œuvres d'art et les grands amateurs de cinéma réagissent de la même façon à la période des Fêtes : ils récupèrent leurs forces en attendant la reprise de l'activité normale dans leur secteur respectif. En effet, il a beau se passer beaucoup de choses dans les galeries et dans les cinémas, il reste que le mois de décembre n'est guère celui des découvertes subtiles ni fracassantes.

C'est pourquoi il convient de se méfier des expositions « spéciales » de Noël, de ces accrochages collectifs de petits formats « pour grands collectionneurs » où on risque de vous refiler des inventés ou, pire, des œuvres « de circonstance ». Il n'y a pas de saison pour les collectionneurs ; ou plutôt, il y en a une qu'ils évitent soigneusement : celle des Fêtes.

D'ailleurs, plusieurs directeurs de galeries sérieuses — et pas seulement d'art contemporain — m'ont répété, la semaine dernière, que la période était tranquille, tandis que des propriétaires de maisons plus... commerciales m'ont affirmé le contraire. Tout se passe comme si le volume des ventes de Noël était inversement proportionnel à la compétence des acheteurs. Et la chose est d'autant plus navrante que les œuvres qui ressemblent à des cartes de Noël ou à des illustrations d'anciens calendriers sont loin d'être bon marché.

Cela dit, tout n'est pas déprimant dans les accrochages actuels des galeries montréalaises. D'abord, celles qui ont des ressources profitent parfois de Noël pour en faire étalage dans une sorte de stratégie de prestige à l'intention des passants nécessairement plus nombreux par le temps qui court.

Ainsi, à la légendaire galerie Dominion (1438 rue Sherbrooke ouest), un corpus assez important d'œuvres du non moins légendaire Henry Moore impressionnent très favorablement le visiteur qui se dirige vers la salle du fond où sont exposées les sculptures récentes de Wertheimer, d'un goût plus discutable. D'une manière analogue, la salle des « maîtres canadiens » de Waddington (1504 rue Sherbrooke ouest), où sont accrochées quelques pièces précieuses — entre autres un très beau dessin de Charles Gagnon et des toiles de la grande période de McEwen —, pourrait



Un dessin de Nancy Spero de l'exposition « A la carte ».

servir à accréditer les œuvres des artistes de la galerie qui occupent l'autre salle et qui sont nettement plus inégales.

Et on pourrait en dire autant de L'art français (372 rue Laurier ouest) qui fait alterner des images assez anodines et des œuvres « historiques », notamment un magnifique dessin de Pellan, une gouache de Dallaire et des toiles anciennes de nos peintres traditionnels les plus prestigieux ; de la galerie Claude Laffite (1446 rue Sherbrooke ouest) dont l'arrière-salle ménage toujours d'agréables surprises, des morceaux exceptionnels (des Morrice et même des Borduas) dont on voudrait bien, j'imagine, déverser l'aura sur les honnêtes illustrations qu'on trouve dans la première salle, etc. Bien sûr, toutes ces bonnes « idées de cadeaux » sont aussi des idées dispendieuses.

Heureusement, certaines galeries y vont de propositions plus démocratiques, et quelques événements déjà traditionnels sont à surveiller. Par exemple, la 12e édition de l'exposition de Noël de GRAFF (963 rue Rachel est), qui a fait démarrer plusieurs jeunes collections québécoises, propose encore des estampes originales — et encadrées ! — aux prix de \$135 et \$145 ; simplement, il faut être plus circospect dans ses achats en 1985 qu'on ne l'était en 1975, la dernière décennie n'ayant pas été celle de la gravure. Cette année, GRAFF proposait aussi des œuvres uniques d'une vingtaine de nos meilleurs artistes (gleanés dans quelques bonnes galeries) au prix de \$500, ce qui demeure très conservateur dans la plupart des cas. Quoi qu'il en soit, on profitera de la visite pour s'attarder un bon moment devant la merveilleuse installation d'Alain Laframboise qui rend hommage à la photographe Raymonde April.

Par ailleurs, la galerie AR Encadrements (532 rue Duluth est) sacrifie encore à sa passion pour les estampes japonaises anciennes, et

en offre quelque 25 beaux spécimens à partir de \$150, ce qui constitue une affaire incroyable. Et, pour les amateurs d'estampes japonaises contemporaines, la galerie François Lemai (1437 rue Stanley) présente, à partir de \$165, les fameuses gravures du jeune Shigeki Kuroda avec leurs espègles bicyclettes surmontées de parapluies. Encore là, les œuvres dénotent une technique prodigieuse, et elles sont magnifiquement encadrées.

En cherchant bien, on trouve aussi des trésors à prix abordable dans les accrochages discrets qui accompagnent les vraies expositions des galeries sérieuses ; je garde un bon souvenir, entre autres, des collages et assemblages de Paul Béliveau à la galerie Noctuelle (307 rue Sainte-Catherine ouest) et des petites toiles circulaires de Françoise Sullivan chez Michel Tétrault (4260 rue Saint-Denis), deux artistes qui n'ont jamais attendu la période des Fêtes pour recourir au petit format.

Enfin, j'allais oublier le « spécial » de la galerie Dazibao (4060 bd Saint-Laurent) qui comprend un choix d'une douzaine de photographies de petit format réalisées par quelques-uns de nos praticiens les plus solides — par exemple Diane Poirier, Michel Gaboury et Michel Lamothe — et vendues... \$35 (encadrement compris) ; et, surtout, la reprise de l'événement « A la carte », organisé par la galerie Powerhouse (3738 rue Saint-Dominique), qui permettra aux premiers arrivés, le jeudi 19 décembre à 20 heures, d'acquiescer des « cartes-cadeaux toutes garnies » créées par 85 artistes — parmi lesquels Irene Whittome, Betty Goodwin, Nancy Spero, Louise Robert, Eva Brandl... — au pris de \$30. J'ai pu voir quelques-unes de ces « cartes », que leurs acquéreurs voudront garder pour eux, et j'ai l'impression qu'il faudra se pointer très tôt devant la galerie, le soir du vernissage, pour en décrocher une.

Offrez-vous donc en cadeau !

MARIE DÉCARY

AUJOURD'HUI (ou presque), Noël 1985. Le premier janvier prochain, nous serons à 14 ans de l'an 2000. Toujours à la dernière minute dans la course aux armenements de cadeaux de Noël, vous cherchez un objet qui soit digne de ce siècle qui s'achève en même temps que le millénaire ? C'est simple. Je vous le dis. Offrez-vous en cadeau. À l'être aimé ou à vous-même, si Narcisse a remplacé Cupidon comme saint patron de vos rapports amoureux.

Non, il ne s'agit pas du don post-mortem de vos organes à la science, mais plutôt d'une idée tout à fait post-moderne qui puise ses sources au plus creux de l'histoire de l'humanité. Ceci est mon corps, pourriez-vous dire en contemplant une partie de votre anatomie, bien moulée en plâtre ou en cuivre patiné.

Curieuse et fascinante, cette mode qui, à la veille du 21e siècle, nous immortalise déjà comme une civilisation fragmentée ! Allons-y voir.

Évidemment, c'est la faute aux artistes. Ce sont eux qui, toujours, s'acharnent à reproduire l'humain et à lui flatter le marbre de la cuisse jusqu'à en faire un demi-dieu. Encouragés et poursuivis par les zélés élus fortunés de l'élite qui, de tous temps, veulent s'éterniser. Ils ont réussi à joncher le champ historique de célèbres bustes sans bras, de corps sans tête, etc. qui ont traversé les siècles. L'art et les prix se démocratisent, n'allions-nous pas, nous, du 20e finissant, tirer profit de cette leçon ?

« Pour faire la tête et les épaules, je demande environ \$110, soit l'équivalent d'une bonne photo prise par un professionnel, dans un studio », précise Céline Grenier, une artiste touche-à-tout, de Montréal. Dans son atelier, les amis ont d'abord servi de modèles pour ses sculptures. Puis, peu à peu, d'autres sont venus lui demander de prendre une empreinte de leur visage pour la rapporter chez eux. Deux futures mères ont voulu garder une mémoire tangible de leur ventre rond comme un globe terrestre. Soumise à une diète drastique, une autre a fait faire un moulage gabarit de ses fesses joufflues, histoire de têter la différence entre l'avant et l'après... La demande augmente et c'est ainsi que Céline Grenier songe à assurer « son pain et son beurre » en devenant « mouleuse ». Avec une amie danseuse, elle projette même organiser des stages où le mouvement et le moulage seraient explorés en interaction. La technique d'exécution exige du métier, du doigté et quelques précautions, mais elle est

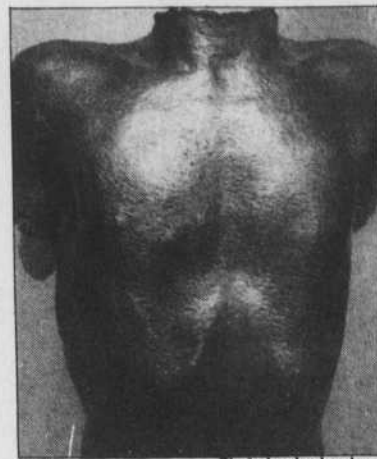


Photo Louise Lemieux
Votre torse en cuivre, réalisé par Gilles Leblanc, une idée originale à offrir à votre blonde à Noël.

relativement simple. Le choix anatomique étant fait (visage, épaules, torse, dos, pieds, alouette), on applique un corps gras pour protéger l'épiderme et ouche ! surtout les poils, puis on recouvre de plâtre. Cette mouture de gypse mélangée à l'eau peut être utilisée tel quel ou sur des bandes de gaze pré-imbibées (du genre dont on se sert dans les hôpitaux, lorsque des membres sont fracturés).

Un avertissement tout de même aux claustrophobes. La séance d'immortalisation peut s'avérer angoissante. Lorsqu'il s'agit de mouler le visage, par exemple, la bouche et les yeux sont fermés le temps que le masque se solidifie, ce qui, selon les méthodes, peut prendre de 5 à 20 minutes. Ouf ! Cette empreinte, vous en négatif, devient alors matrice. À partir de ce moment, la teneur de votre double tient pour beaucoup à l'épaisseur de votre portefeuille. À la version démocratique (et quand même plus éphémère) en plâtre, vous pouvez préférer la résine de plastique ou le métal... Ça, c'est grosso modo.

Fasciné par la statuaire romaine, un ex et jeune joaillier, Gilles Leblanc, a réussi à adapter une technique industrielle à ses besoins. Par ce procédé, l'électroformage, ce sont les atomes de cuivre qui viennent se déposer sur le moule préalablement traité. Résultat : des bustes, des têtes et même des corps entiers à la fois résistants et étonnamment légers.

Ici, les prix sont un peu plus élevés (environ \$450, pour la tête et les épaules), la forme humaine étant de surcroît montée sur bloc de granit. « De toute façon, ajoute Gilles Leblanc en faisant allusion aux empreintes buccales, je ne suis pas un

dentiste. Dans ce travail, c'est la part de création qui m'intéresse ». En février prochain, il exposera d'ailleurs une partie de ses œuvres à la galerie Port-Maurice de St-Léonard et il rêve déjà du jour où il pourra réaliser des pierres tombales ou des urnes funéraires qui rendent la vie éternelle, disons, plus... éternelle.

Des rêves, des projets, les sculpteurs Jules Lasalle et Jean-François Mokrane en ont également. Ce qui leur manque principalement, c'est du temps. Plus souvent qu'autrement, ils sont absorbés, « siphonnés » par une production alimentaire exigeante.

Ayant lui-même renoué avec une certaine forme de figuration classique en sculpture, Jules Lasalle ne se dit pas vraiment étonné de ce nouvel engouement pour ce qu'il nomme de la photographie tridimensionnelle. Pour toute cette génération qui a croqué les sueurs du gymnase au combat collectif, il faut un miroir (on ne compte pas jusqu'à 100 en soufflant sur son appareil exerciceur, sans vouloir profiter du résultat).



Photo Louise Lemieux
Votre visage immortalisé dans le plâtre par Céline Grenier.

Je, me, me, moi, moi. Devant leur double en plâtre, certains sont émus, d'autres surpris, comme l'étaient leurs ancêtres, il y a cent ans devant l'image photographique. « Poncez-moi un peu ici, mes pommettes ne sont pas aussi saillantes », demande-t-on quelquefois à Jean-François Mokrane (lui, il demande \$40 pour mouler un visage).

Pour célébrer le culte du corps, il ne manquent plus que ça : des statues au profil portrait.

Pour de plus amples informations, il est possible de rejoindre les artistes aux numéros suivants : Céline Grenier : 937-1932, Gilles Leblanc : 255-7706, Jean-François Mokrane : 843-8030.

Ere DIFFUSION
vous présente
la valentina

Une lampe pour Noël, y aviez-vous pensé?

1227 ouest, ave Bernard 271-4039

D.E.S.L.O.N.G.C.H.A.M.P.S

C'EST

les futures mamans, la layette, les landaux, les poussettes, les meubles la literie, les jouets les chaussures, les accessoires et des amours de vêtements d'enfants

Enfants Deslongchamps

vêtements de maternité, layette, etc...

1017 ouest, Laurier Montréal Tél.: 274-2442

de la naissance à 20 ans 1007 ouest, Laurier Montréal Tél.: 274-2442

PERLES CULTIVÉES ET DIAMANTS POUR CELLE QUE VOUS AIMEZ

PERLES EAU DOUCE

Collier 16 po. fermoir 14K	89 ⁹
Collier 18 po. fermoir 14K	109 ⁹
Collier 24 po. fermoir 14K	119 ⁹
Sautoir 22 po.	129 ⁹
R.O. 14K	15 ⁹
Bracelet fermoir 14K	49 ⁹

PERLES CULTIVÉES RONDES 5.56mm semi-baroque

Collier 16 po. fermoir 14K	159 ⁹
Collier 18 po. fermoir 14K	179 ⁹
Collier 24 po. fermoir 14K	239 ⁹
Sautoir 22 po.	319 ⁹
Bracelet fermoir 14K	75 ⁹
R.O. 14K	29 ⁹

En magasin colliers de perles de 59⁹ à 2338⁹
Boucle d'oreilles en perles de 15⁹ à 1075⁹

40% de réduction sur collection complète des montres SEIKO
50% de réduction sur les montres en or de 14 K et 18 K.

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE GRATUIT

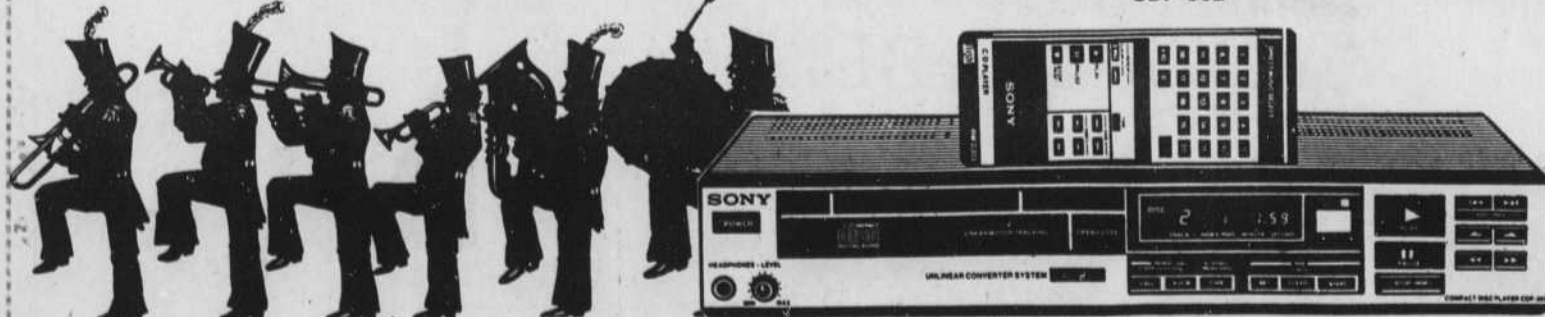
BIJOUTERIE le roy
AU 2^e ÉTAGE

Plan de Mise de Côté
VISA
METRO
JEAN TALON

7139 rue St-Hubert, Montréal, Qué. H2S 2N1 (514) 277-3127

SONY POUR UNE MUSICALITÉ QUASI HOLOGRAPHIQUE!

LE PLUS AVANCÉ DES LECTEURS LASER CDP-302



Les Petits Magasins au Grand-Grand Choix

Dumoulin

8390 ST-HUBERT (Coin Leman) 388-4636/1122
5916 BÉLANGER (Coin Lacordaire) 286-7571

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Une dette de \$ 3 milliards lui pèse sur les épaules

Noranda s'astreint à une diète sévère

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse Canadienne

TORONTO — Géant obèse, Noranda s'astreint à une diète sévère afin de retrouver la forme. Alourdi par une dette de \$ 3 milliards, il n'arrive plus à se maintenir dans la course.

Malade depuis quatre ans, Noranda a accumulé au cours de la période des pertes de \$ 163 millions (les premiers de son histoire), dont \$ 30,6 millions au cours du troisième trimestre de 1985, et ce, malgré un gain extraordinaire de \$ 147 millions provenant de la vente des actions détenues dans Placer, une compagnie minière de Vancouver.

On a donc commencé à vendre les meubles : pas encore le réfrigérateur, ni la cuisinière, mais la belle table du salon, qui impressionnait tellement la visite; d'autres objets seront également confiés au brocanteur.

En juillet dernier, M. Alfred Powis, p.d.g. du holding de ressources naturelles, se donnait un an pour réduire la dette de \$ 1 milliard et accroître l'avoir des actionnaires d'environ \$ 450 millions. Ensemble, ces deux mesures permettraient d'atteindre l'objectif d'un ratio d'endettement de 0,6 : 1 (\$ 0,60 en avoir des actionnaires par dollar de dette).

« Avec ce que nous avons mis en place, nous avons parcouru environ 45 % du chemin, même si tout l'argent n'est pas encore entré dans nos coffres. Mais c'était la partie la plus facile et il faudra travailler fort pour atteindre notre objectif; en ce moment, le ratio d'endettement est d'environ 1 : 1 », a déclaré M. Powis, dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne.

Placer a été cédée pour \$ 355 millions (dont seulement le premier versement a été reçu), de même que Pamour, une collection de vieilles mines d'or d'Ontario, pour le prix fort avantageux de \$ 34 millions. En revanche, Noranda n'a pu résister à la boulimie en acquérant pour \$ 37 millions un intérêt de 10 % dans la Corporation de développement du Canada (Canterra Energy, Kidd Creek Mines, Polysar, etc.) et a fait part de son intention de porter sa participation à 20 %.

Quoi vendre ?

La grande question du moment est de distinguer ce qui sera vendu de ce qui sera conservé, et même la direction avoue ne pas en connaître la réponse précise. Toutefois, M. Powis identifie comme activités centrales « les usines de métallurgie et les mines nécessaires à leur alimentation, de même que les opérations forestières de Maclaren et de Fraser », (il oublie (?) de nommer MacMillan Bloedel).

Canadian Hunter Exploration ? On envisagerait de partager la propriété de cette compagnie pétrolière, affirme M. Powis. Noranda Aluminium (USA) ? Avec le prix actuel du métal, on n'en obtiendrait pas grand chose. Le spécialiste du laser, Lumonics ? Pourquoi pas ?

Noranda tente de vendre des éléments d'actif pour réduire sa dette, mais si ce n'est pas suffisant, elle procédera à une émission d'actions.

M. Powis aimerait bien pouvoir éviter cette dernière possibilité, car ces jours-ci, à \$ 14 l'action, Noranda se vend bien peu cher. En 1981, au sommet de la vague spéculative qui a soulevé tout le secteur des ressources naturelles, le titre avait atteint \$ 36; l'année suivante, aux heures sombres de la récession, il plongeait sous les \$ 12. En 1983, bouffée d'espoir fragile, le titre remonte à \$ 30, mais dégringole rapidement au prix que l'on connaît maintenant.

Faible rentabilité

Le printemps dernier, le *Financial Post* classait Noranda au 27^e rang des plus importantes sociétés canadiennes pour ce qui a trait aux ventes, et au 13^e rang pour l'actif. Pour sa part, le *Globe and Mail*, qui classe les mêmes compagnies selon la rentabilité moyenne des cinq dernières années, place Noranda au 41⁸e rang pour le rendement sur le capital investi (7,22 %). Avec la présente année, largement déficitaire, la compagnie reculera sûrement de plusieurs crans dans la prochaine liste du *Globe*.

Voilà qui n'a pas l'heur de plaire aux frères Peter et Edward Bronfman, de Toronto, ni à la Caisse de dépôt, qui par le biais de Brascade (70-30), possèdent 46 % des actions de Noranda. Nos principaux actionnaires sont évidemment très déçus, mais pas découragés, même s'ils ont perdu de l'argent depuis qu'ils sont avec nous, affirme M. Powis. Nous avons eu de nombreuses discussions et ils nous ont apporté leur appui.

Si Noranda courbe l'échine sous le poids de ses dettes, c'est qu'elle n'a cessé, tout au cours des dernières années, d'investir lourdement : « De 1982 à 1984, nos opérations ont généré \$ 563 millions, après intérêt, et nous en avons versé \$ 322 millions en dividendes. Toutefois, au cours de la même période, nous avons investi \$ 1,8 milliard, qui ont largement dû être empruntés », explique M. Powis.

Aussi, ce dernier a-t-il peu de remords à mettre la compagnie à la diète sévère. Sa consigne est de « limiter les nouvelles dépenses d'investissement aux projets qui sont absolument essentiels et qui sont certains de produire un retour absolument éblouissant, et limiter les dépenses totales au niveau des rentrées de fonds ».

Piùles acides

Dans un tel contexte, on comprend

que la compagnie se fasse tirer l'oreille pour couper de moitié, d'ici à 1990, les émanations polluantes de sa fonderie de Noranda, en Abitibi. Selon les écologistes, cette usine représente la deuxième plus importante source de pluies acides en Amérique du Nord, crachant 463,000 tonnes d'anhydride sulfurique chaque année.

Le gouvernement du Québec évalué à \$ 70 millions les investissements requis pour construire une usine d'acide sulfurique, qui recyclerait les déchets rejetés dans l'atmosphère. La compagnie a longtemps parlé de \$ 100 millions, et M. Powis affirme maintenant qu'il faudra plutôt \$ 140 millions. Qui plus est, celui-ci soutient que Noranda perdrait de l'argent sur chaque tonne d'acide produite, en raison de son faible prix.

Non seulement se dispute-t-on sur le prix à payer, mais on s'entend encore moins sur le partage de la note. Le gouvernement fédéral a réservé une enveloppe nationale de \$ 150 millions pour lutter contre toutes les sources de pluies acides, y compris la fonderie d'Inco à Sudbury, le plus important pollueur du continent.

« Ça ne veut pas dire qu'on ne le

fera pas, mais que l'on a besoin d'aide pour le faire. J'imagine qu'il doit y avoir un compromis possible entre le gouvernement paie tout et la compagnie paie tout », d'affirmer M. Powis.

Le président de la compagnie se refuse à reprendre les menaces de fermeture de la fonderie proférées par ses adjoints au cours de l'été : « Nous travaillons très fort pour nous assurer que cette usine, qui est métallurgiquement la plus efficace au monde, ait un avenir. »

Mais à ses yeux, le défi le plus pressant n'est pas la réduction des déchets que rejette l'usine, mais l'augmentation du minerai qui y entre, et qui pourrait venir à manquer vers la fin de la décennie. Déjà, on complète l'alimentation de l'usine avec des concentrés provenant de Colombie-Britannique et du Chili.

La fonderie, où travaillent en ce moment 1,000 des 7,000 employés québécois de Noranda, fonctionne à 75 % de sa capacité. Faire encore un peu d'argent avec du minerai que l'on a transporté du Chili jusqu'aux confins de l'Abitibi, et que l'on raffine ensuite dans l'est de Montréal (CCR) pour fabriquer des cathodes, que l'on vend partout dans le monde à

\$ US 0,64 la livre, ça défie l'imagination. (Les concentrés de zinc sont envoyés à Valleyfield pour y être réduits.)

Noranda met beaucoup d'espoir sur deux découvertes réalisées cette année tout près de la mine de Matagam. Deux trous de sondage ont permis d'identifier des nouvelles zones contenant du cuivre, du zinc, et de l'argent.

« Il est beaucoup trop tôt pour savoir ce qu'il en est, mais ça augure bien, car la teneur est bonne. Nous aurons une idée des réserves dans quelques mois », explique M. Powis. Ce dernier ne veut toutefois pas parler d'une découverte d'or faite cette année en Abitibi, et que la rumeur place dans le canton de Ribago, à l'ouest de Rouyn.

Même si Noranda possède une large part du très riche gisement d'or du Hemlo, au nord du lac Supérieur, ce n'est pas le métal jaune qui sortira la compagnie de son bourbier actuel.

En fait, M. Powis compte sur le déclin parallèle des dollars américain et canadien, qui en étant trop élevés, dépriment artificiellement le prix des denrées que vend la compagnie.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361



L'édifice à bureaux situé au

2100, rue Drummond

a été acquis par



et

Equidev

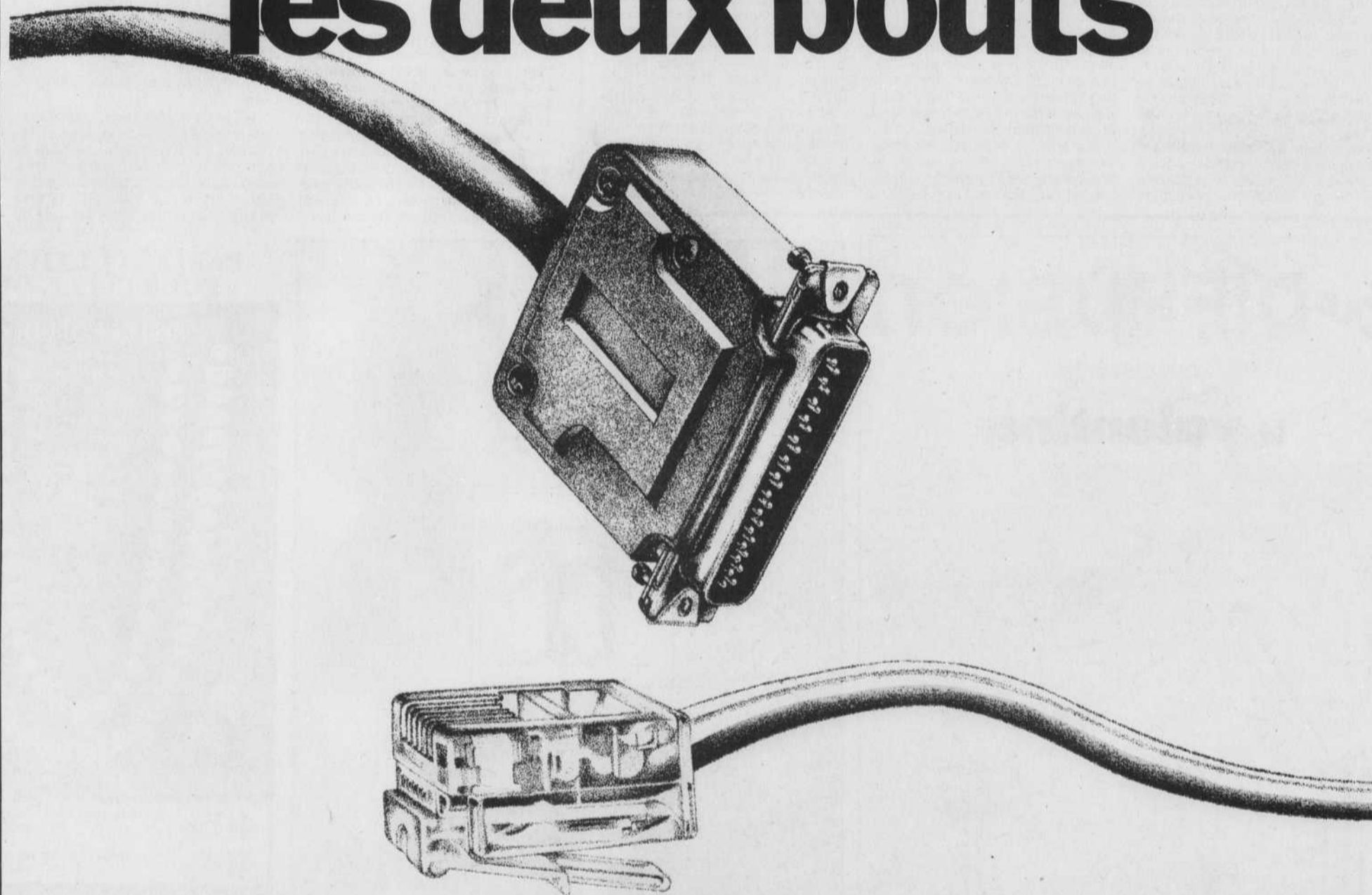
Une vente de

FIDUCIE MARCIL

Courier

Quand on bureautique, on communique.

Comment joindre les deux bouts



Quand on dirige une entreprise où la qualité des échanges d'information est vitale, il est important de savoir joindre les deux bouts: celui de l'informatique et celui des communications. À Bell Canada, nous croyons qu'il ne suffit pas d'automatiser certaines activités de bureau, d'informatiser telle ou telle tâche ou tel ou tel service. La *bureautique intégrée*, elle, permet la transmission de la voix, du texte, des données et de l'image et met en rapport les personnes, où qu'elles se trouvent, avec l'ensemble des systèmes et des activités informatisées. Car l'élément dynamique de la bureautique, c'est la communication. Chez Bell, nous pensons que toute information doit se trouver instantanément là où elle est utile, quand elle est utile. C'est ainsi que la *bureautique intégrée* de Bell peut aider votre entreprise à accomplir de véritables prodiges en matière d'efficacité. À Bell Canada, vous trouverez un savoir-faire inégalé dans le domaine des communications, une maîtrise consacrée des technologies d'avant-garde, et des experts-conseils qui sauront analyser vos besoins et leur apporter des solutions efficaces. Avec Bell, la *bureautique intégrée* devient facile... Il suffit de composer le

1 800 361-BELL

L'efficacité
passe par Bell

Bell